

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

BORDEAUX

Jeune Chambre
Économique :
un nouveau souffle

GIRONDE

Le nouveau
bras armé des
mobilités

THOMAS FONDEVILA

président du
groupe ERECApluriel

CÉLINE
WANGERMEZ
directrice générale
du groupe CAEC

ERECapluriel-CAEC

L'union
fait la force

12



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlie **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany**, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55



Dans l'actu

Gironde

4 En bref Gironde

12 À la une
ERECAPluriel-CAEC,
l'union fait la force

18 Bordeaux

Jeune Chambre Économique :
un nouveau souffle

20 Gironde

Le nouveau bras armé des mobilités

22 Nouvelle-Aquitaine

Conjoncture :
l'économie au ralenti en 2024

En région

24 En bref Nouvelle-Aquitaine

26 : Dordogne

Réalité augmentée :
un virtuose du virtuel

28 Béarn

Teréga Open Pau :
Chardy, au TOPP !

Le cercle des experts

30 Tribune

Le « Family buy out » :
un schéma de transmission méconnu

34 Chronique des notaires de la Gironde

Donner ou léguer :
gare à la liquidation civile de succession !

Tendances Business

38 Économie

Endettement privé :
un risque sous-estimé

40 Tendances

Robotisation : comment la France
rattrape son retard ?

42 Entreprises

Envolée des salaires des cadres

Vini & Culture

44 Sortir en Gironde

Mondrian Les Carmes,
escale japonaise à Bordeaux

48 Cinéma

Chien et chat

52 Annonces légales



Gironde En bref

Gironde UNE PROMOTION HISTORIQUE POUR L'ENM

Le président de la République, Emmanuel Macron, accompagné du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, et du garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, étaient en déplacement à Bordeaux ce vendredi 9 février, dans le cadre de la prestation de serment des élèves de la promotion 2024 de l'École nationale de la magistrature, qui s'est déroulée au Palais des Congrès de Bordeaux. Environ 1 500 personnes ont rempli le centre de conférence pour assister à cette prestation de serment symbolique, puisque l'ENM accueille cette année une « promotion historique » de 459 magistrats pour 31 mois de formation. Les auditeurs de justice avaient fait leur rentrée le 5 février dernier. Cette promotion est constituée à 76 % de femmes. 36,38 % des élèves sont issus d'une reconversion professionnelle. 23 élèves magistrats sont issus des classes Prépas Talents de l'ENM et 10 sont d'anciens avocats bénéficiant d'une réduction de scolarité. Lors du discours d'accueil des nouveaux élèves magistrats, la directrice Nathalie Roret a déclaré : « Votre force, c'est également ce que vous êtes ensemble : nombreux et divers. Un chiffre suffit à le démontrer : 459. Vous constituez de loin la plus grande promotion que l'ENM n'ait jamais accueillie ». Pour faire face à cette augmentation croissante du nombre d'auditeurs, un second site dans le quartier Ravezies sera livré au printemps. Lors de son discours, Emmanuel Macron a également déclaré vouloir « diviser les délais de notre justice par deux d'ici 2027 ». Il a annoncé que le dispositif de dépôt de plaintes en ligne, actuellement testé en Gironde, serait étendu au niveau national dès l'été 2024. Une minute de silence en hommage à l'ancien ministre et avocat Robert Badinter, décédé le 9 février 2024, a eu lieu au début de l'audience. « La Nation a perdu un grand homme », a ainsi salué Emmanuel Macron.



© Marie-Amélie HUSSON



© D. R.

Discours du
Président de la République lors
de la prestation de serment



© Marie-Amélie HUSSON

Pessac EUROPLASMA DÉPOSE UNE OFFRE DE REPRISE GLOBALE POUR MG-VALDUNES

Le groupe français Europlasma, expert de la dépollution, du traitement et de la valorisation des déchets dangereux, coté sur Euronext Growth, annonce avoir déposé une offre de reprise globale pour MG-Valdunes, dernier fabricant français de roues et essieux de trains, placé en redressement judiciaire en novembre dernier. Cette offre comprend la reprise des fonds de commerce exploités par MG-Valdunes à Dunkerque et Valenciennes, dans le Nord de la France, la préservation de près de 60 % des employés, ainsi qu'un « projet industriel ambitieux qui assure la pérennité de la filière ferroviaire française », précise Europlasma dans un communiqué. Des conditions doivent encore être levées dans la perspective d'une reprise avérée, en particulier la désignation d'Europlasma par le tribunal de commerce de Lille-Métropole en qualité de repreneur unique de MG-Valdunes. L'entreprise valenciennoise a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de plus de 68 millions d'euros.



Une torche à plasma, procédé de dépollution industrielle du groupe girondin Europlasma.

© Europlasma

Bordeaux U'WINE S'ALLIE AU GÉANT CHINOIS DU PAIEMENT, ALIPAY

La maison de négoce bordelaise nouvelle génération, U'Wine (voir les EJJG du 19/01/2024), annonce un partenariat stratégique avec le leader chinois des plateformes financières de transactions, Alipay (Ant Group). Avec 740 millions d'utilisateurs sur son application et 54,5 % des parts de marché du paiement mobile en Chine, Alipay a enregistré un chiffre d'affaires de 129 milliards de dollars en 2023. Cette alliance marque un tournant dans la stratégie de développement international de U'Wine, avec la possibilité d'écouler plus d'un million de bouteilles de vin des meilleurs terroirs au monde. « Il s'agit du projet le plus innovant et impactant de la promotion et de la distribution du vin ; le modèle U'Wine prend tout son sens. Rendre le vin accessible à tous est une mission qui devient enfin une réalité. La vitrine pour la France et ses vins sera extraordinaire, avec des ventes records », anticipe dans un communiqué Thomas Hébrard, PDG et fondateur de U'Wine. Les propriétés viticoles bordelaises seront prochainement mises à l'honneur lors de *live streaming* (diffusion de vidéos en direct) organisés par Alipay et U'Wine à destination du public chinois.

Thomas Hébrard, qui a ouvert une filiale de U'Wine à Shanghai en 2020, est également ambassadeur des vins étrangers pour la Chine.



© D.R.



© D.R.

Le partenariat entre U'Wine et Alipay (Anti Group) a été annoncé le 27 janvier devant les 300 personnalités les plus influentes du vin et du baijiu en Chine.



Vue aérienne du projet BioTJet, installé sur le bassin de Lacq, dans le Béarn.

© Elyse Energy

Bordeaux-Mérignac **AVIATION : VERS UNE FILIÈRE NÉO-AQUITAINE DE CARBURANTS DURABLES**

La PME industrielle lyonnaise Elyse Energy, pionnière de la production de molécules bas-carbone et l'Aéroport de Bordeaux annoncent leur coopération pour développer la filière de carburants d'aviation durables en Nouvelle-Aquitaine. « L'Aéroport de Bordeaux souhaite jouer son rôle d'accélérateur et d'intégrateur des carburants d'aviation durables pour accompagner la transition du transport aérien en France. Ensemble, nous tirerons parti de notre expertise collective », assure dans un communiqué Simon Dreschel, président du directoire de SA Aéroport de Bordeaux-Mérignac. Les expertises des deux entités accompagneront ainsi, depuis la production de carburant à Lacq, jusqu'à l'avitaillement à Bordeaux, la politique de transition vers des modes de déplacement aériens décarbonés. « Avec le projet BioTJet que nous portons avec partenaires (Avril, Axens et l'IFPen sur le bassin de Lacq), il nous semblait naturel d'unir nos forces pour travailler conjointement aux modalités de fourniture de e-biokérosène sur la plateforme aéroportuaire de Bordeaux-Mérignac », ajoute Pascal Pénicaud, président d'Elyse Energy.



Le bâtiment a été livré en janvier.

© Olivier Soubeiran

Mérignac **QUARTUS A LIVRÉ LE COCKPIT AU CŒUR DE L'AÉROPARC**

C'est un bâtiment emblématique pour la filière Aéronautique-Spatial-Défense. Le promoteur Quartus a annoncé, début février, la livraison du projet Cœur Aéroparc baptisé le « Cockpit » à Mérignac. L'opération qui se déploie sur un foncier de près de 40 000 m² comprend un ensemble tertiaire de 9 712 m² prévu pour accueillir le siège social de Bordeaux Technowest, l'Institut Evering de l'Université de Bordeaux, le pôle de compétitivité Aerospace Valley, le restaurant Lulu dans la prairie ainsi qu'un hôtel d'entreprises et de services. L'ambition de Quartus et de l'architecte Olivier Brochet, agence BLP & Associés, était de créer un lieu innovant constitué d'espaces de travail hybrides pour encourager la recherche et la création. Le projet a été labellisé BREEAM Very Good et certifié BiodiverCity.



© D.R.

DELPHINE DEPEYRAS
nouvelle directrice générale du Catie.

Carnet

Delphine DEPEYRAS a été nommée au poste de directrice générale du Centre aquitain des technologies de l'information et électroniques (Catie), en remplacement de Bertrand Castagnet, qui a pris sa retraite. Titulaire d'un doctorat en mathématiques appliquées à la mécanique des fluides, elle a travaillé durant près de 14 ans dans la simulation numérique chez Ingeliance, société d'ingénierie et de conseil aux entreprises industrielles basée à Mérignac. « Cette année, le Catie célébrera son 10^e anniversaire. Dix années durant lesquelles nous avons œuvré pour la transformation numérique [des entreprises] dans un esprit de recherche d'excellence. Cet anniversaire marque le début d'un nouveau chapitre pour le Catie, et nous sommes fiers de passer cette étape avec Delphine Depeyras », affirme le Catie sur sa page LinkedIn.

Bordeaux

AU COFFRE LANCE SA PLATEFORME DE VENTE ET ACHAT DE CRYPTOACTIFS

Le spécialiste bordelais de l'achat de métaux précieux lance sa première plateforme d'achat et de vente de cryptoactifs, CrypCool, mettant à la disposition des utilisateurs les cryptomonnaies phares du marché : le Bitcoin et l'Ethereum. L'idée de son fondateur, également dirigeant d'Au Coffre, Jean-François Faure : « populariser ces actifs ouverts et transparents (...), grâce à une plateforme tout public, intuitive et simple d'utilisation », précise l'entreprise dans un communiqué. « Contrairement aux plateformes traditionnelles, l'interface de CrypCool est pensée de manière à simplifier le parcours utilisateur, y compris de ceux n'ayant aucune connaissance en cryptomonnaies », ajoute-t-elle. CrypCool s'appuie sur un service client disponible pour accompagner les utilisateurs, mais également sur un système de stockage et de conservation unique permettant d'assurer le plus haut niveau de sécurité. Les fonds des clients sont ainsi sécurisés dans des portefeuilles froids, gardés dans les chambres fortes du groupe Au Coffre à Genève, qui hébergent déjà 500 millions d'euros en métaux précieux.

© D.R.



© D.R.

Jean-François Faure,
fondateur et dirigeant
d'Au Coffre, lance CrypCool,
plateforme d'achat-vente
de cryptomonnaies.

Entré en production en juillet 2023, le démonstrateur industriel doit valider la chaîne complète des étapes du procédé de fabrication de butadiène biosourcé.



© Atelier Caumes

Bassens **MICHELIN : DU BIO-BUTADIÈNE POUR VERDIR SES PNEUS**

« 70 % des matériaux dans un pneu sont pétrosourcés. Parmi eux, le butadiène qui représente 14 % de la masse moyenne d'un pneu », explique Cyrille Roget, directeur de la communication scientifique et technique chez Michelin. Pour réduire l'empreinte environnementale des pneus, Michelin s'est notamment lancé, dès 2012, dans une réflexion visant à remplacer le butadiène issu du pétrole à un butadiène biosourcé. C'est dans ce contexte qu'a été lancé, avec IFPEN et Axens, le projet BioButterfly qui a permis la mise en service du premier démonstrateur industriel de production de butadiène biosourcé en France. Installé sur le site de Michelin à Bassens et officiellement inauguré en janvier, ce prototype qui a permis la création d'une vingtaine d'emplois a commencé à produire du butadiène fin 2023. Deux étapes sont nécessaires. Il s'agit de transformer des déchets végétaux en éthanol, puis l'éthanol en bio-butadiène. À ce stade, Michelin a validé la performance de ce butadiène. Reste désormais à affiner les étapes du procédé avant de passer à la phase industrielle dont se chargeront IFPEN et Axens. Il est trop tôt pour savoir où sera situé l'outil industriel. Une décision pourrait être prise d'ici début 2025. En revanche, le démonstrateur continuera à produire à Bassens, avec une capacité à terme de 25 tonnes par an. « C'est une vitrine technologique de la capacité à faire des produits qui s'inscrivent dans une stratégie durable », conclut Cyrille Roget.

Blanquefort BERKEM FAIT L'ACQUISITION D'UN SITE INDUSTRIEL DE GIVAUDAN EN ESPAGNE

Le groupe Berkem, spécialiste de la chimie du végétal dont le siège social est à Blanquefort, a signé un accord définitif avec le fabricant suisse d'arômes et de parfums Givaudan. L'accord prévoit la cession des outils et des équipes de production du site industriel de Naturex Iberian Partners, spécialisé dans les activités d'extraction de produits végétaux et marins, à Valence en Espagne. L'activité de production des ingrédients marins menée pour le groupe Givaudan se poursuivra en revanche sous la forme d'un partenariat long terme. Berkem, qui développe des solutions biosourcées avec pour mission d'accélérer la transition écologique des acteurs de la chimie du quotidien, assure ainsi renforcer la proposition de valeur de son pôle d'activités Santé, Beauté et Nutrition. « Cette nouvelle acquisition structurante nous permet de poursuivre la dynamique d'internationalisation engagée l'année dernière avec notre implantation en Amérique du Nord », ajoute Olivier Fahy, PDG du groupe Berkem qui, compte tenu des investissements prévus sur le site de Valence, reporte ses objectifs de rentabilité prévus en 2025. La société vise désormais une marge d'EBITDA de l'ordre de 25 % à l'horizon 2027. Le groupe qui a réalisé 52,40 M€ de chiffre d'affaires en 2023 compte près de 200 collaborateurs répartis sur son siège de Blanquefort et 4 sites industriels à Gardonne (Dordogne), La Teste-de-Buch (Gironde), Chartres (Eure-et-Loir) et Tonneins (Lot-et-Garonne).

Libourne FERMENTALG CONFIRME SES AMBITIONS

Le leader français des microalgues, basé à Libourne et coté sur Euronext (FALG), conclut 2023 avec un niveau de ventes s'élevant à 4 millions d'euros. Et démarre 2024 avec plus de 9 millions d'euros de contrats et commandes. Cela correspond à « un niveau historique en début d'exercice », affirme l'entreprise libournaise dans un communiqué. Fruit du plan stratégique 2024-2026 mis en place par Fermentalg fin 2023 pour atteindre une croissance rentable et durable, ce succès s'appuie sur l'accélération des ventes, le développement de partenariats stratégiques et l'innovation continue. L'entreprise confirme ainsi ses objectifs de chiffre d'affaires de 10 millions d'euros en 2024, et au-delà de 25 millions d'euros en 2026, contre 4 millions d'euros en 2023 (chiffre d'affaires non audité). Fermentalg a par ailleurs annoncé fin janvier son projet de transfert des titres de la société d'Euronext Paris vers Euronext Growth Paris, « afin de réduire les contraintes associées à ce marché réglementé ».



OLIVIER FAHY
PDG du Groupe Berkem.

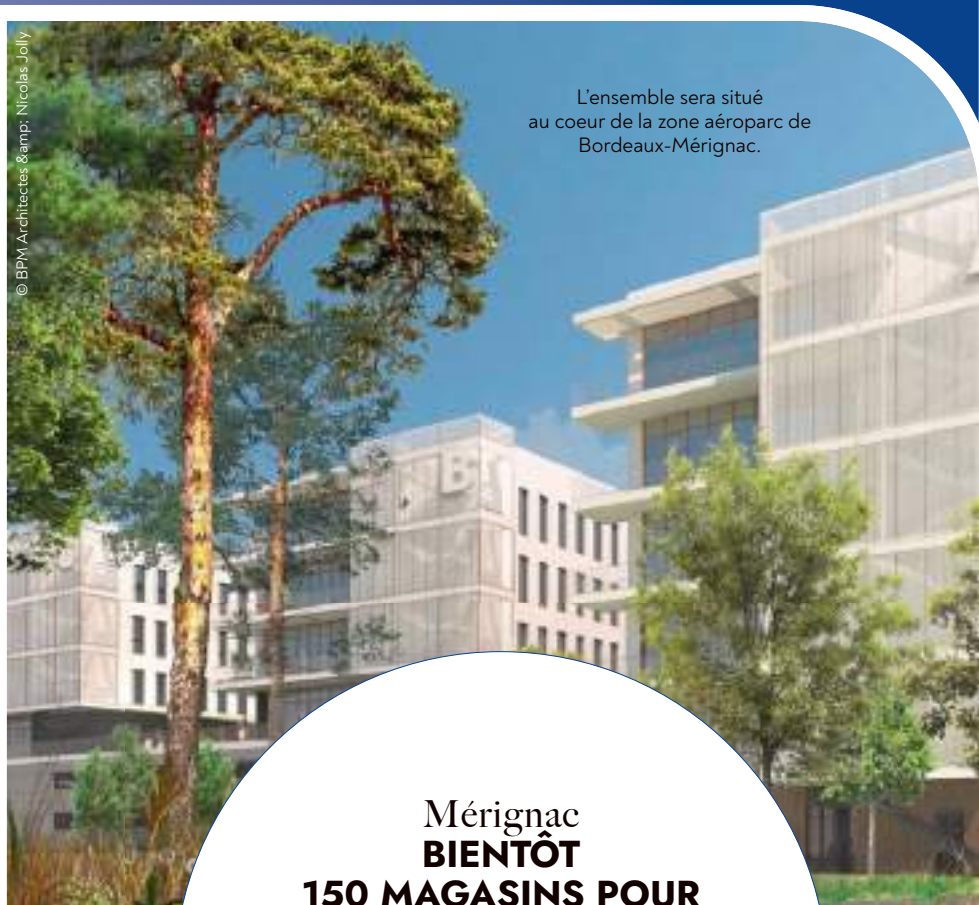


Vue du site de l'usine
de Gardonne en Dordogne.

Mérignac UN NOUVEAU PÔLE IMMOBILIER POUR BMG

Spécialisé en immobilier d'entreprise, le groupe angevin BMG a donné, fin janvier, le coup d'envoi des travaux du SPI, son futur pôle immobilier d'envergure à Mérignac. L'ensemble de bureaux de plus de 11 000 m², imaginé et conçu avec le cabinet BPM Architectes, sera composé de 4 bâtiments de 5 niveaux sur le site d'une ancienne friche industrielle à 5 minutes de l'aéroport de Mérignac. Le SPI aura la particularité d'être construit en hors site. Le groupe s'appuiera pour cela sur le savoir-faire de l'entreprise CIR Préfa acquise en 2023. Il est déjà bien implanté à Mérignac où il a livré Le Bridge en janvier 2022 et Le Ferry, en 2019.

© BPM Architectes & amp; Nicolas Jolly



L'ensemble sera situé au coeur de la zone aéroport de Bordeaux-Mérignac.

Mérignac BIENTÔT 150 MAGASINS POUR CASH PISCINES

Cash Piscines, dont le siège social est basé à Mérignac, poursuit son expansion. Après l'inauguration de 12 nouveaux magasins l'an dernier, l'enseigne prévoit l'ouverture de 10 autres points de vente d'ici mai 2024. L'entreprise spécialisée dans la vente en libre-service de matériels, de produits et accessoires dans l'univers du spa gonflable et des piscines dépassera alors le seuil symbolique des 150 magasins. Créée en 2000, Cash Piscines qui précise intégrer de nouveaux produits écoresponsables à son catalogue annonce un chiffre d'affaires de 265 millions d'euros en 2023 et revendique un trafic en hausse de 8 %. Elle participera au Salon de la franchise en mars prochain à Paris pour présenter son modèle qui repose sur un système d'adhésion fondé sur un contrat d'affiliation, incitant chaque commerçant entrepreneur à ouvrir plusieurs magasins dans sa zone d'activité.



L'enseigne prévoit l'ouverture de 10 autres points de vente d'ici mai 2024.

© Cash Piscines

Conseillée par Tourny Meyer, l'entreprise a emménagé dans ce local d'activités à Beychac-et-Caillau.

Beychac-et-Caillau GREEN HABITAT ATLANTIQUE DÉMÉNAGE POUR AUGMENTER SA CAPACITÉ DE PRODUCTION

Licence de la marque Green Habitat développée en 2015 à Brive-la-Gaillarde, Green Habitat Atlantique, installée à Villenave-d'Ornon depuis 2022, a rejoint début janvier la commune de Beychac-et-Caillau. Sur les conseils de Tourny Meyer, l'entreprise spécialisée dans la conception et la construction de maisons « container » a emménagé dans des locaux d'une surface de 2 000 m² pour augmenter sa capacité de production. Les constructions sont préparées en atelier à partir de containers maritimes pour la structure et de matériaux naturels et biosourcés pour le reste de la conception. L'entreprise intervient principalement sur les départements des Landes, de la Gironde et de la Charente-Maritime.

Carnet

Jean-François REZEAU a été nommé délégué régional pour les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie de Veolia France, en plus de ses missions au sein de la business unit Recyclage et Valorisation des déchets France. Diplômé de l'Institut supérieur des métiers de l'environnement, titulaire d'un master spécialisé en gestion des services publics à l'Essec et auditeur du Cycle des études pour le Développement économique (CHEDE), Jean-François Rezeau est également coauteur d'un brevet relatif au tri robotisé et automatisé, robot Rob-Inn. Au service de l'environnement depuis 28 ans, et entré chez Veolia depuis 1995, il est également président de la CCI d'Occitanie depuis 2021. En tant que délégué régional, il aura la mission de « décliner la stratégie de Veolia, essentiellement en lien avec les collectivités locales, les acteurs économiques et les entrepreneurs des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Sa mission est de renforcer la position du groupe en tant qu'acteur essentiel de la transformation écologique des territoires dans les domaines de l'eau, des déchets et de l'énergie », précise Veolia dans un communiqué.



**JEAN-FRANÇOIS
REZEAU**

nouveau délégué régional
Nouvelle-Aquitaine et
Occitanie de Veolia France.

LA UNE

**CÉLINE
WANGERMEZ**
directrice générale
du groupe CAEC

**THOMAS
FONDEVILA**
président du
groupe ERECApluriel



ERECApIuriel-CAEC

L'union

fait la force

GIRONDE · En fin d'année 2023, le groupe d'expertise-comptable ERECApluriel annonçait avoir pris une participation majoritaire au capital de son confrère le groupe CAEC. Un rapprochement structurant pour les deux acteurs qui unissent leurs forces pour s'adapter aux mutations de leur profession. Thomas Fondevila, président du groupe ERECApluriel, et Céline Wangermez, directrice générale du groupe CAEC, dessinent les contours de ce nouvel ensemble.

Par Astrid **GOUZIK**

« **A** voir l'approche d'un grand cabinet tout en gardant la souplesse et la proximité d'un petit cabinet ». En quelques mots, Thomas Fondevila, expert-comptable et président du groupe ERECApluriel, esquisse le portrait de l'entreprise qu'il s'applique à construire depuis plusieurs années.

DES ENJEUX SECTORIELS FORTS

Fin 2023, le groupe - fondé en 1979 par Patrick Fondevila - s'est d'ailleurs adjoint les forces de son confrère le groupe CAEC et de ses 70 salariés. ERECApluriel a pris une participation majoritaire au capital de l'entreprise qui a réalisé, en 2023, un chiffre d'affaires



REDOUBLER DE PRUDENCE EN 2024

« Pour nos clients, la fin d'année 2023 a été plus difficile que prévu », commente Thomas Fondevila, président d'ERECApluriel. « Certains de nos clients ne vont pas bien ». Le groupe se met donc en ordre de marche pour les accompagner alors que l'année 2024 s'annonce encore chahutée. « Quand nos clients ont besoin de nous, il faut qu'on assure ! » Parmi les conseils dispensés par les professionnels du groupe ? « On les accompagne sur la gestion des difficultés et sur la prévention évidemment.

On les sensibilise pour anticiper au maximum afin de choisir la procédure adaptée avant qu'il ne soit trop tard », détaille Céline Wangermez. « Être prudents dans leurs dépenses, bien placer leur trésorerie, gérer leurs ressources humaines de façon stricte en termes de coûts, voilà ce qu'on leur conseille. On redouble d'énergie et de prudence pour 2024 », conclut Thomas Fondevila.

de 6 millions d'euros. Ensemble, ils emploient aujourd'hui environ 270 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 21,5 millions d'euros. S'il ne s'agit pas de la première opération de croissance externe du groupe, c'est en revanche la plus conséquente.

Une décision stratégique justifiée par les défis auxquels la profession est confrontée. « Il y a quelque chose de cohérent à faire grandir notre groupe. On observe beaucoup de rapprochements dans notre métier », commente Céline Wangermez, expert-comptable, associée du groupe CAEC et désormais membre du conseil d'administration

d'ERECApluriel. « Les enjeux sont cruciaux pour nous, en termes de métier, d'organisation, d'intégration de nouveaux profils et de développement ».

UN MAILLAGE FIN DU TERRITOIRE

Mais ce n'est pas la raison première de cette union. « Philippe Anglade, président fondateur de CAEC en 1999, et Olivier Thiebaut, directeur général du groupe CAEC, ont respectivement 58 et 54 ans. Ils étaient conscients qu'une transition importante devrait s'opérer dans les dix ans à venir, relate Céline Wangermez. Ils ont donc demandé aux plus jeunes associés, notamment à Florence Lapeyriere et moi, d'anticiper cette transition pour ne pas nous retrouver, le moment venu, contraints de faire des choix qui n'en auraient pas été ».

Après quelques contacts avec d'autres cabinets, c'est finalement

“ Nous visons les grandes villes de Nouvelle-Aquitaine où nous ne sommes pas encore ”

vers ERECApluriel que Céline Wangermez s'est tournée : « nous sommes très complémentaires », insiste-t-elle. Sur le plan du maillage du territoire en premier lieu. Si c'est dans le centre de Bordeaux qu'ERECApluriel a débuté son histoire, le groupe en a écrit de nombreux chapitres sur le bassin d'Arcachon : un premier cabinet à Andernos, d'autres suivront à Arcachon, Gujan-Mestras, Biganos et au Cap-Ferret. Puis le groupe a posé des jalons plus

UNE OFFRE DE SERVICES RENFORCÉE

loin, sur le territoire néo-aquitain : à La Rochelle, Bayonne, Parentis-en-Born et dispose même d'une implantation en Vendée, aux Sables-d'Olonne. Seize agences qui sont désormais complétées par les cinq bureaux girondins de CAEC : Bordeaux, Mérignac, Saint-André-de-Cubzac, Langon et Artigues-près-Bordeaux.

Et Thomas Fondevila vise déjà plus loin. « Notre logique restera régionale, parce que c'est aussi celle de nos clients et de notre réseau de partenaires, notamment les banques. Mais nous devons viser les grandes villes de Nouvelle-Aquitaine où nous ne sommes pas encore présents : Pau, Poitiers et Limoges ».

Outre leur complémentarité géographique, cette union des forces vient aussi renforcer l'offre de services proposée aux clients... et ainsi la compétitivité du groupe. « Plus on est grand, plus on est capable de spécialiser nos collaborateurs par compétences et par secteur métier », insiste le président du groupe. « Nous le faisons depuis longtemps maintenant, pour chaque ligne de service, nous formons une équipe dédiée avec un expert-comptable ou un associé par grand métier ».

Parmi les six activités du groupe, l'expertise-comptable est, sans surprise, la plus contributrice au volume d'affaires (58 % du CA). L'activité liée à la paye représente 19 % du CA (soit 3,9 millions d'euros) et regroupe 40 salariés.

Avec une spécificité, apportée par CAEC, « nous travaillons en sous-traitance pour d'autres cabinets qui ne proposent pas en interne ce service », détaille Céline Wangermez.

Avec 2,5 millions de chiffre d'affaires et 20 personnes, l'activité en droit des sociétés représente 12 % du CA. « Nous comptons dans le groupe trois salariés qui sont diplômés de l'école d'avocats », souligne Thomas Fondevila. L'audit génère quant à lui un chiffre d'affaires de 1,2 million d'euros, soit 5 % du CA. Tout comme le pôle gestion qui est l'un des axes prioritaires de développement pour ERECApluriel. « L'enjeu est de structurer notre cellule gestion pour les clients (prévisionnels, évaluation d'entreprise,



©Groupe CAEC

Les huit associés du groupe CAEC





ERECAPLURIEL & CAEC EN BREF

Création : **1979 et 1999**

Nombre de salariés : **environ 270**

Nombre d'associés : **20**

Dirigeants : **Thomas Fondevila** (président),

Laetitia Carron (directrice générale déléguée aux ressources humaines),

Gautier Boisseau (directeur général délégué au système d'information).

Chiffre d'affaires 2023 (consolidé) : **21,5 millions d'euros**

16 agences : Andernos, Arcachon, Bayonne, Biganos, Bordeaux, Gujan-Mestras, Lacanau, La Rochelle, Lège-Cap-Ferret, Sables d'Olonne, Luçon, Parentis-en-Born, Pauillac, Pessac, Saint-Loubès, Salles.

5 agences CAEC : Bordeaux, Mérignac, Saint-André-de-Cubzac, Langon et Artigues-près-Bordeaux.

reporting, analyses de coûts de revient, etc) », explique-t-il. Avec un objectif affiché : doubler la taille de ce pôle pour atteindre deux millions d'euros de CA d'ici trois ans. « Pour cela, nous avons recruté des profils qui viennent de la banque, du conseil pur, de la finance ».

L'EXPERTISE SECTORIELLE

« Nous proposons un service grands comptes, un expert-comptable chez nous est spécialisé en consolidation. Ce qui est assez rare pour un cabinet de notre taille. Nous avons des clients ETI », se réjouit Thomas Fondevila.

Les collaborateurs et associés se spécialisent aussi en fonction des

“ Atteindre 30 millions d'euros de chiffre d'affaires à horizon 2028 ”



Et pour rendre tangible ce mariage, le groupe travaille sur une harmonisation de ses marques et de ses communications pour 2024.

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS TECHNOLOGIQUES

Puis, le groupe s'arme pour réagir aux mutations technologiques cruciales du secteur, tout en mutualisant les coûts pour l'entreprise. « Avec la facturation électronique, le développement de nouveaux outils, l'arrivée de nouveaux acteurs numériques sur le marché... Certains collaborateurs chez nous sont à l'affût de toutes les nouveautés et les testent », affirme Céline Wangermez.

Des perspectives qui donnent le sourire au dirigeant et l'encouragent à être ambitieux pour l'avenir du groupe. « Nous visons 30 millions d'euros de chiffre d'affaires à horizon 2028 », confie Thomas Fondevila. « Mais je ne cours pas après les chiffres. La rentabilité est fondamentale, évidemment. Cependant je suis plus attaché à notre présence géographique, au renforcement de nos compétences, de nos outils et à notre structuration ». Pour servir une conviction : « conserver l'indépendance du cabinet ! ». ■

activités de leurs clients : dans le domaine de la santé (établissements de santé et professions médicales), dans l'immobilier (BTP, promoteurs...), dans le secteur de l'hôtellerie-restauration également. « Un de nos associés est, par exemple, spécialisé dans l'hôtellerie de plein air », déroule-t-il. « Les clients restent chez nous parce que nous les connaissons bien et que nous leur proposons un service adapté à chacun ».

STRUCTURER LE GROUPE

Ce rapprochement entre ERECApluriel et CAEC permet surtout à la nouvelle entité de parachever sa structuration en tant que groupe. Pour les équipes d'une part, dans un contexte de

forte tension dans les recrutements. « Notre développement nous permet de proposer davantage d'évolution de carrière », souligne Céline Wangermez. « Avec 21 sites, la mobilité interne est favorisée », complète Thomas Fondevila.

ERECAPluriel en profite d'autre part pour renforcer son organisation interne : une direction financière, une pour les ressources humaines, une direction informatique. « Nos services support étaient très complémentaires, commente le président du groupe. La secrétaire générale du groupe CAEC est d'ailleurs devenue celle d'ERECAPluriel puisque nous n'en avons pas jusque-là. »

Jeune Chambre Économique de Bordeaux Un nouveau souffle

BORDEAUX · Alexis Tignères, 30 ans, a été élu président de la Jeune Chambre Économique de Bordeaux qui fête ses 70 ans. C'est l'occasion pour lui d'appeler les jeunes citoyens à s'investir.

Par Nathalie VALLEZ

La Jeune Chambre Économique n'est plus si jeune... 70 ans ! Et pourtant ceux qui la constituent en ont moins de 40 ! À l'image de son nouveau président Alexis Tignères qui vient de souffler ses 30 bougies. Mais pourquoi une Jeune Chambre Économique ? Conçue après la Seconde Guerre mondiale, elle s'inscrivait dans la reconstruction de la France. Aujourd'hui, ses membres veulent relever des défis sociaux et environnementaux et retrouver un second souffle. « L'objectif actuel est de favoriser une nouvelle vague d'engagements, souligne Alexis Tignères, pour que les jeunes prennent leur place dans la vie de la cité. »

Pendant des années, la Chambre comptait un effectif important (150 membres dans les années 80-90) et servait de tremplin aux jeunes Bordelais qui voulaient percer les réseaux des milieux économiques. Mais peu à peu, les comportements ont changé,

phénomène accentué avec le Covid. La Jeune Chambre compte en effet une quarantaine de membres dont 14 adhérents. « Les dynamiques d'engagement sont différentes, plus ponctuelles, sur des valeurs chères mais moins dans la durée », regrette Alexis Tignères.

“ L'objectif actuel est de favoriser une nouvelle vague d'engagements ”

ÉCONOMIE ET CITOYENNETÉ

Responsable relations usagers à la mairie de Bruges, Alexis Tignères est titulaire d'un master en droit public et d'un diplôme de rédacteur territorial. C'est aussi un homme engagé : « J'avais envie de me rendre utile », commente-t-il. Après un premier engagement en tant que pompier, il a été bénévole pendant plusieurs années à la Croix Rouge où il avait fait un stage. Après le Covid, il veut redonner du sens à son existence et dans ses recherches, tombe sur la Jeune Chambre Économique qui est une association locale : « L'idée est d'allier économie et citoyenneté, remarque-t-il, Nous voulons agir autour des objectifs de développement durable définis par l'ONU ».

Les membres du bureau : Domitille Nodin, secrétaire générale, Camille Nezam Shahidi, vice-présidente en charge du développement, Clément Blanchy, trésorier et Alexis Tignères, président.

CONCRET ET RAPIDE

La Chambre se réunit une fois par mois autour de commissions thématiques qui peuvent être proposées par des membres, comme celle pour la lutte contre les féminicides, ou à l'initiative de leurs partenaires (CPME, Medef...) comme la valorisation de la filière bois ou encore le développement d'une logistique maritime et fluviale sur la Garonne. Les commissions (6 ou 7 participants) sont pilotées par un membre et construisent les différentes étapes d'actions : « Il faut que ce soit concret et rapide car on s'est rendu compte que si la commission dure trop dans le temps, il y a désengagement », remarque Alexis Tignères qui détaille leur mission.

« On veut s'investir par l'action, amener des changements positifs durables en identifiant des problématiques, les besoins réels et mesurer les différentes possibilités. Une fois qu'on a un modèle économique, on le transfère à une entreprise. » C'est ce qui vient d'arriver avec l'entreprise blanquefortaise Circouleur, qui les avait sollicités pour recycler ses fonds de peinture, finalement rachetés par le Girondin Unikalo.

UN ÉVÉNEMENT EN PRÉPARATION

Leur action sociale peut être très concrète : « On a remporté un projet avec le budget participatif de la mairie de Bordeaux qui vise à faire des fresques avec les écoles et des victimes de violences pour sensibiliser à ce fléau. Ce devrait être sur le nouveau skatepark ». La Jeune Chambre propose également des formations à ses membres : comment conduire des réunions, monter un projet, l'art oratoire, comment pitcher... par des formateurs aguerris.

« On voudrait aussi créer un club des partenaires adressé à nos membres : garder une dynamique de réseau », ajoute le nouveau président de la Chambre,

décidément très dynamique. Pour fêter ses 70 ans fin juin, un grand événement est en préparation en mettant en valeur des entrepreneurs vertueux, ainsi qu'une soirée de gala autour des valeurs bordelaises. « On a une bonne image qu'il faut valoriser », conclut-il. ■

ALEXIS TIGNÈRES

nouveau président de la Jeune Chambre Économique de Bordeaux.

Le nouveau, bras armé des mobilités

GIRONDE - Le Syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités a voté la mise en place d'une Commission locale des mobilités en Gironde, une première en France. Présidée par le maire de Bègles et vice-président de Bordeaux Métropole, Clément Rossignol-Puech, elle sera dotée de moyens pour financer de nouvelles offres grâce à la levée du versement mobilité additionnel.

Par Jennifer WUNSCH

Créé en 2018 sous l'impulsion de la Région Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec les 31 autorités organisatrices de la mobilité (AOM) du territoire, le syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM) a pour « objectif le désenclavement des territoires ruraux et l'accessibilité aux grands bassins urbains », rappelle Renaud Lagrave, son président, également vice-président du Conseil régional en charge des Transports et des mobilités. Pour la première fois en France, NAM a annoncé « la levée du versement mobilité additionnel (VMA), qui permet de financer de nouveaux services à l'échelle d'un territoire », a-t-il annoncé le 5 février lors d'une conférence de presse, à Bordeaux.

Dans ce cadre, une Commission locale des mobilités réunissant 7 AOM et ainsi que le Département a été mise en place pour la Gironde, sous la présidence de Clément Rossignol-Puech, maire de Bègles et vice-président de Bordeaux Métropole. « La Gironde est un département très embouteillé, et qui gagne 20 000 habitants par an depuis de nombreuses années, entraînant un développement des déplacements et des distances parcourues,

avec un véritable enjeu de décarbonation. Avec la VMA, la loi nous donne un outil pour financer les offres de mobilités supplémentaires nécessaires », a-t-il affirmé.

7 MILLIONS D'EUROS PAR AN

Concrètement, la levée du versement mobilité additionnelle (VMA), encaissée par l'Urssaf et la MSA (Mutualité sociale agricole), est prélevée sur les entreprises girondines de plus de 11 salariés dont le versement mobilité n'excède pas les 2 % (ce qui exclue les entreprises situées dans Bordeaux Métropole). Cette contribution patronale sera de 70 à 110 euros par salarié. « Selon nos estimations, cela devrait représenter environ 7 millions d'euros par an en moyenne, soit de quoi financer la moitié d'une nouvelle ligne de cars express, dont le coût est d'environ 14 millions d'euros », détaille Clément Rossignol-Puech. L'autre moitié étant financée par la Région et Bordeaux Métropole.

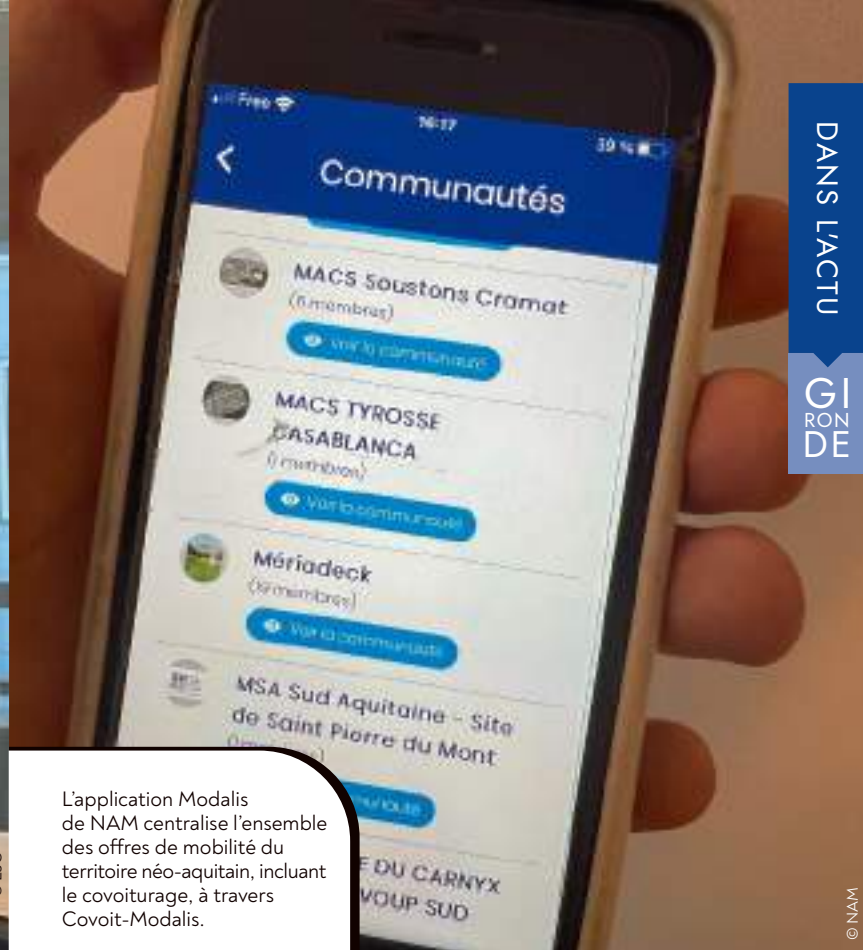
La feuille de route de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, rédigée conjointement en 2018 par la Région et Bordeaux Métropole, en prévoit 4 nouvelles (Bassin Nord, Ceinture Ouest, Médoc et Val de l'Eyre), qui viendront compléter les 2 lignes déjà lancées depuis 2019

Clément Rossignol-Puech, maire de Bègles, vice-président de Bordeaux Métropole et président la nouvelle Commission locale des mobilités de Gironde aux côtés de Renaud Lagrave, président de Nouvelle-Aquitaine Mobilités et vice-président du Conseil régional en charge des Transports et des mobilités.





© EIG



L'application Modalis de NAM centralise l'ensemble des offres de mobilité du territoire néo-aquitain, incluant le covoiturage, à travers Covoit-Modalis.

© NAM

LES CHIFFRES CLÉS DU BILAN DES MOBILITÉS 2023 DE BORDEAUX MÉTROPOLE

- 1,3 % de trafic routier
- + 7,3 % de cyclistes
- 7,2 % de stationnement en hypercentre
- + 0,1 % de congestion (en temps de parcours estimé)
- + 8 % d'usagers dans les transports en commun
- + 34,3 % de voitures électriques

(Bordeaux-Créon et Bordeaux-Blaye). « Si nous obtenons des marges de manœuvre supplémentaires, nous étudions aussi la possibilité de créer des lignes de covoiturage sur l'A62 et sur l'A10 ; ainsi que des hubs de mobilité fortement intermodaux, avec facilités de stationnement pour les voitures, les vélos, des vélos en libre-service, et un service de covoiturage, le tout intégré à l'application Modalis de NAM », précise-t-il.

VÉRITABLE MAAS RÉGIONAL

Afin de mettre à la disposition des usagers, au cœur de sa démarche, l'ensemble de l'offre de mobilité du territoire, NAM devrait mettre en ligne courant 2024 son nouveau site, et ajouter de nouvelles fonctionnalités à son application centralisée Modalis. « Notre objectif est de coordonner les offres et services disponibles, de proposer une billetterie unique, et finalement de mettre en

place un véritable MaaS (*Mobility as a Service*) régional sur les 5 bassins de mobilités de Nouvelle-Aquitaine », décrit Renaud Lagrave.

Modalis intégrera ainsi la billetterie de TBM dès le mois de mars 2024, avec les informations de trafic, l'achat de billets et les abonnements. Et « dès 2025, Modalis devrait intégrer toute la billetterie et les systèmes de vente de la Région Nouvelle-Aquitaine (TER, TBM, cars express, vélos en libre-service, voitures en libre-service...) hors billets SNCF. À terme, il y a aura aussi la possibilité de payer directement avec sa carte bleue », anticipe Renaud Lagrave. ■



À terme, 6 lignes de cars express devraient mailler la Gironde.

© NAM

Conjoncture L'économie au ralenti en 2024

NOUVELLE-AQUITAINE ·

Les prévisions économiques de ce début d'année sont marquées par de nombreuses incertitudes, notamment sur le ralentissement de l'inflation, la reprise de la consommation des ménages et un contexte international instable. La croissance devrait ainsi encore ralentir en 2024. Deux points noirs sont à surveiller selon la Banque de France régionale et la CCI Bordeaux-Gironde : le secteur de la construction et celui du commerce.

Par Jennifer WUNSCH

C'est avec le dynamisme et le franc-parler qui caractérisent la nouvelle directrice régionale de la Banque de France Nouvelle-Aquitaine, Marie-Agnès de Montbron, et le président de la CCI Bordeaux-Gironde, Patrick Seguin, que s'est tenue la conférence présentant le bilan de l'activité néo-aquitaine en 2023 et les perspectives 2024, le 8 février, à Bordeaux. Dans un contexte international ayant subi de nombreuses transformations depuis 4 ans, provoquant des aléas sur l'activité et l'inflation et un contexte national marqué par des incertitudes sur le niveau de consommation des Français, de la baisse des prix de l'alimentation et de l'énergie, mais aussi des besoins d'investissements toujours importants en faveur de la transition écologique et énergétique, « les prévisions économiques sont fortement impactées, et nous

devons rester prudents », prévient Marie-Agnès de Montbron.

Selon la Banque de France, la croissance mondiale devrait rester faible en 2024, à 3,1 %. En Europe, la reprise est fragile et hétérogène, avec une prévision de croissance de 0,8 % en zone euro en 2024, et 0,9 % en France, où le ralentissement attendu de l'inflation (+ 2,5 % en 2024 contre + 5,7 % en 2023) devrait relancer la consommation des ménages. Un retour sous la barre des 2 % est même attendu pour 2025 et 2026. Enfin, « après avoir reculé en 2023, les salaires réels devraient progresser sensiblement en 2024-2026. L'emploi quant à lui s'ajusterait avec retard au ralentissement économique et le taux de chômage devrait continuer de progresser jusqu'en 2025, allant jusqu'à 8 %, avant de redescendre à 7,6 % en 2026 », précise-t-elle.

ÉDUCATION ÉCONOMIQUE

En Gironde, « où nous sommes entrés dans une économie d'instabilité, les entreprises doivent s'adapter en permanence. Certaines y parviennent très bien, d'autres non. On constate d'ailleurs une hausse inquiétante de 40 % des procédures de mises sous protection des tribunaux de commerce », alerte Patrick Seguin, qui regrette « qu'environ 70 % des entreprises s'y prennent trop tard et aillent directement en liquidation ». Si les chiffres n'ont pas



La directrice régionale de la Banque de France, Marie-Agnès de Montbron, et Patrick Seguin, le président de la CCI Bordeaux Gironde, entourant Jacky Phillips et Nathalie Wong-So, le 8 février au Palais de la Bourse de Bordeaux.

“ Le taux de chômage devrait continuer de progresser jusqu'en 2025, allant jusqu'à 8 % ”

encore dépassé ceux de 2019, il est urgent selon le président de la CCI Bordeaux-Gironde de palier aux « problèmes d'éducation économique des chefs d'entreprise ».

Autres points d'attention selon lui : le secteur du commerce de proximité, « qui a besoin de se remettre en question pour imaginer le commerce de demain » ; de même que le secteur viticole, qui doit trouver de nouveaux marchés, à l'image de l'Inde, où sera organisé le premier salon Vinexpo Mumbai, en septembre.

Enfin, Patrick Seguin a regretté « la concurrence déloyale des politiques françaises sur les aides à l'Économie sociale et solidaire (ESS), en défaveur de l'économie de marché, dont les entreprises intègrent pourtant la RSE (Responsable sociale et environnementale), non subventionnée ».

SITUATIONS CONTRASTÉES

Dans le détail, 2023 a été marquée par un ralentissement général de l'activité dans tous les secteurs de l'économie néo-aquitaine, selon l'enquête annuelle de la Banque de France en Nouvelle-Aquitaine⁽¹⁾. Même si l'industrie, les services

marchands et la construction ont vu leurs chiffres d'affaires légèrement progresser entre 2022 et 2023 respectivement de 0,4 %, 2,1 % et 1,4 %, avec un effet prix à la hausse et en dépit de difficultés de recrutement persistantes. Les situations très contrastées en fonction des secteurs de chaque catégorie devraient perdurer en 2024, avec des prises de commandes record attendues dans certaines filières industrielles, comme l'aéronautique, et des perspectives négatives pour les petites structures.

En ce début d'année, les projections de croissance pour 2024 sont ainsi de + 4,1 % dans l'industrie ; + 2 % dans les services marchands, si la consommation des ménages reprend effectivement ; et - 2 % dans la construction, « secteur dont les carnets de commandes sont à un niveau historiquement bas, avec des reports et annulations de programmes », note Jacky Phillips, chef du département entreprises et activités régionales à la Banque de France Nouvelle-Aquitaine. Malgré tout, l'indice de confiance des dirigeants girondins dans la pérennité de leur entreprise reste positif dans l'industrie (81 %), les services marchands (72 %) et la construction

(78 %), selon l'enquête trimestrielle de la CCI Bordeaux-Gironde⁽²⁾.

Une ombre au tableau : le secteur du commerce, « dont les perspectives de fréquentation de la clientèle restent négatives. Ce qui impacte l'indice de confiance des dirigeants sur la pérennité de leur entreprise, passant de 73 % à 64 % sur les 3 derniers mois », insiste Nathalie Wong-So, chef de projet Études économiques à la CCI Bordeaux-Gironde. ■

1 - L'enquête de la Banque de France régionale a été réalisée en décembre auprès de 3 600 chefs d'entreprise représentant 270 000 emplois en Nouvelle-Aquitaine

2 - L'enquête trimestrielle de la CCI Bordeaux-Gironde a été réalisée auprès de 600 chefs d'entreprise

Nouvelle-Aquitaine En bref

© Shutterstock



Travailleurs handicapés

LE DÉPARTEMENT DES LANDES VISE UN TAUX D'EMPLOI DE 9 %

Alors que la loi fixe l'obligation d'employer au minimum 6 % de travailleurs handicapés pour les entreprises de plus de 20 salariés, le département emploie, sur un effectif total de 1 956 personnes, 8,8 % d'agents en situation de handicap (données 2021), soit 176 personnes (85 hommes, 91 femmes), dont 58 aux Jardins de Nonères à Mont-de-Marsan. Par la convention signée le 30 janvier dernier avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour 2023-2025, la collectivité territoriale vise un taux d'emploi de 9 % en 2025. Cette convention implique également un engagement de 280 000 euros pour le département et de 262 000 euros pour le FIPHFP (financé par la Banque des territoires), destiné à couvrir les besoins liés à des aménagements de poste (achat de matériel, par exemple), à la formation, l'apprentissage...



© CMA NA Landes

Carnet

Frédéric Bouyssi est le nouveau directeur territorial de la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) Nouvelle-Aquitaine Landes. Avec un brevet de maîtrise en pâtisserie, un master 2 en métiers de la formation en économie et gestion (spécialisation en e-learning) obtenu à l'université Rennes 1, et un master 2 en management de la transformation de l'action publique à Sciences Po Bordeaux, le parcours de ce Landais d'adoption mêle expériences de terrain et consolidation théorique. Frédéric Bouyssi a commencé sa carrière en septembre 1987 dans les pâtisseries artisanales en qualité d'apprenti puis d'ouvrier pour atteindre le poste de chef de production en pâtisserie jusqu'en février 1997 où il rejoint le centre de formation de Mont-de-Marsan comme professeur en pâtisserie. En 2018, il devient responsable d'unité administrative et pédagogique au CFA. Directeur du centre de formation de la CMA depuis octobre 2020, il a assuré la transformation des services de l'établissement, dans le cadre de la réforme de l'apprentissage de 2018 qui a contribué à une augmentation de plus de 20 % des effectifs au cours des trois dernières années.

Villeneuve-sur-Lot PISCINE MALBENTRE : UN SYSTÈME INNOVANT DE RÉCUPÉRATION D'EAU

Déjà très engagé dans les économies d'énergie, via notamment l'installation d'un chauffage au bois et d'ombrières photovoltaïques, le centre aquatique Malbentre va prochainement mettre en place un nouveau dispositif permettant d'économiser en moyenne 2,5 m³ d'eau par jour, soit 800 à 900 m³ d'eau chaque année. Imaginé par Philippe Labro, responsable technique du centre, ce système récupérera désormais dans une cuve l'eau des analyseurs des trois bassins (celle-ci était auparavant rejetée avec les eaux dites « grises » issues des pédiluves, des douches...) qui sera ensuite renvoyée dans un bac tampon pour permettre le lavage régulier et indispensable des différents filtres. Avec ce dispositif ingénieux, et pour un coût de seulement 600 euros, le centre aquatique villeneuvois économisera 900 m³ d'eau par an, soit presque l'équivalent d'une vidange totale des bassins.



Fumel UNE INITIATIVE POUR REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE

La Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot lance l'opération « Ma Boutique à l'Essai » afin de permettre à tout porteur de projet qui souhaite ouvrir un commerce de proximité de tester leur concept dans une boutique pilote située dans le centre-ville. Au sein d'une boutique de 85 m², il pourra tester son idée et son marché pendant une période de 6 à 12 mois et bénéficiera d'un accompagnement dans le montage de son dossier et d'une expertise en création d'entreprise grâce à l'aide de partenaires locaux (frais bancaires réduits, assurance gratuite ou autre prestation à tarif préférentiel). L'autre avantage du dispositif pour le futur commerçant est de bénéficier d'un loyer modéré et d'avoir la possibilité de conserver le local si le test est réussi. Les différents acteurs de cette opération espèrent ainsi encourager l'ouverture de nouveaux commerces en centre-ville de Fumel, commune labellisée « Petites Villes de Demain » en 2021.





QUENTIN
GÉRARDIN

Créateur de
VR-Hexagone

Réalité augmentée

Un virtuose du virtuel

DORDOGNE · Quentin Gérardin, 36 ans, a créé l'entreprise VR-Hexagone, à Lalinde, en 2021, passant maître dans l'art des visites virtuelles et des techniques de réalité augmentée. Rencontre avec un technophile visionnaire de plus en plus plébiscité par les constructeurs, architectes et maîtres d'œuvre.

Par Léontine AMART

Echos Judiciaires Girondins :
Vous avez fait du virtuel votre nouvelle réalité professionnelle. Avec quels résultats concrets ?

Quentin Gérardin : « L'entreprise a fêté son troisième anniversaire en janvier 2024. Je suis encore tout seul à y travailler, mais je suis en mesure de proposer trois prestations différentes : les relevés en 2 ou 3D, les visites virtuelles et les produits intégrant la réalité augmentée. »

EJG : Par quel volet de l'activité avez-vous commencé ?

Q. G. : « J'ai débuté dans le métier en réalisant des relevés en 2 ou 3D pour des professionnels du BTP à l'aide d'un scanner et d'un drone. Les données collectées renseignaient mes clients sur les dimensions et les caractéristiques d'un espace

“ Suggérer une première visite sous une forme virtuelle aux clients est le moyen le plus sûr de savoir si les gens trouvent la maison ou l'appartement à leur goût ”

physique, qu'il s'agisse d'un bâtiment, d'un site géographique, d'un futur chantier. »

EJG : Très vite, ce service a été plébiscité par les constructeurs, les architectes ou encore les maîtres d'œuvre. Mais vous avez souhaité aller plus loin...

Q. G. : « J'ai cherché à développer les visites virtuelles, puis tout ce qui faisait appel à la réalité augmentée. On a souvent tendance à mélanger les deux notions, mais elles renvoient chacune à des réalités très différentes. La visite virtuelle permet à l'utilisateur de toucher du doigt un environnement auquel il n'a pas accès physiquement et d'interagir avec lui. *A contrario*, la réalité augmentée est une technique utilisée pour ajouter des éléments virtuels dans un environnement réel. »

EJG : À qui s'adressent vos prestations ? À une clientèle locale ?

Q. G. : « Je ne me suis pas mis de barrières géographiques. Comme son nom l'indique, VR-Hexagone vise une clientèle nationale. Je propose mes visites virtuelles aux propriétaires d'hébergements touristiques, aux conciergeries ou aux agents immobiliers. Je travaille également avec des responsables de salles de sport ou encore avec des

organisateurs de salons et des foires professionnels, Rest'hôtel, le salon de l'hôtellerie-restauration française étant un exemple parmi d'autres. »

EJG : Quelle plus-value êtes-vous en mesure de leur apporter ?

Q. G. : « La visite virtuelle contribue à valoriser un produit. Récemment, le patron d'un hôtel des Hautes-Alpes m'a demandé de mettre en valeur les équipements de son établissement dévolus à l'accueil de séminaires ou à la réception d'événements. À cela, s'ajoute un possible gain de temps pour les clients. Imaginez un agent immobilier qui chercherait à cibler les personnes les plus intéressées par un bien immobilier. Suggérer une première visite sous une forme virtuelle à ces clients est encore le moyen le plus sûr de savoir si les gens trouvent la maison ou l'appartement à leur goût avant de se rendre sur place pour un tour du propriétaire. »

“ Mon travail doit contribuer à valoriser le bien sans chercher à maquiller la réalité ”

EJG : Comment avez-vous eu l'idée de surfer sur la tendance du virtuel ?

Q. G. : « Je suis un technophile, un geek qui suit les tendances technologiques du moment depuis toujours. J'ai acheté mes premiers outils avant même que j'imagine me lancer un jour dans le virtuel. J'arrivais d'un tout autre milieu. J'ai travaillé pendant douze ans à la Fedd, une entreprise spécialisée dans la fabrication de composants électroniques (voir LVE n° 2593 du 24/01/2024). J'y suis entré en 2008 comme manutentionnaire après mon CAP de peintre en bâtiment. L'opportunité m'a été donnée d'évoluer dans l'entreprise au gré des différents projets qui y ont été menés. J'ai été associé à la mise en place d'un premier process, puis d'un autre et ainsi de suite. »

EJG : Vous auriez pu intégrer une entreprise spécialisée dans le virtuel comme salarié...

Q. G. : « J'ai eu envie de monter ma propre société. Mon père a toujours rêvé de créer la sienne, mais il est décédé brutalement d'un cancer avant de pouvoir mener son projet à terme. C'était pour moi, le moment ou jamais de faire le grand saut. »

EJG : Êtes-vous nombreux à travailler dans le secteur du virtuel en Dordogne ?

Q. G. : « Nous ne sommes pas très nombreux à proposer ce service. Pour autant, je ne verrais pas d'un mauvais œil que le secteur s'étoffe un peu car les gens ne connaissent pas ou mal notre activité. »

EJG : Il y a probablement beaucoup de questions sur la manière dont vous travaillez...

Q. G. : « C'est exact. Les gens sont curieux de voir avec quels instruments je travaille. Ils sont souvent

impressionnés par la caméra équipée de scanners qui pivote à 360 degrés pour capturer les images dans le moindre détail. »

EJG : Il n'est pas toujours simple de travailler dans un environnement qui n'est pas le sien. Dans quelle mesure vos clients peuvent-ils vous faciliter la tâche ?

Q. G. : « Je passe plusieurs heures sur place, trois heures environ pour un espace de 50 mètres carrés. Je leur demande de désencombrer les pièces dans la mesure du possible. Mon travail doit contribuer à valoriser le bien sans chercher à maquiller la réalité. » ■

Teréga Open Pau Chardy, au topp!

BÉARN • Du 19 au 25 février, Pau accueille la 6^e édition Teréga Open Pau-Pyrénées (TOPP), un tournoi international de tennis qui s'est rapidement fait une place sur le circuit ATP. « Une véritable fierté » pour l'ancien tennisman béarnais Jérémy Chardy, son fondateur et directeur.

Par Eustelle
LOUSTALET-TURON

A 36 ans, s'il est tout juste retraité, Jérémy Chardy vit encore et toujours « tennis ». L'ancien joueur professionnel a certes mis fin à sa carrière cet été, mais il ne s'est pas totalement éloigné des courts : actuel entraîneur d'Ugo Humbert, il dirige également l'Open Teréga et est d'autre part impliqué dans le développement du nouveau circuit UTS. Sa passion ne l'a visiblement jamais quitté depuis ses débuts à Boeil-Bezing, près de Nay, et il a à cœur de la partager. C'est d'ailleurs bien ce qui l'a motivé, en 2019, à créer un tournoi international de tennis sur les terres de son enfance. Ce 6 février, de passage à Pau, le Béarnais n'a ainsi pas manqué de rappeler le sens du Teréga Open Pau-Pyrénées (TOPP) qui se déroule chaque année au Palais des Sports palois.

LABELLISÉ « CHALLENGER 125 »

« J'ai eu beaucoup de chance : le tennis était ma passion, il est devenu mon métier. Ce tournoi, je l'ai voulu pour pouvoir rendre à la région ce qu'elle m'a donné mais

“ 18 000 spectateurs ont été accueillis lors de la dernière édition et 20 000 sont espérés cette année ”

aussi pour faire rêver les jeunes en leur proposant du tennis de haut niveau, ici à Pau », resitue-t-il. Six ans après la première édition, le pari semble gagné, notamment avec la labellisation du TOPP en « Challenger 125 » mais aussi au regard des 18 000 spectateurs accueillis en 2022 et des 20 000 espérés cette année. Sans oublier l'engagement des partenaires publics et privés avec, bien entendu, Teréga en première ligne. Le groupe palois, séduit dès le début de l'aventure, porte une ambition qui va au-delà du seul tournoi de tennis, comme le précise Jérémy Chardy : « Leur objectif a été de créer une passerelle entre le sportif et les entreprises en organisant des événements tout au long de la semaine à destination de ces dernières. »

UN ÉVÉNEMENT SPORTIF ET ÉCONOMIQUE

Si, au départ, quelques rendez-vous réservés aux acteurs économiques émaillaient la semaine, aujourd'hui le programme dédié est vaste, véritable événement

BENOÎT PAIRE ET DAVID GOFFIN EN TÊTES D'AFFICHE

Cette année, le TOPP accueillera de nouveau des joueurs de haut niveau, tous classés parmi les 200 meilleurs mondiaux. Parmi les têtes d'affiche, on notera la présence de Benoît Paire, David Goffin, Arthur Rinderknech ou encore Quentin Halys. De jeunes joueurs parmi les plus prometteurs, comme Dino Prizmic ou Lloyd Harris, seront également de la partie pour espérer décrocher une finale.

Les matchs, qui débiteront le dimanche 18 février, sont gratuits et ouverts à tous jusqu'au vendredi 23 février, selon le souhait de Jérémy Chardy. Seules les demi-finales et finales, le samedi 24 et le dimanche 25 février, sont payantes.

Par ailleurs, nouveauté cette année, le tournoi est retransmis sur la chaîne BeIN SPORTS et sur le site Internet de l'ATP comme sur son application.

dans l'événement. Pour Dominique Mockly, PDG de Teréga, le TOPP « est un moment collectif qui associe le sport et la vie économique, où se rencontrent des gens qui partagent les mêmes valeurs et notamment la valeur du territoire. » Cette année encore, la transition énergétique sera au cœur des échanges afin « d'apporter un éclairage », selon le dirigeant, notamment lors de la journée du 20 février dédiée à l'ensemble des partenaires de l'opérateur gazier. Une table ronde autour de l'attractivité du territoire et une autre sur le financement des start-ups, ou encore une conférence sur le changement climatique animée par Jean-Louis Étienne (par ailleurs ouverte au grand public) sont notamment au programme.

“ Ce tournoi, je l'ai voulu pour pouvoir rendre à la région ce qu'elle m'a donné mais aussi pour faire rêver les jeunes ”

THIERRY CHARDY AUX MANETTES

Ainsi, le Teréga Open Pau-Pyrénées a non seulement su trouver sa place aux côtés d'autres tournois français de sa catégorie mais aussi devenir un rendez-vous inscrit à l'agenda des acteurs économiques. Pour Jérémy Chardy, ce constat « est une véritable fierté », qu'il attribue en grande partie à son équipe, pilotée par son frère Thierry Chardy. À l'écouter, le jeune retraité assume son rôle de directeur avec modestie : sa véritable satisfaction est davantage encore celle d'un passionné. « Ce tournoi est un projet de cœur », résume-t-il. « Ce qui me rend heureux, c'est cette belle dynamique portée par tous et notamment par nos partenaires qui partagent la même ambition : que cet événement continue d'évoluer et que l'on parle du tennis comme de notre région. » ■



JÉRÉMY
CHARDY

directeur
du Teréga Open
Pau-Pyrénées.



Le « Family buy out » :

un schéma de transmission méconnu

TRIBUNE • Le dirigeant a souvent un enfant ayant la volonté et la capacité de reprendre le flambeau de l'entreprise familiale, mais ce dernier est rarement fils ou fille unique. Une donation peut alors s'avérer complexe car il est rare de disposer d'un patrimoine suffisant pour tout à la fois transmettre l'outil professionnel au repreneur et allouer ses autres enfants de manière équivalente grâce à d'autres biens.

Par **Bénédicte ANDRIEU-FILLIOL**, avocat en charge du département fiscalité et accompagnement des dirigeants et **Johan GAULIN**, avocat associé, responsable du marché entreprises familiales pour la France et du cabinet d'avocats pour le Sud-Ouest, EY Société d'Avocats



BÉNÉDICTE
ANDRIEU-FILLIOL ET
JOHAN **GAULIN**

© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins



Cest dans ce contexte précis que s'inscrit le « Family buy out » (ou FBO) : technique de transmission d'entreprise intrafamiliale qui combine une donation-partage et l'apport de tout ou partie des titres donnés à une holding de reprise, laquelle a recours à l'endettement pour financer la soulte permettant de désintéresser la fratrie de l'enfant repreneur.

MISE EN ŒUVRE D'UNE DONATION-PARTAGE AVEC SOULTE

La donation-partage permet un effet « cristallisateur » de la valeur des biens transmis.

L'entreprise est évaluée au jour de la donation, et non au jour du décès du donateur, pour le calcul des réserves héréditaires de chaque enfant.

Ainsi, seul le repreneur profitera ou supportera les variations de valeur de l'entreprise familiale, à la hausse comme à la baisse. Ses frères et sœurs ne seront plus concernés puisque l'évaluation de l'entreprise aura été « figée » au jour de la donation.

Notre retour d'expérience :

« La valorisation retenue est l'une des clés de la réussite de la transmission. Il est essentiel que la donation-partage ne « cristallise » que les valeurs, et non les rancœurs. Elle doit faire consensus au sein de tous les donataires, ainsi qu'auprès de l'administration fiscale. Le recours à un tiers en charge d'établir une valorisation de l'entreprise familiale dans le cadre d'une transmission patrimoniale (avec les décotes fiscalement admises) et d'expliquer ses conclusions avec pédagogie à tous les donataires est très précieux, voire déterminant. »

Tous les héritiers doivent consentir à la donation-partage, mais ne doivent pas nécessairement recevoir les mêmes actifs. Le repreneur peut être seul attributaire des titres de l'entreprise familiale, à charge pour lui de désintéresser sa fratrie via le paiement de soultes.

Tout l'intérêt du FBO réside dans le fait que c'est la holding de reprise qui finance les soultes, et non l'enfant repreneur.

Ce dernier pourrait les assumer à titre personnel, mais il devrait alors se verser des dividendes, soumis à la « flat-tax » (impactant à due concurrence sa capacité d'endettement) pour rembourser l'emprunt qu'il aurait souscrit.

Tandis que le recours à une holding de reprise soumise à l'impôt sur les sociétés permet de remonter les dividendes de l'entreprise familiale en quasi-exonération fiscale et de déduire les intérêts d'emprunt du résultat imposable (dans les limites en vigueur).

La capacité d'endettement de la holding de reprise est donc bien plus importante que celle du repreneur à titre personnel.

Notre retour d'expérience :

« La modélisation financière des flux futurs de l'exploitant et des distributions de dividendes permet de calculer les capacités d'emprunt de la holding de reprise, et – in fine – de calibrer le montant maximum des soultes. La validation en amont de la robustesse des business plans par un professionnel permet de fluidifier les négociations ultérieures avec les partenaires bancaires.

Le paiement des soultes peut être différé dans le temps. Toutefois, nous préconisons un paiement comptant au jour de la donation-partage. Une logistique parfaitement anticipée des différentes étapes du Closing avec toutes les parties prenantes permet la concointance de la donation-partage, du transfert de la dette à la holding de reprise et du paiement effectif des soultes. »

« L'intérêt du FBO réside dans le fait que c'est la holding de reprise qui finance les soultes, et non l'enfant repreneur »

Avantages fiscaux de la donation-partage avec soulte

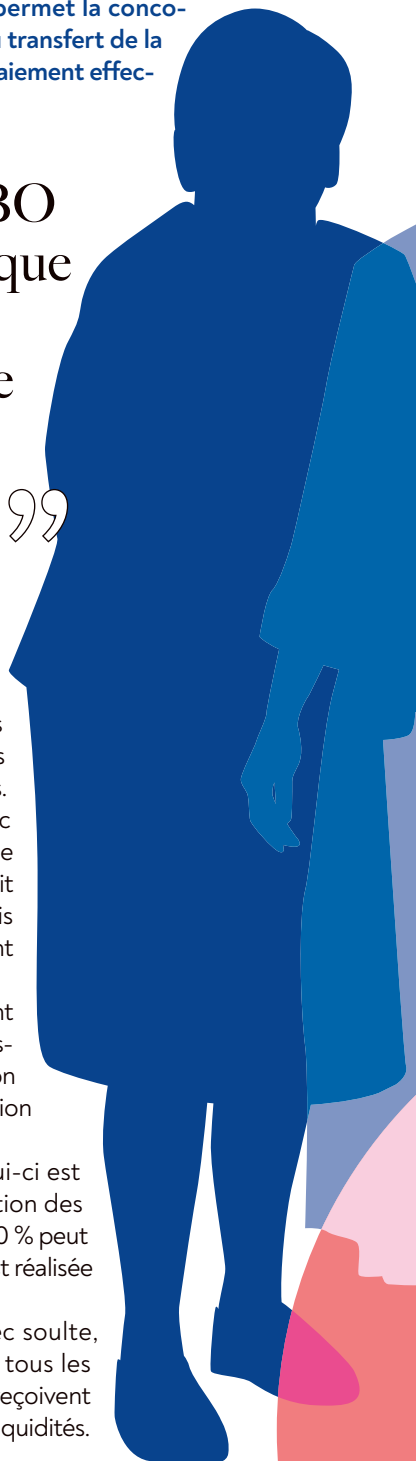
Le régime « Dutreil » est applicable. Ce dispositif permet, sous conditions, une exonération de droits de donation à concurrence des trois quarts de la valeur des biens transmis.

En cas de donation-partage avec soulte, l'exonération partielle profite non seulement au repreneur qui reçoit les titres de l'entreprise familiale, mais également aux enfants qui perçoivent des liquidités.

La donation démembrée est souvent choisie car elle permet de réduire l'assiette de calcul des droits de donation par l'effet du barème fiscal, en fonction de l'âge du donateur.

Rappelons néanmoins que si celui-ci est âgé de moins de 70 ans, une réduction des droits de mutation à titre gratuit de 50 % peut être applicable lorsque la donation est réalisée en pleine propriété.

En cas de donation-partage avec soulte, cette réduction de droits profite à tous les donataires, y compris à ceux qui ne reçoivent pas les titres de l'entreprise mais des liquidités.



Selon les cas, une donation-partage avec soulte de titres en pleine propriété peut donc s'avérer fiscalement moins coûteuse qu'une donation de la seule nue-propriété.

Notre retour d'expérience :

« Le coût fiscal de la transmission, bien que primordial, ne doit pas être le seul critère d'arbitrage entre une donation de titres démembrés ou en pleine propriété : la répartition des pouvoirs et des droits de vote, le financement du train de vie futur des donateurs, ou encore le besoin en trésorerie de la holding de reprise, sont autant d'éléments qui doivent être appréhendés en amont afin de décider de la nature juridique et de la quotité des titres qui seront donnés.

En outre, selon l'âge et la situation familiale du donateur, la transmission offre l'occasion de s'interroger sur l'opportunité de modifier son régime matrimonial. À titre d'exemple, l'adjonction d'une société d'acquêts à un régime séparatiste permet en priorité d'assurer la protection du conjoint survivant, mais également de doubler les abattements en ligne directe et le bénéfice des tranches basses du barème des droits de donation. »

Réalisation de l'apport à une holding de reprise

L'enfant repreneur apporte les titres reçus dans le cadre de la donation-partage, à condition pour la Holding de reprise de prendre à sa charge les soultes dues.

L'application du dispositif « Dutreil » à la transmission préalable suppose la souscription par les donataires d'engagements de conservation des titres de l'entreprise familiale reçus.

La loi prévoit toutefois une exception en cas d'apport des titres à une holding.

Cette opération est soumise à différentes contraintes, dont la répartition du capital de la holding de reprise : celle-ci doit être détenue, à concurrence de 75 % au moins du capital et des droits de vote, par les personnes soumises aux

engagements de conservation de l'entreprise familiale, et ce jusqu'à leur expiration.

Il en résulte que :

- Des tiers peuvent souscrire, le cas échéant, au capital de la Holding jusqu'à 25 % ;
- D'autres membres de la famille peuvent réaliser des apports de titres au bénéfice de la Holding du repreneur (pourvu qu'ils soient également contraints à des engagements de conservation).

Il est fréquent que les donateurs apportent également à la holding de reprise l'usufruit ou la pleine propriété de titres qui n'ont pas été transmis, afin de permettre une relation maximale au capital de l'entreprise familiale.

Notre retour d'expérience :

« Les modalités choisies pour la transmission réalisée en amont (donation démembrée ou en pleine propriété), le calibrage des remontées de dividendes nécessaires au remboursement de la dette de soultes, ainsi que les contraintes de détention du capital de la holding de reprise liées au maintien de l'exonération partielle sont autant d'éléments complexes et imbriqués qui requièrent un calcul extrêmement précis du quantum de l'apport. »

Les donateurs peuvent souhaiter retirer des liquidités à l'occasion de la transmission de leur entreprise familiale, notamment afin de compenser la baisse future de leurs dividendes.

La transmission peut s'opérer pour partie à titre gratuit et pour l'autre à titre onéreux : la holding de reprise rachetant purement et simplement une partie des titres aux donateurs (l'impôt sur la plus-value réalisée étant alors exigible).

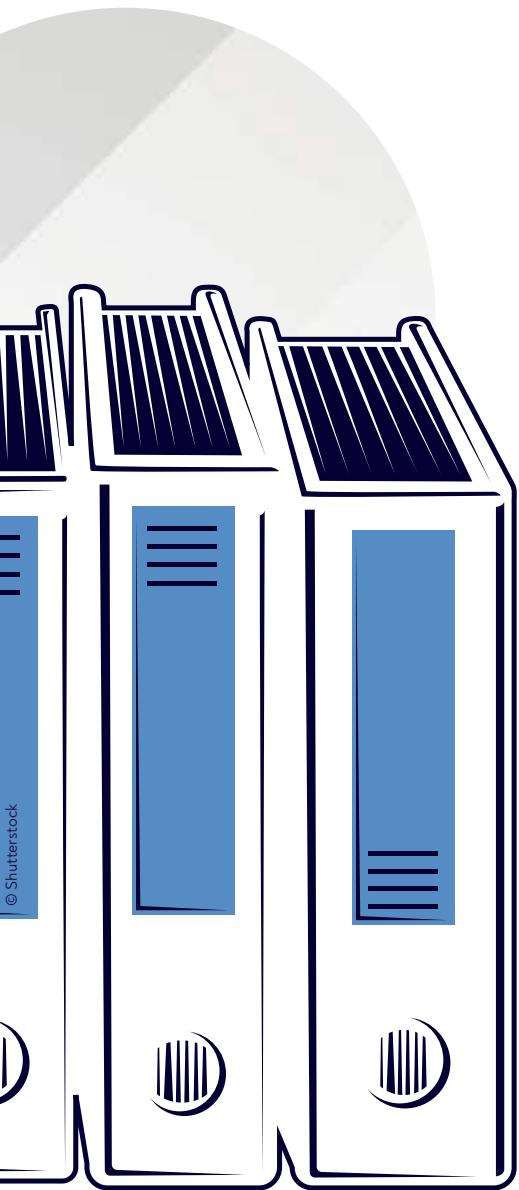
La transmission totale du capital de l'entreprise familiale peut également être échelonnée dans le temps, en fonction des capacités de remboursement de la holding de reprise. Il peut alors être opportun pour les futurs cédants de loger les titres conservés dans une société ad hoc, et de bénéficier du report d'imposition sur la plus-value d'apport (sous les contraintes inhérentes à ce mécanisme).

Toutes les combinaisons sont possibles.

Notre retour d'expérience :

« Quel que soit le schéma de transmission, et même si celle-ci intervient au sein de la famille, il est nécessaire de prévoir des pactes d'associés, tant au niveau de l'entreprise transmise qu'au niveau de la holding de reprise, et d'anticiper la future gouvernance du groupe afin de sécuriser le donateur, le temps nécessaire, quant aux pouvoirs du repreneur sur certaines décisions stratégiques.

Si le transfert de propriété des titres peut être réalisé en un délai assez court, la transmission du contrôle d'une entreprise familiale à la génération suivante requiert un processus de maturation beaucoup plus long. » ■



Donner ou léguer Gare à la liquidation civile de succession !

CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE ·

Vous envisagez de donner un ou plusieurs biens à l'un de vos enfants ou à toute autre personne ? Vous souhaitez organiser votre succession en rédigeant un testament dans lequel vous consentirez divers legs ? Avant que vous ne vous lanciez dans l'établissement d'un projet précis, lisez d'abord le présent article.

Par M^e Nicolas BUGEAUD, notaire à Ambarès-et-Lagrave

Il est un principe très important en droit des successions et des libéralités que vous devez savoir : ce que vous donnez ou légué est intégré dans la liquidation de succession, afin de vérifier que l'un de vos héritiers n'en soit pas lésé, et dans l'affirmative, il devra être indemnisé. Dès que s'ouvre une succession, le notaire qui en est chargé doit regrouper les libéralités (c'est-à-dire les donations et les legs) consenties par le défunt ; elles participeront

de l'établissement de la liquidation¹. Juridiquement, cela s'effectue en raison de deux dispositifs légaux : la réserve héréditaire (I) et le rapport successoral (II).

LE FONCTIONNEMENT DE LA RÉSERVE HÉRÉDITAIRE

La réserve héréditaire est prévue aux articles 912 et suivants du Code civil ; elle fonctionne de la manière suivante :

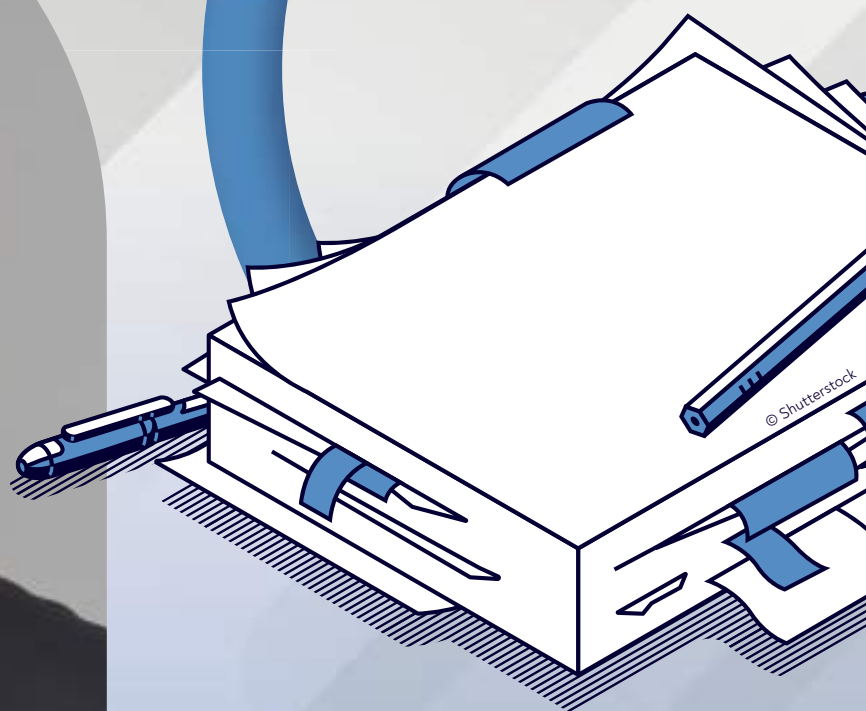
- 1^{re} étape : le notaire établit une masse intégrant les biens existant au décès (soit l'actif diminué du passif, en ce compris les biens légués) et les biens antérieurement donnés², ce qui lui donne une valeur totale.

- 2^e étape : sur la valeur de la masse ainsi définie, y sont appliquées des quotités définies par la loi ; une première correspond à la réserve héréditaire³ et une seconde correspond à la quotité disponible. La loi précise qu'en présence d'un enfant, la réserve est de 1/2 (de même pour la quotité disponible) ; en présence de deux enfants, elle est de 2/3 (et la quotité disponible est de 1/3) ; en présence de trois enfants ou plus, elle est de 3/4 (et la quotité disponible de 1/4) ; et si c'est un conjoint qui est héritier réservataire, la réserve est d'un 1/4 (et la quotité disponible de 3/4). Ces quotités permettent ainsi de définir quelle est la valeur de la réserve et celle de la quotité disponible⁴. S'il y a plusieurs héritiers réservataires, la réserve est divisée par leur nombre afin de déterminer la valeur de la réserve individuelle.

- 3^e étape : sont imputées les libéralités faites par le défunt. Tout d'abord, on commence par les donations, dons manuels et donations-partages, et ce, suivant

un ordre chronologique (de la plus ancienne à la plus récente). Puis, sont imputés les legs de manière proportionnelle (on parle d'imputation au marc le franc). Cette étape consiste à imputer la valeur d'une libéralité, soit sur une réserve individuelle d'un héritier réservataire qui en est bénéficiaire, soit sur la quotité disponible⁵. Si une libéralité dépasse son secteur d'imputation, elle porte atteinte à la réserve.

- 4^e étape : en présence d'une libéralité portant atteinte à la réserve, on dit qu'elle est réductible, c'est-à-dire qu'elle peut faire l'objet d'une action en réduction par les héritiers réservataires qui peuvent alors agir dans le délai de 5 ans à compter du décès ou de 2 ans à compter du jour où ils ont eu connaissance de l'atteinte portée à leur réserve, sans jamais pouvoir excéder 10 ans à compter du décès. En principe, il s'agit d'une réduction en valeur, c'est-à-dire que l'action permet d'exiger du bénéficiaire de la libéralité réductible à ce qu'il verse une indemnité de réduction (soit une compensation



M^E NICOLAS
BUGEAUD





© Shutterstock

financière) aux héritiers réservataires. Le bénéficiaire peut y substituer une réduction en nature, c'est-à-dire laisser une quote-part indivise sur les biens reçus par la libéralité réductible égale au montant de l'atteinte à la réserve.

- L'indemnité de réduction est en principe payée au moment du partage et son montant sera fonction de la valeur des biens objet des libéralités réductibles à ce même moment (sauf les hypothèses d'aliénation et de subrogation, où l'on tient compte des mêmes valeurs que pour la réunion fictive). Il est important de souligner qu'en termes de propriété, la réserve héréditaire n'a pas d'effet, c'est-à-dire qu'une personne peut disposer de ses biens par libéralités comme il le souhaite ; les héritiers réservataires ne peuvent pas empêcher l'exécution d'une libéralité s'ils sont remplis de leur réserve⁶.

L'INTÉRÊT DE LA FACULTÉ DE CANTONNEMENT

Pour éviter de payer une indemnité de réduction (réduction en valeur) ou de subir les inconvénients de l'indivision avec les héritiers réservataires (réduction en nature), le bénéficiaire d'une libéralité réductible pourrait recourir à la faculté de cantonnement prévue à l'article 1002-1 du Code civil (prévue également au conjoint survivant à l'article 1094-1). Cela consiste à ne choisir qu'une partie des biens objet de la libéralité. Ainsi, de cette manière, le bénéficiaire laisserait certains biens, et à son choix exclusif, aux héritiers réservataires, de façon à amoindrir voire supprimer toute atteinte à leur réserve.

LA PARTICULARITÉ DU LEGS UNIQUE D'USUFRUIT

Prenons l'exemple suivant : une personne décède et laisse pour lui succéder son fils unique ; le défunt, seul propriétaire d'une maison dans laquelle il vit avec sa concubine, a consenti un legs de l'usufruit de cette

maison au profit de celle-ci. L'usufruit est le droit pour son titulaire de jouir du ou des biens qui en sont grevés en les utilisant personnellement ou d'en percevoir les fruits (par exemple, en percevant les loyers après avoir mis un bien immobilier en location). Sauf stipulation contraire, l'usufruit est présumé viager, c'est-à-dire qu'il ne s'éteindra qu'au décès de son titulaire.

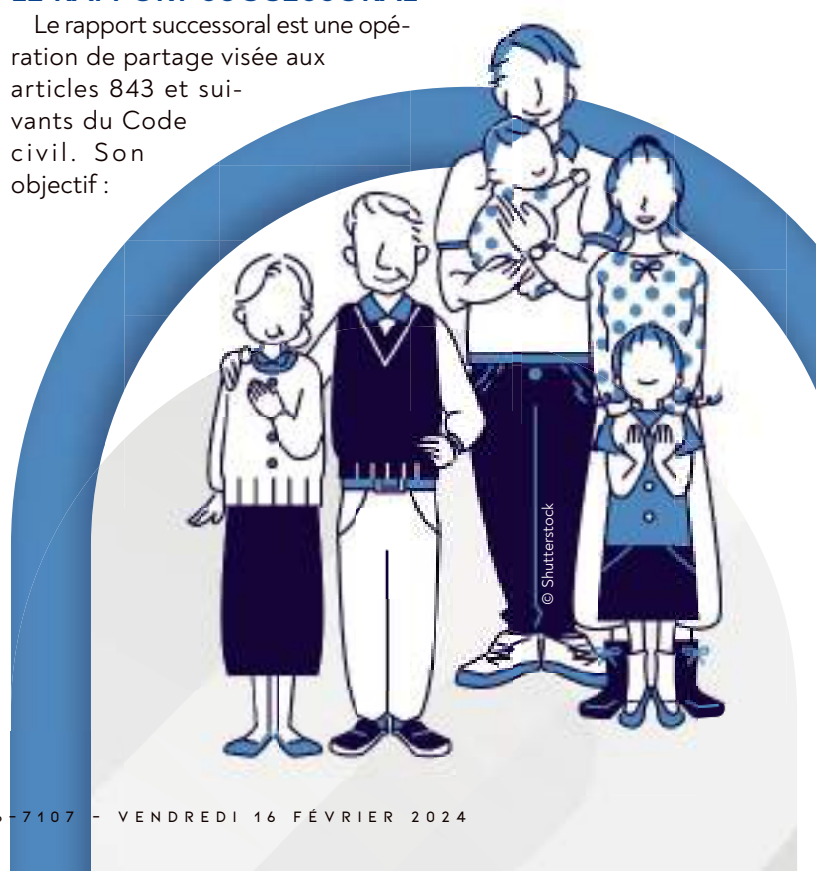
Dans cet exemple, le legs d'usufruit permet au défunt de s'assurer que sa concubine puisse jouir de sa maison pendant toute sa vie. Le fils deviendra nu-propriétaire de la maison, devant subir le droit d'usufruit de la concubine de son père jusqu'à son décès.

Si le legs de l'usufruit fait à la concubine porte atteinte à la réserve héréditaire, l'article 917 du Code civil offre un choix au fils : soit il opte pour l'exécution du legs sans pouvoir exercer l'action en réduction, soit il substitue la toute propriété de la quotité disponible (soit la moitié en pleine propriété de la succession) au droit d'usufruit initialement légué.

Cet article ne s'applique qu'en présence d'un seul legs d'usufruit. Il est écarté lorsque le défunt a consenti une ou plusieurs autres libéralités. L'intérêt de cet article est d'éviter une réduction systématique des legs d'usufruit, puisque la seule manière pour l'héritier réservataire qui ne souhaite pas subir le droit d'usufruit du légataire, est d'abandonner la totalité de la quotité disponible en pleine propriété, au lieu de pouvoir bénéficier classiquement de l'indemnité de réduction comme vu précédemment. Cette limitation dans le droit de l'héritier réservataire vise à l'inciter à exécuter le legs d'usufruit. Les dispositions de l'article 917 du Code civil n'étant pas d'ordre public, il est loisible pour le testateur de prévoir dans son testament qu'elles ne seront pas applicables.

LE RAPPORT SUCCESSORAL

Le rapport successoral est une opération de partage visée aux articles 843 et suivants du Code civil. Son objectif :



© Shutterstock

maintenir l'égalité entre les héritiers. Il n'y a rapport successoral que s'il y a plusieurs héritiers de même rang, qu'ils soient ou non réservataires. L'opération consiste à ajouter à la masse des biens dépendant de la succession, la valeur des biens qui ont été donnés selon les mêmes règles évoquées précédemment concernant la réunion fictive (sauf en ce qui concerne la date de ces valeurs, puisque pour le rapport successoral on prend en compte la date du partage et non celle du décès, mais en pratique, si le partage n'intervient que quelques mois après le décès, il s'agira des mêmes valeurs). Ne sont rapportables que les libéralités consenties en avancement de part successorale, à l'exception des donations-partages qui ne sont jamais rapportables. Les libéralités peuvent être stipulées hors part successorale (et donc dispensées de rapport), mais peuvent prévoir qu'en cas de renonciation du donataire à la succession du donateur, elles devront être rapportées.

Prenons l'exemple suivant : une personne A décède, laissant pour lui succéder deux enfants : B et C. A avait fait donation d'un bien immobilier à B d'une valeur de 300 000 évalué à 500 000 au jour du décès (et du partage) ; elle a été stipulée faite en avancement de part successorale. Les biens existant au décès sont évalués à 200 000. La masse sera donc de 700 000 (200 000 de biens existant au décès et 500 000 de biens donnés). Comme il y a deux héritiers de même rang, la masse se partage en deux, soit 350 000 chacun. Le partage comprendra deux lots, celui de B et celui de C. Dans le lot de B, on y retrouvera une indemnité de rapport en moins prenant égale à la valeur du bien qui lui avait été donné, soit 500 000 ; seulement, étant donné que la valeur de cette indemnité est supérieure à ses droits dans la masse (350 000), il devra une soulte de 150 000 à C. Dans le lot de C, il y aura la totalité des biens existant au décès ainsi que la soulte due par B. Ainsi, du fait du rapport, l'ensemble des biens de la succession est dévolu à C, et B devra une soulte de 150 000 à C⁷.

Comme indiqué précédemment, le rapport successoral s'applique, que les héritiers soient ou non réservataires. Ainsi, cet exemple aurait été tout à fait valable si B et C étaient les neveux d'A, en l'absence de descendants et de conjoint.

Vous l'aurez compris : il est nécessaire de tenir compte des règles évoquées ci-dessus pour pouvoir efficacement transmettre vos biens, afin de ne pas encourir le risque qu'une action en réduction ou le rapport d'une libéralité ne remette en cause l'objectif recherché.

De plus, les droits spécifiques des enfants à l'égard des libéralités faites au profit du conjoint peuvent également obérer votre projet. En effet, si vous choisissez d'effectuer une libéralité en usufruit à votre conjoint portant sur des liquidités bancaires, les enfants nus-propriétaires pourraient notamment l'obliger à employer les sommes

à l'acquisition de biens (biens immobiliers ou parts de SCPI par exemple) sur lesquels le démembrement de propriété sera transféré (article 1094-3 du Code civil). En outre, en cas de famille recomposée, et si une libéralité faite au profit du conjoint porte sur des biens en pleine propriété, tout enfant non commun du couple pourra y substituer les droits en usufruit sur la part d'héritage qu'il aurait recueillie en l'absence de conjoint (article 1098 du Code civil).

Afin d'éviter qu'un paramètre de la liquidation ne vous échappe, il est fortement recommandé que vous recouriez à l'expertise du notaire. Pour rappel, son conseil est gratuit ! ■

[1] La liquidation de succession consiste pour le notaire à définir en valeur les droits des héritiers et des légataires.

[2] Il s'agit de « la réunion fictive » : on intègre dans la masse les valeurs au jour du décès des biens antérieurement donnés selon leurs états aux jours où ils ont été donnés. S'ils ont été aliénés, on prend en compte leurs valeurs au jour de leurs aliénations ; s'ils ont été subrogés, on intègre la valeur des nouveaux biens au jour du décès mais selon état à l'époque de leurs acquisitions (sauf en cas de dépréciation inéluctable où dans ce cas, on ne tient pas compte de la subrogation).

[3] La réserve héréditaire profite aux enfants du défunt et à leurs propres descendants en cas de prédécédés, ou en l'absence de descendants du défunt, à son conjoint.

[4] Si une libéralité est faite au profit du conjoint, celui-ci bénéficie d'une quotité disponible spéciale entre époux prévue à l'article 1094-1 du Code civil qui est, à son choix exclusif, soit de la quotité disponible ordinaire, soit d'un quart en pleine propriété et de trois quarts en usufruit, soit de la totalité en usufruit.

[5] On parle ici de secteurs d'imputation. Pour savoir s'il convient d'imputer sur la quotité disponible ou sur la réserve, cela est fonction de la qualité du bénéficiaire de la libéralité. S'il n'est pas héritier réservataire, la libéralité doit nécessairement s'imputer sur la quotité disponible. En revanche, s'il est héritier réservataire, cela dépend des stipulations de l'acte : sauf stipulation contraire, une donation est présumée consentie en avancement de part successorale et doit donc s'imputer sur la réserve et subsidiairement sur la quotité disponible, tandis qu'un legs est présumé consenti hors part successorale et doit donc s'imputer exclusivement sur la quotité disponible.

[6] La libéralité, même réductible, constitue un titre de propriété pour son bénéficiaire. Même si les droits des héritiers réservataires sont respectés (que ce soit ou non grâce à des indemnités de réduction), ils doivent subir la dévolution des biens effectuée par le défunt au moyen des libéralités qu'il a consenties. Toutefois, l'article 924-4 du Code civil précise qu'en présence d'une libéralité réductible portant sur un bien immobilier, les héritiers réservataires disposent d'un droit de suite sur ledit bien, de sorte que si le bénéficiaire de la libéralité ne peut pas payer l'indemnité de réduction, ils pourront l'exiger auprès de tout éventuel acquéreur de ce bien, et si celui-ci ne le peut pas, ils pourront exercer une action en revendication sur le bien (sauf si les héritiers réservataires ont préalablement consenti à son aliénation).

[7] Précision étant ici faite que lorsqu'une libéralité est à la fois rapportable et réductible, son bénéficiaire ne doit que l'indemnité de rapport, puisque, l'indemnité de réduction ne formant qu'une partie de la valeur du bien donné, elle se confond avec l'indemnité de rapport.

Endettement privé :

un risque sous-estimé

ÉCONOMIE · Malgré un repli du ratio de dette privée, sous l'effet d'un peu de croissance du PIB, l'endettement des entreprises et des ménages demeure très élevé au sein de la zone euro...

Par Raphaël DIDIER

A force de ne parler que des risques liés à la dette publique, l'on finirait par oublier qu'il existe également une dette privée ! Au sens de la comptabilité nationale, la dette privée au sein de la zone euro est constituée, d'une part, des prêts nets accordés par les intermédiaires financiers résidents et non-résidents aux ménages et aux sociétés non financières (SNF), d'autre part des en-cours de titres émis par les SNF. En sont par conséquent exclus les crédits intragroupes et interentreprises, ainsi que des crédits commerciaux. Pour faciliter l'analyse, la dette privée est généralement rapportée au PIB, ce que l'on qualifie alors de ratio (ou taux) d'endettement privé.

UN RATIO D'ENDETTEMENT PRIVÉ TRÈS ÉLEVÉ

Au deuxième trimestre 2023, le ratio d'endettement privé s'est établi à 112,9 % du PIB dans la zone euro, en repli de 1,9 point par rapport au trimestre précédent, sous l'effet d'un reliquat de croissance du Produit intérieur brut (PIB). C'est d'ailleurs le cas dans les principales autres régions économiques du monde, qui servent de repères à la Banque centrale

européenne (BCE) : 149 % aux États-Unis (-1,3 point), 170,1 % au Japon (-1,3 point), 130,1 % au Royaume-Uni (-2,8 points).

Mais au sein de la zone euro, c'est l'hétérogénéité qui prime – comme toujours – avec des taux d'endettement privé très différents selon les pays membres : 103,9 % en Allemagne (-1,1 point), 142 % en France (-2,2 points), 101,4 % en Italie (-0,9 point), 104,8 % en Espagne (-2,9 points). Et alors que la tendance sur dix ans est globalement à un recul de ce ratio (sauf au Japon), la situation française en prend le contre-pied (+25 points) !

Assurément, le niveau élevé atteint par les taux d'intérêt et l'atonie de la croissance ne peuvent que rendre plus difficilement supportable la dette privée, d'où un risque sérieux de faillites en cascade. Ce, d'autant plus que derrière les pourcentages en baisse, le montant nominal de l'endettement des ménages et des sociétés non financières continue son escalade, ce qui est bien le fond du problème...



ENDETTEMENT EN HAUSSE DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES ET DES MÉNAGES

Là encore, à la faveur d'un peu de croissance, le ratio d'endettement brut des SNF est en recul presque partout, mais avec de fortes disparités : 48,5 % aux États-Unis (-0,6 point), 102,6 % au Japon (-0,8 point), 50,6 % au Royaume-Uni (-1,5 point) et 57,4 % au sein de la zone euro (-1,1 point). Ce taux s'élève à 78,4 % du PIB en France, très au-dessus de celui des autres grands pays européens : 50,4 % en Allemagne, 61,8 % en Italie, 55 % en Espagne. Une fois corrigée de la trésorerie détenue, la situation est un brin plus optimiste, puisque l'endettement net des SNF françaises s'élève à 39,1 % en France, contre 33,7 % en Allemagne, 36,4 % en Italie et 30,1 % en Espagne, avec une moyenne de 29,5 % au sein de la zone euro. Mais alors que la tendance sur une décennie est à la baisse dans la zone euro, au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie, l'on assiste au contraire à une hausse en Allemagne et une stagnation à niveau élevé en France.

Il n'en fallait pas plus pour que la BCE sonne l'alarme. Dans son dernier rapport sur la stabilité financière, elle semble même avoir pris conscience que le resserrement de sa politique monétaire a été mené au pire moment du cycle économique : « Les

“ L'endettement des ménages et des sociétés non financières continue son escalade ”

coûts plus élevés des emprunts et du remboursement de la dette vont de plus en plus mettre à l'épreuve la résilience des ménages, des entreprises et des gouvernements de la zone euro ». Mais dans son allocution, le vice-président de la BCE, Luis de Guindos, semble moins intéressé par la situation des ménages et des entreprises, que par celle du secteur financier dans son ensemble (secteur bancaire, secteur financier non bancaire...) dont il redoute la fragilité, en cas de défaut de remboursement des premiers. Pourtant, même les agences de notation manifestent de vives inquiétudes pour les sociétés non financières, entre tensions immédiates sur les financements de trésorerie et conséquences à retardement de la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts obligataires.

Le danger est d'autant plus grand que le contexte dans de nombreux secteurs d'activité est peu porteur, pas uniquement dans l'immobilier. Eu égard à la dégradation des conditions socio-économiques et géopolitiques, la demande s'affaiblit durablement. En particulier, l'endettement des ménages, qui a longtemps servi de viatique pour satisfaire des désirs de consommation croissant plus vite que les revenus, atteint désormais ses limites. Ainsi, au deuxième trimestre 2023, il a atteint 90,6 % du revenu disponible brut (RDB) dans la zone euro : 85,6 % en Allemagne, 97,9 % en France, 60 % en Italie et 79,9 % en Espagne.

Peut-être est-il grand temps d'admettre que le monde traverse une « polycrise » pour reprendre le mot du sociologue Edgar Morin ? Dans ce contexte, plutôt que d'agiter sans cesse le spectre de la crise de la dette publique, peut-être serait-il temps de prendre au sérieux la menace de l'endettement privé ? ■

© Shutterstock

Robotisation Comment la France rattrape son retard ?

TECH - La robotisation des entreprises a bien progressé en France, ces dernières années. Le pays revient de loin. Car faute de très grands industriels, c'est la réindustrialisation et la modernisation des sites et entrepôts qui redonnent un élan.

Par Pierre MANGIN

La robotisation se porte mieux en France. Le rattrapage se confirme. La dernière enquête de Xerfi (novembre 2023), montre que les achats de robots industriels (en usine) ont bien résisté en 2023, malgré une pression sur les capacités d'investissement des entreprises. Ils devraient se maintenir en 2024 et 2025, à + 6 % par an, si l'automobile et l'aéronautique ne ralentissent pas.

S'agissant de la robotique industrielle, l'organisation d'entrepreneurs Evolis (biens d'équipement et machines de production industrielle) a constaté une bonne progression post-Covid en 2022 (+15,3 %), mais anticipe une croissance moindre pour 2023, sauf pour les robots collaboratifs (ou « cobots ») en plein essor (cf. le japonais Omron).

Selon les chiffres IFR (International Federation of Robotics), la France devrait conserver sa 8^e place dans le monde en achats de robots industriels et sa troisième place en Europe, derrière l'Allemagne et l'Italie. Mais l'Hexagone n'est qu'au 18^e rang mondial en nombre de robots installés.

Les autres branches de la robotique (logistique, inspection/surveillance, secteur médical et agriculture) se redynamisent grâce à la poussée de la concurrence, à l'adoption de nouveaux usages et aux traitements des

données (dont l'IA - intelligence artificielle). La distinction entre la robotique industrielle et la robotique de service s'estompe, beaucoup de développements étant communs à ces deux domaines, car la tendance est aux robots mobiles et collaboratifs.

LE PLAN FRANCE ROBOTS INITIATIVES

En revanche, le marché des robots compagnons (à forme humanoïde ou non) n'a pas encore réellement décollé, « faute de technologies capables d'apporter une véritable plus-value à ces produits », constate l'étude Xerfi. En attendant, les fonctions d'assistant personnel se répandent, grâce à l'IA, dans des objets d'utilisation courante.

“ L'Hexagone n'est qu'au 18^e rang mondial en nombre de robots installés ”

Un retard à combler La France ne manque pas de grands équipementiers ou experts en matière de robotique (Actenium, Cimlec Industrie, Clemessy, Siléane,

Sepro...), à côté de leaders comme le franco-suisse Staübli. Le pays accuse cependant un retard par rapport à l'Allemagne ; on compte trois fois moins de robots industriels en France - ce qui s'explique, en grande partie par la contraction des industries de l'automobile et des composants électroniques dans l'Hexagone.

Le plan France Robots Initiatives, lancé en 2013, a pourtant porté des fruits. De vraies filières ont émergé. Le transfert technologique entre chercheurs - universités, grandes écoles - et industriels a fonctionné, accompagné d'investissements conjoints publics et privés. On voit des rapprochements entre équipementiers historiques et de jeunes pousses (partenariats, prise de participation, comme Agreenculture et Pellenc), ou encore les ouvertures faites par l'américain Medtronic, dans le domaine des systèmes de chirurgie robotique. Les initiatives récentes de réindustrialisation ou « néo-industrialisation » avec relocalisation contribuent aussi à cette nouvelle dynamique dans les territoires.

LA PERCÉE DES START-UP FRANÇAISES

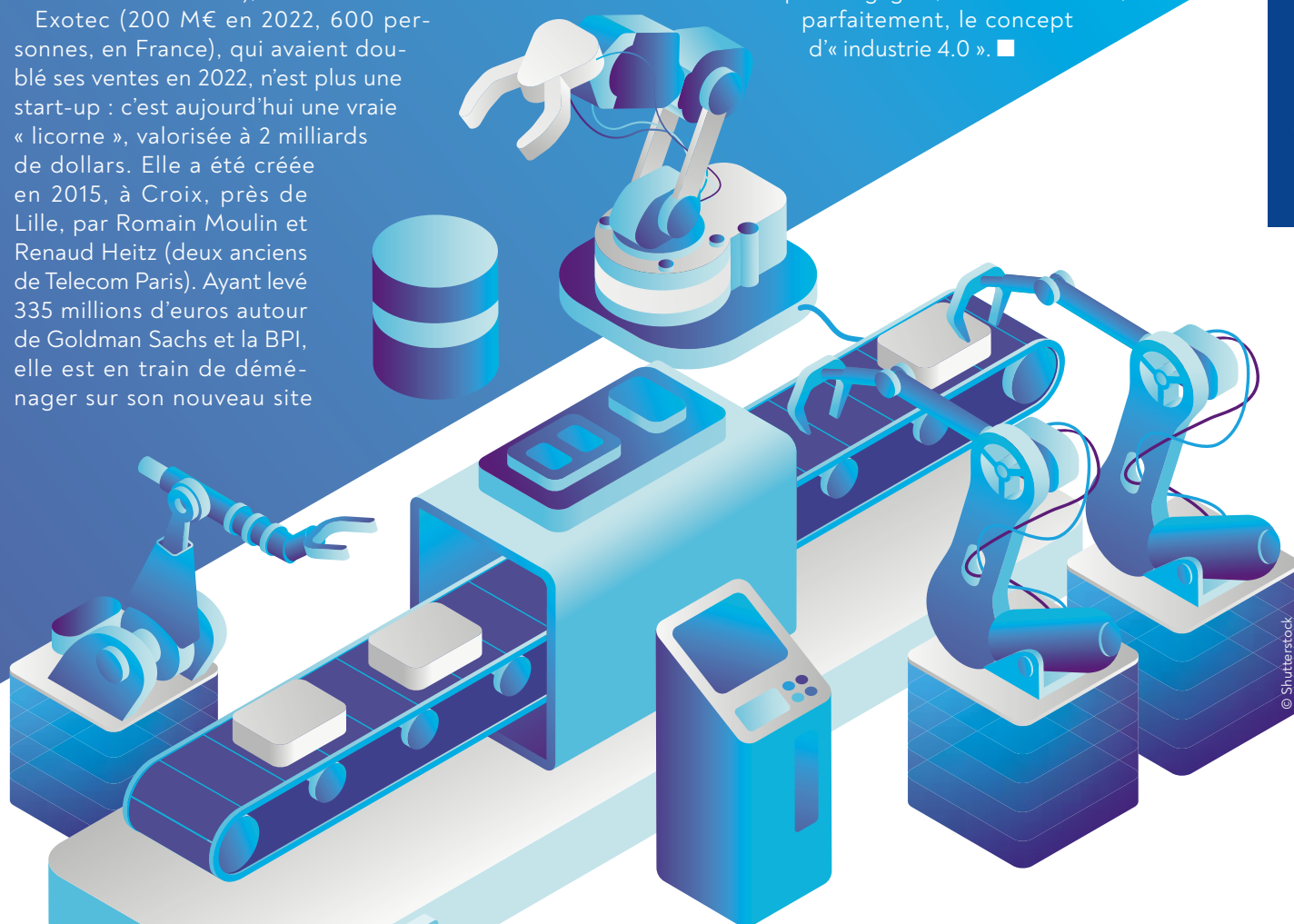
L'enquête de Xerfi constate la belle percée des start-up hexagonales. Citons Exotec, eCential Robotics, Naïo Technologies, Scallog... qui viennent s'ajouter à des acteurs référents comme Effidence (Romagnat, Auvergne) ou Balyo (chariots autonomes, à Arcueil, Ile-de-France) ou Meanwhile (robot mobile médical à Villeurbanne), etc.

Exotec (200 M€ en 2022, 600 personnes, en France), qui avaient doublé ses ventes en 2022, n'est plus une start-up : c'est aujourd'hui une vraie « licorne », valorisée à 2 milliards de dollars. Elle a été créée en 2015, à Croix, près de Lille, par Romain Moulin et Renaud Heitz (deux anciens de Telecom Paris). Ayant levé 335 millions d'euros autour de Goldman Sachs et la BPI, elle est en train de déménager sur son nouveau site

« Imaginarium » de 25 000 m² à Wasquehal (Lille), où elle pourra accueillir jusqu'à un millier de salariés. Ses robots Skypod répondent exactement aux besoins des entrepôts logistiques où se préparent les commandes sur des racks qui peuvent être stockés jusqu'à une hauteur de 10 mètres, sans intervention humaine. La société a également développé un bras articulé pour déplacer des pièces ou paquets, un convoyeur dit « intelligent » et un logiciel gestionnaire d'entrepôts. Elle s'apprête à ouvrir un pôle de recherche (25 personnes) à Lyon.

PRIORITÉ AU LOGICIEL

Le point fort de ces réussites est, pour sûr, le logiciel. C'est le cas pour Scallog : ce concurrent d'Exotec à plus petite échelle (12 M€, 60 salariés), basé à Nanterre, fabrique des robots baptisés Bobby, capables de soulever des palettes de 600 kg. Ils sont déjà vendus sur 80 sites en France et à l'international. Autres exemples, Sepro Robotique (créé en 1994 à la Roche-sur-Yon, en Vendée) : grâce à l'intelligence artificielle, son système optimise les déplacements des robots, ce qui se traduit par des gains en énergie, en usure de pièces et en temps. À Paris, Ganymed Robotics (qui a levé 21 M€, en 2022) réussit dans la chirurgie orthopédique, tandis que Naïo Technologies, près de Toulouse, s'est spécialisée dans le maraîchage et la viticulture. Preuve est ainsi faite que la course à l'innovation peut se gagner, en embrassant ici, parfaitement, le concept d'« industrie 4.0 ». ■



Envolée des salaires des cadres

ENTREPRISES · Après des mois d'euphorie, aussi bien du côté du nombre d'offres d'emploi que de celui des rémunérations, le marché de l'emploi semble retrouver un niveau similaire à celui de 2018. Le cabinet de recrutement international Robert Walters, revient sur les tendances qui ont marqué le marché du recrutement en 2023 et présente les perspectives pour 2024. Focus sur les principaux résultats de sa nouvelle étude de rémunération. *

Par Charlotte DE SAINTIGNON

La moitié des cadres s'attend à une augmentation pour cette année, une augmentation de 1 à 5 % pour 61 % d'entre eux et 6 à 10 % pour 29 %. De leur côté, plus d'une entreprise sur deux (53 %) pense accorder une augmentation à ses collaborateurs en 2024, avec seulement 23 % qui prévoient des augmentations supérieures à l'inflation, celle-ci ayant été estimée à 4,5 % pour 2023 par la Banque de France. À noter, le retour à l'individualisation des augmentations. « Il y a énormément de différences en fonction des métiers, des spécialités et des niches. » Matthieu Imbert-Bouchard, directeur général du cabinet de recrutement Robert Half international France,

signale par exemple que l'on « commence à voir un ralentissement des évolutions de salaire sur les métiers de la tech ». Ces derniers devraient ainsi évoluer en moyenne de +7 % en 2024, avec une forte demande sur des métiers cibles, tels qu'architect (cloud, data, cyber), de platform director et de data tech lead.

Des augmentations similaires de 7 % en moyenne sont attendues pour les postes en finance, juridique (+5 %), avocats (+6 %), et, dans une moindre mesure, pour les métiers de l'immobilier – asset management, property management (+2 %) - ou de la vente et du marketing – directeur marketing, responsable de communication et responsable d'affaires (+2 %), achats et supply chain (+4 %) ou ingénierie, fabrication et opérations (+5 %).

LE SALAIRE, PRIORITÉ NUMÉRO UN DES CADRES

En termes de marché, après une année 2022 euphorique, le nombre d'offres d'emploi cadre a subi une baisse de 21 % en moyenne, en 2023. Néanmoins, les cadres restent optimistes quant au marché de l'emploi dans leur domaine d'activité. À noter que du côté des entreprises, la majorité d'entre elles (78 %) se disent toujours préoccupées par la pénurie de compétences et de talents (contre 85 % en 2022). Parmi les défis qu'elles rencontrent, des attentes salariales trop élevées (59 %), des candidats très sollicités (48 %) et un manque de candidatures (45 %).

Si les recrutements ont tendance à se complexifier, ils se poursuivent tout de même avec des candidats volatiles, qui postulent au maximum d'offres éligibles. « Marqués par les augmentations exceptionnelles reçues l'année dernière, ils restent en veille permanente pour ne pas risquer de passer à côté d'une belle opportunité », explique le cabinet Robert Walters. À noter que le salaire reste le choix numéro un pour les candidats. Ainsi, 66 % des salariés vont faire un choix de carrière en fonction des opportunités de salaire. « Toujours confiants quant aux opportunités d'emploi dans leur secteur (76 %), 55 % d'entre eux souhaiteraient changer d'emploi dans les douze prochains mois, avant tout pour un meilleur salaire (94 %), ou pour un autre management (46 %), pour l'évolution de leur carrière (25 %), ou plus de flexibilité (23 %) », détaille l'étude.

Les moteurs pour changer d'emploi ? Si 90 % des cadres déclarent prêter une attention importante aux valeurs de l'entreprise pour laquelle ils postulent, la quête de sens reste largement derrière la rémunération, avec des professionnels qui attendent avant tout que leur organisation s'engage sur leur équilibre vie professionnelle/vie personnelle (84 %) et sur les sujets climatiques et la diversité et l'inclusion (28 % et 20 %). De leur côté, les entreprises attendent des candidats un réel projet professionnel :

RÉMUNÉRATIONS : DES HAUSSES À PLUSIEURS VITESSES

4,7 %. C'est la hausse globale des salaires en 2023, toutes professions confondues. « Une tendance qui devrait se poursuivre globalement en 2024 », a signalé Matthieu Imbert-Bouchard, directeur général du cabinet de recrutement Robert Half international France, lors du webinaire LinkedIn sur les « Métiers en croissance : quelles perspectives pour 2024 ? ».

À noter, que les salaires n'augmentent pas tous à la même vitesse. « Il y a des métiers où le salaire augmente beaucoup plus rapidement que d'autres, comme les directeurs commerciaux, où on s'attend à une hausse de 24 %, ou les responsables recrutement, car ce sont des postes à forte valeur ajoutée dans des métiers très pénuriques (avec des augmentations moyennes de 5 % jusqu'à 20 %), et des directeurs de projet IT, jusqu'à +15 % ».

ambitions, compétences à développer... « Les candidats qui se disperseront dans une démarche opportuniste seront mal perçus par les entreprises, qui ne seront plus prêtes à tout pour recruter. Elles poseront leurs limites », avertit l'étude.

L'IA, UN OUTIL POUR AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ

Quant à l'intelligence artificielle, elle semble être accueillie avec optimisme par les cadres. Huit sur dix déclarent ainsi ne pas être inquiets face à cet outil, et plus de la moitié y voit même l'opportunité d'améliorer leur productivité, leur permettant de mieux se concentrer sur les missions à valeur ajoutée.

Outre son intérêt opérationnel, l'IA pourrait devenir un véritable outil de prévision de gestion des collaborateurs. Elle permettrait ainsi aux managers « de porter un autre regard sur le positionnement de chaque collaborateur : sont-ils au meilleur poste au regard de leurs compétences ? Quels sont les leviers qui les réengageraient ? » En ce sens, l'IA deviendrait un outil précieux pour lutter contre la démission, quand on sait qu'un tiers des cadres préfèrent démissionner que de se confronter ou exprimer leur désaccord. ■

* Données issues d'entretiens réalisés auprès de 50 000 candidats et clients dans le monde, de janvier à novembre 2023. Enquête Robert Walters réalisée auprès de plus de 1 400 cadres et entreprises interrogés en ligne en septembre 2023 en France.



© Shutterstock

Mondrian
Les Carmes

Escale japonaise à Bordeaux

SORTIR EN GIRONDE •

Le nouveau restaurant Morimoto, au cœur de l'hôtel Mondrian Les Carmes, propose une fusion food subtile aux authentiques accents japonais.

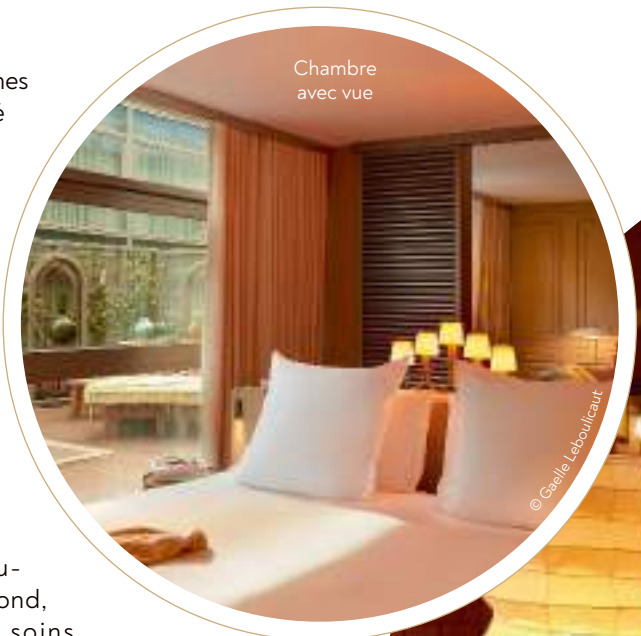
Par Nathalie VALLEZ

Contrairement à la plupart des chaînes hôtelières, aucun hôtel Mondrian n'a la même décoration. Car le lieu et l'écrin font l'atmosphère. Ici l'ancien chai dédié au négoce devenu « Table Calvet » à la façade de pierres blondes avec son toit crénelé dans le quartier des Chartrons. L'hôtel Mondrian Les Carmes rend hommage à l'illustre peintre dont il porte le

nom, et au château Les Carmes Haut Brion, autre propriété du groupe Pichet, qui le détient. Une volonté d'inscription dans la ville aquitaine entourée de son vignoble.

VASTE PISCINE INTÉRIEURE

On ne s'attend pas à un bâtiment aussi monumental : 3 ailes entourant un patio à ciel ouvert jouxtant des terrasses suspendues recouvertes de végétation. Au fond, un spa avec cabines de soins (utilisant les produits Codage et Rouge Français) et une vaste piscine intérieure (12 m X 4 m) dont les baies vitrées offrent la vue sur le reste de l'édifice. À l'étage, la



Chambre avec vue

© Gaëlle Leboullcaut

© Gaëlle Leboullcaut

partie hôtellerie, cossue et épurée : 97 chambres et suites dont certaines avec terrasse privative. Un choix de matériaux nobles : pierre et bois. Des couleurs feutrées, moquettes profondes, rideau en laine bouillie, abat-jour et lanterne pour une lumière douce et des couleurs apaisantes.

SUSHIMEN

Il est temps de passer dans la partie bar restaurant déjà remplie, pour le déjeuner, d'hommes d'affaires, couples en goguette et autres groupes d'amis venus découvrir la cuisine du chef Morimoto. Derrière le bar, c'est le spectacle, les sushimen s'affairent tandis que le ballet des serveurs porte les cartes aux saveurs mêlées d'ici et d'ailleurs. Tout d'abord, il faut le savoir, il y a sushi et sushi. Ceux de



Morimoto sont difficilement oubliables, tellement onctueux et frais, avec une mention particulière pour les aburi sushi (saumon uni-beurre, anguille unagi, bœuf wagyu, hamachi et pétoncle-tobiko mayo) brûlés à table. On ne fera pas l'impasse sur les entrées signatures : l'incontournable pizza au thon avec sa pâte croustillante, son thon frais et ses jeunes





pousses et coriandre, les savoureuses gyozas de porc ou les tempuras de crevettes popcorn agrémentés de gochujang (crème de piment) et d'aïoli au wasabi.

LE POULET EN COLÈRE

Pour la jouer japonaise jusqu'au bout, on peut choisir d'accompagner ces entrées d'un verre de saké (le panel est large, du plus doux comme le Sôtō au plus complexe comme le Morimoto) ou faire local avec un verre de rouge des Carmes Haut-Brion... même si on peut choisir une autre étiquette à la carte ! Car oui, le local est toujours bien présent avec une table des vigneron, et à la carte, un filet

“ L'hôtel Mondrian Les Carmes rend hommage à l'illustre peintre dont il porte le nom, et au château Les Carmes Haut Brion, autre propriété du groupe Pichet, qui le détient ”

de bœuf du Limousin accompagné de ses pommes grenailles. Mais comme l'envie de voyager était plus forte, on a testé un autre plat signature : le riz frit au canard (parfumé au basilic, cébettes et huile de sésame) ou encore le poulet angry, tellement en colère que le chef a dû baisser en intensité pour une dose de piment davantage adaptée à nos goûts européens.

CÔTE OUEST

C'est le chef Morimoto qui a conçu la carte de sa première adresse en Europe. Lui était plus habitué à naviguer entre le Japon (il est originaire d'Hiroshima) ou les États-Unis, oscillant de la côte est à la côte ouest. Il a passé plusieurs semaines à concocter ses plats avec son chef exécutif Ronan Ozon, qui œuvrait jusque-là à l'hôtel Zoologie. Il sera d'ailleurs de retour en avril pour les Primeurs et découvrira ainsi ce moment typiquement bordelais. Si les sushimen de qualité ont été difficiles à recruter, l'équipe de l'hôtel et du restaurant s'est peu

à peu étoffée et compte maintenant 93 personnes. Elle devrait continuer à grossir pour atteindre les 120 personnes. Entre autres projets, l'équipe concocte également une formule du dimanche qui devrait sortir des sentiers battus des brunchs vus et revus.



CRÈME AU GENMAÏCHA

Mais pour l'heure, il est temps de passer au dessert, et là encore les papilles sont surprises. On craque sur le si léger et fondant pamplemousse et shiso (biscuit madeleine vanillée, crème genmaïcha, gelée shizo et sorbet aux feuilles de képhyr) justement imaginé par le chef Morimoto qui a signé d'autres desserts dont cette gourmande pomme et sobacha. D'autres desserts sont signés du chef pâtissier Sylvain Haage qui a également œuvré au Ritz Carlton. Mais pas de crainte, après un tel festin, tout est en mesure et en légèreté, on est prêt à reprendre son activité. ■

UN ANCIEN CHAI RÉNOVÉ PAR PHILIPPE STARCK

Érigé en 1871 dans un style architectural néo-gothique, l'ancien chai Hanapier et Calvet est coiffé de 13 travées couronnées de crénelage qui encadrent l'entrée principale et la porte en arc brisé surmontée d'un pignon portant les armes du Royaume-Uni, témoin des relations commerciales entre Bordeaux et l'Angleterre. Un important incendie l'avait détruit en 1966 avant que le bâtiment ne soit rebâti et ne devienne pendant plusieurs années un restaurant gastronomique « La Table Calvet ». À partir de 2018, le groupe Pichet associé à Philippe Starck et au cabinet d'architecture Advento en assurent la rénovation. Des travaux (dont l'investissement n'est pas communiqué) qui auront duré 4 ans et demi. Les hôtels Mondrian, intégrés dans la branche lifestyle luxe hôtelière Ennismore (Accor), comptent plusieurs établissements dans le monde, et seulement 2 en France : Cannes et Bordeaux.

Chien et Chat

RIRES SUR PATTES !

Jack, monte-en-l'air habile surnommé Le Chat, dérobe un rubis de grande valeur à Montréal. Il est rattrapé dans sa fuite par Brandt, policier trop agile pour être honnête. Durant leur altercation, la pierre précieuse leur échappe et est avalée par un chien des rues. Espérant la récupérer quand la nature le permettra, Jack met une couche au cabot et l'emmène dans un avion à destination de New York. À bord se trouvent aussi l'influenceuse Monica mais surtout sa chatte Diva, très populaire sur les réseaux sociaux. Lorsque les animaux s'enfuient de la soute à bagages, leurs maîtres font équipe pour les retrouver. Une entreprise d'autant plus difficile que Jack fait semblant d'être aveugle et que Brandt est prêt à se faire très mal pour les rattraper...

BANDE À FIFI AVEC DUBOSC

Pour sa troisième réalisation, Reem Kherici retrouve son vieux complice Philippe Lacheau en flic traquant Frank Dubosc, inattendu en as de la cambriole. « - J'avais envie d'un acteur à l'anglaise, un cambrioleur gentleman. On ne pense pas immédiatement à Franck pour ce genre de rôle, or il est aussi cet homme beau et élégant. Il a toujours été très respectueux envers moi et dans ce métier, j'ai appris qu'il fallait s'entourer de celles et ceux qui avaient envie de travailler avec vous, même si Franck n'a pas besoin de moi dans son parcours de comédien ! Philippe, c'est mon partenaire depuis vingt ans et il a d'ailleurs participé à l'écriture. Lui proposer ce contre-emploi

était plus amusant que le premier rôle qui aurait été plus convenu pour lui. Il y avait aussi l'idée d'opposer deux générations à l'écran : Franck en cambrioleur old-school, dépassé par ce type plus rapide, plus fort, plus musclé. Leur tandem est délicieux, d'autant que Philippe n'hésite jamais à se ridiculiser ou à en rajouter, que ce soit dans l'action ou le burlesque. Il est pour moi une sorte de grand frère aux yeux duquel j'ai envie de bien faire. C'est lui qui m'a tout appris et quand Fifi valide ce que je propose, ça me fait du bien d'avoir sa bénédiction ! ».

DÉMESURE PHYSIQUE

Le trio d'acteurs humains fonctionne bien ensemble, permettant



à ce divertissement d'action bon enfant d'être assez rythmé et amusant, surtout quand il est méchant. On rit ainsi sans retenue de voir des enfants malmenés lors d'une bagarre sur un manège ! Les aspects comiques et policiers sont réussis, en grande partie grâce à la démesure physique de Philippe Lacheau qui a de faux airs de Terminator mais ne recule devant aucune humiliation surtout capillaire. Ce dernier est heureux de changer de registre grâce à son ex-compagne don il est resté très proche : « – Notre relation est assez marrante et très forte : quand nous évoquons nos projets respectifs, nos propos peuvent être très francs, presque violents. Vous ne pouvez pas imaginer ce qu'on se dit ! Mais cette manière crue de nous parler nous aide beaucoup. C'est important d'être ouvert à la critique, même quand c'est douloureux à entendre. J'ai souvent

interprété des rôles de gentils, un peu de gendres idéaux et c'est la première fois qu'on m'offrait celui du méchant. Brandt, c'est comme un cyborg dans Terminator : le type infatigable, capable de toutes les cascades. Mais il a ce côté un peu ridicule du gars qui accumule

les catastrophes, à l'image des méchants dans Maman j'ai raté l'avion. Ça le rend plus humain et presque sympathique. Et je suis très fier de partager l'affiche avec Franck. J'ai vu la plupart de ses spectacles avec mes potes, je suis un grand fan et ça a été un pur plaisir de me retrouver à l'affiche à ses côtés. J'ai l'habitude de faire des comédies familiales mais pas aussi intergénérationnelles que celle-ci. Je perçois tout de suite ce côté qui peut plaire aux enfants mais aussi aux adultes, un peu comme ces grands Pixar que l'on regarde tous ensemble sur le canapé. Alors tout le monde ne rit pas forcément des mêmes choses aux mêmes endroits mais on passe un beau moment entre petits et grands ».

CONTRE-EMPLOI INÉDIT

La romance entre Franck Dubosc et Reem Kherici est peu crédible, malgré leur investissement sincère et leur attachement réciproque. Le héros de « Camping » était néanmoins ravi de cet emploi inédit et de croiser celui qui joue son ennemi : « – Reem voulait chercher

l'élégance en moi ! C'est agréable d'entendre ça de la part d'une réalisatrice ! Il fallait quelqu'un qui me connaisse vraiment pour offrir ce personnage à l'acteur qui a joué Patrick Chirac ! Ce qui m'a plu, c'est que c'était différent de ce que j'ai pu faire avant. Fifi, c'est la rigolade ! Ce qui est marrant, c'est que c'est un enfant avec un côté mec costaud mais c'était le plus fragile d'entre nous face au froid ! Nous nous sommes moqués l'un de l'autre avec un esprit de camaraderie. À mes yeux, c'est le petit frère que j'aimerais avoir, le gars qui montre une allure rassurante mais qu'il faut constamment rassurer ! ». Le public pourra peut-être partager le plaisir ressenti par cette troupe unie par leur amitié, surtout s'il a gardé son âme d'enfant pour apprécier certaines blagues un peu trop vulgaires et faire fi des effets spéciaux pour animer et faire parler Diva et Chichi loin d'être parfaits. L'important est de croire suffisamment à eux en tant que personnages et ce pari-là est gagné. ■

En salles depuis le 14 février

Un film de Reem Kherici

Avec Reem Kherici et Franck Dubosc

Comédie

Sans jamais nous connaître

Le pouvoir de l'amour

Londres. Adam, la quarantaine, vit dans une grande tour quasi déserte. Un soir, il croise son voisin Harry et l'attirance est réciproque. Assailli par ses souvenirs, Adam se retrouve sur le perron de sa maison d'enfance. Il est accueilli par son père et sa mère qui apparaissent âgés d'à peine trente ans. Il leur rend régulièrement visite alors que sa relation avec Harry s'épanouit... Difficile d'en dire trop sans risquer de gâcher la puissance des émotions que fait naître

ce mélodrame mystique, fantastique, porté par quatre comédiens en état de grâce, à commencer par Andrew Scott à l'émotion à fleur de peau. En voisin charmeur, Paul Mescal affiche la même délicatesse que dans *Aftersun*. Jamie Bell et Claire Foy sont émouvants dans ces retrouvailles spectrales qui favorisent une libération tardive de la parole. En confrontant cet homme bisé à ses parents à l'âge qu'ils avaient à une époque déjà lointaine, Andrew Haigh montre subtilement l'évolution du regard de la société depuis les années 80 sur l'homosexualité. La chanson *The Power of Love* de Frankie Goes To Hollywood restera le cœur de ce drame déchirant, tiré d'un roman de Taichi Yamada, à ne surtout pas manquer.



© D.R.

Bob Marley One Love

Le roi du reggae

1976. Déjà immensément populaire, Bob Marley accepte de participer à un concert pour la paix alors que la Jamaïque est au bord de la guerre civile. Victime d'une tentative d'assassinat deux jours plus tôt, il maintient sa présence... Après *La Méthode Williams* sur la vie des championnes de tennis Venus et Serena et de leur père entraîneur, Reinaldo Marcus Green signe un nouveau biopic, cette fois sur une icône qui a fait connaître le reggae dans le monde entier et dont la musique reste une immense source d'inspiration quarante ans après sa disparition à l'âge de 36 ans. Il dépeint ses liens profonds avec son épouse Rita, avec la religion et la culture rastafaris et son combat, artistique avant tout, contre toutes les oppressions. Hélas, l'approche est aussi scolaire qu'une page Wikipédia, confuse dans ses détails, lourdement sentimentale et plombée par une mise en scène exagérément lyrique. Kingsley Ben-Adir n'enthousiasme guère dans le rôle, même s'il tente de retranscrire l'énergie qu'il déployait sur scène, aidé de ses magnifiques dreadlocks. Reste le plaisir d'entendre ses chansons, de *No Woman No Cry* à *Get Up Stand Up* mais une bonne compilation ne fait pas un film...



© D.R.

Cinéma En bref

MARTIN SCORSESE recevra

un Ours d'or d'honneur lors du festival de Berlin qui se déroule du 15 au 25 février. Il s'ajoutera à la liste de ses prix prestigieux récoltés le long de son illustre carrière : la Palme d'or pour *Taxi Driver* en 1976, un Lion d'or honorifique à Venise en 1995, un César d'honneur en 2000 ou le Prix Lumière à Lyon en 2015, sans oublier les Oscars du meilleur film et du meilleur réalisateur en 2007 pour *Les Infiltrés*.

AUDREY FLEUROT vivra *La Vie tropicale* sous la direction de Juliette Kempf. Géraldine rêve d'aventure car sa vie, c'est photographier des slips fluo pour des boulots précaires, traîner sur Tinder et se disputer avec son fils de neuf ans qu'elle élève seule. Tout cela pourra-t-il changer grâce à des poissons qui parlent, une maquette de volcan et la puissance de son désir ?

SIDSE BABETT KNUDSEN

(*La Fille de Brest*) sera gardienne de prison dans *Sons de Gustav Möller*. Fonctionnaire exemplaire, elle se trouve face à un véritable dilemme lorsqu'un jeune homme de son passé est transféré dans l'établissement pénitentiaire où elle travaille. Sans dévoiler son secret, elle sollicite sa mutation dans l'unité où il est placé, réputée comme la plus violente de la prison. Les valeurs et le sens moral d'Eva sont mis à rude épreuve...

LE JEUNE DONALD TRUMP

Sebastian Stan (l'antihéros Winter Soldier des *Avengers*) incarnera un Donald Trump trentenaire dans *The Apprentice* (du nom de l'émission de télé-réalité qui l'a rendu encore plus célèbre qu'il ne l'était déjà), premier long-métrage en anglais d'Ali Abbasi, notamment renommé pour *Les Nuits de Mashhad*,

prix d'interprétation féminine à Cannes pour Zar Amir Ebrahimi et pour avoir réalisé un épisode de la série fantastique *The Last of Us*. Le récit suivra le futur 45^e président des États-Unis, dans les années 70 et 80 alors qu'il développe son immense richesse à travers ses entreprises immobilières (aidé par la fortune familiale) avec l'aide de son mentor, le sinistre avocat Roy Cohn (Jeremy Strong, de la série *Succession*) et soutenu par sa première épouse Ivana, jouée par Maria Bakalova, révélée par la suite de *Borat*.

OLIVIER ASSAYAS EN ALLEMAGNE

Vincent Macaigne, Nora Hamzawi et Micha Lescot (*Les Amandiers*) seront réunis dans le nouveau film d'Olivier Assayas, qui avait déjà dirigé les deux premiers dans *Doubles vies* en 2018. Dans *Hors du temps*, en compétition à Berlin cette semaine (une première pour le réalisateur) un cinéaste et son frère journaliste musical, accompagnés de leurs nouvelles compagnes, sont confinés à la campagne dans la maison où ils ont grandi. Chaque pièce, chaque objet, les arbres du jardin, leur rappellent les souvenirs de leur enfance, et leurs fantômes.

VACANCES NOSTALGIQUES AU COLLÈGE

Noée Abita sera un personnage à la fois secondaire et central dans *La Récréation de juillet* de Pablo Cotten et Joseph Rozé. Suite à la mort de sa sœur jumelle, un jeune professeur de musique réunit ses cinq anciens meilleurs amis dans le collège désert de leur enfance en plein mois de juillet. Dans cet endroit rempli de souvenirs qu'ils investissent comme un nouveau lieu de vie, ils retombent progressivement en enfance mais une lourde vérité éclate et met à mal cette parenthèse de naïveté. Au sein du groupe, on retrouvera notamment Alassane Diong, le fils d'Omar Sy dans *Tirailleurs* et Alba Gaia Bellugi, la fille de François Cluzet dans *Intouchables*.

RETROUVAILLES POST-MORTEM POUR GAËL GARCIA BERNAL

L'acteur mexicain tiendra le premier rôle du film de science-fiction *Another End* de Piero Messina où il sera meurtri par la perte de son grand amour. Sa sœur, préoccupée par son état, lui propose d'essayer *Another End*, une technologie qui permet d'alléger la douleur de la séparation en redonnant vie, pour un temps limité, à la conscience de la personne défunte. Il pourra donc la retrouver pour lui dire enfin adieu, mais dans le corps d'une autre femme. Pourra-t-il profiter de ce bref moment sans lourdes conséquences ? À ses côtés, Bérénice Bejo, Renate Reinsve (meilleure actrice à Cannes en 2021 pour *Julie en 12 chapitres*) et Olivia Williams (*The Ghost Writer*). ■

BORDEAUX **RÉSULTATS DES VENTES DU 8 FÉVRIER 2024, À 15 H**

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
23/8	SELARL C.A.B.	EXPLOITATION VITICOLE AVEC DÉPENDANCES	SAINT-MARTIN-DU-PUY		503 000 €	Report d'adjudication
23/48	SCP CUTURI-WOJAS-REYNET DYNAMIS AVOCATS	MAISON	LESPARRE-MÉDOC	8 chemin du Pas-des-Sauts	50 000 €	127 000 € M ^e WIART

BORDEAUX **VENTES DU 29 FÉVRIER 2024, À 15 H**

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
23/113	EJG 19-01-2024	ELIGE	ENSEMBLE IMMOBILIER	BORDEAUX	81 rue Godard, Résidence Pique Cailloux	140 000 €

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com

Plateforme : [annoncelegale.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegale.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Gironde. Le site echos-judiciaires.com est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de la Gironde.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegale.echos-judiciaires.com)

VENTES AUX ENCHÈRES

SELARL RODRIGUEZ & CARTRON
AVOCAT A LA COUR
18 RUE JULES FERRY - 33500 LIBOURNE
Tél: 05.57.50.10.50
marjorie.rodriguez@avocavance.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE
AU PALAIS DE JUSTICE - 22 RUE THIERS

MAISON D'HABITATION

«12 route du Port Gabeau»
33910 SAINT DENIS DE PILE

MISE A PRIX : 50 000 €

avec une seule faculté de baisse du quart à défaut d'enchère

ADJUDICATION DU 05 AVRIL 2024 À 14 HEURES

CREANCIER POURSUIVANT : Madame Josette CLAIRAC divorcée BOUNICHOU, née le 13.01.1963 à LIBOURNE, demeurant «chez Mr Christian Magnol - 124 route des Plateaux» 24110 ST ASTIER venant aux droits de Mme LAURENT Georgette née le 30.11.1933 à LIBOURNE domiciliée en son vivant «EHPAD Latour du Pin - 46 rue Latour du Pin» 33240 ST ANDRE DE CUBZAC et décédée le 01.03.2022 sur ses droits, Monsieur Christian CLAIRAC, né le 28.08.1956 à SALIGNAC, retraité, demeurant «145 Grand Rue» 24150 GRAND CASTANG venant aux droits de Mme LAURENT Georgette née le 30.11.1933 à LIBOURNE domiciliée en son vivant «EHPAD Latour du Pin - 46 rue Latour du Pin» 33240 ST ANDRE DE CUBZAC et décédée le 01.03.2022 sur ses droits, Monsieur Robert CLAIRAC, né le 22.04.1964 à LIBOURNE, employé communal, demeurant «17 Brard» 33620 MARCENAIS venant aux droits de Mme LAURENT Georgette née le 30.11.1933 à LIBOURNE domiciliée en son vivant «EHPAD Latour du Pin - 46 rue Latour du Pin» 33240 ST ANDRE DE CUBZAC et décédée le 01.03.2022 sur ses droits et Madame Monique CLAIRAC épouse BEN AMMAR née le 14.05.1958 à LIBOURNE, assistante familiale, demeurant «1 B Jean Roux Sud» 33240 PERISSAC venant aux droits de Mme LAURENT Georgette née le 30.11.1933 à LIBOURNE domiciliée en son vivant «EHPAD Latour du Pin - 46 rue Latour du Pin» 33240 ST ANDRE DE CUBZAC et décédée le 01.03.2022 sur ses droits, ayant pour avocat plaçant la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON représentée par Maître Marjorie RODRIGUEZ

DESIGNATION : Maison d'habitation d'environ 94 m² composé d'une salle à manger, d'une chaufferie, d'une cuisine, d'un bureau, de deux chambres et d'une salle d'eau sise commune de SAINT DENIS DE PILE (33910) «12 route du Port Gabeau» 33910 SAINT DENIS DE PILE et cadastré dite commune section BP n°58 - Section BP n°59 et Section BP n°60. Garage et terrain d'environ 260 m²

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE sous les références 23/00165 et de la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères pour toutes personnes solvables.

VISITE : se renseigner auprès de Maître Arnaud PAILLES Commissaire de Justice à BORDEAUX (05 56 48 11 15)

L24EJ08470

SCP JOLY-CUTURI-WOJAS-REYNET DYNAMIS AVOCATS
27 rue Boudet 33000 BORDEAUX
TEL : 05 57.14.46.40 - FAX : 05.57.85.82.26
Site rubrique «Ventes aux enchères» : www.dynamis-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
30 RUE DES FRERES BONIE

APPARTEMENT N°226

sis à CENON (33150), Résidence Palmer II, 35 rue du Docteur Schweitzer,
15 Square Pierre Béziat

MISE A PRIX : 43.300 €

LE 21 MARS 2024 À 15 HEURES

POURSUIVANT : SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE PALMER, régi par la loi du 10/07/1965 dont le siège est situé Résidence Palmer 35 rue du Docteur Schweitzer 33150 CENON, agissant poursuites et diligences par son syndic dénommé C. RIVIERE, SA au capital de 39.000,00 €, siège situé 3 bis avenue Abadie 33100 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°431 934 876 agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège ayant pour avocat Maître Carolina CUTURI-ORTEGA, avocat au barreau de Bordeaux, associée de la SCP JOLY-CUTURI-WOJAS-REYNET - DYNAMIS AVOCATS 27 Rue Boudet - CS 32048 - 33001 BORDEAUX CEDEX Tel : 05.57.14.46.40 @ : cco@dynamis-avocats.com, élisant domicile au Cabinet dudit Avocat, se constituant sur les présentes

DESIGNATION : le lot 226 et les parties communes y attachées de la copropriété cadastrée section AB numéro 178, AB numéro 179, AB numéro 181, AB numéro 184, AB numéro 185, AB numéro 187, AB numéro 189 et AB numéro 190

DESCRIPTION SOMMAIRE : 3 chambres, sdb, WC, cuisine, cellier, salon/salle à manger, balcon

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. tél. au 05 57.14.46.40 uniquement de 11h à 12h et sur le site www.dynamis-avocats.com rubrique «Ventes aux enchères»

VISITES : 01/03/2024 de 9h à 11h & 11/03/2024 de 9h à 11h

RG : 23/00100

L24EJ08424

ELIGE
Avocats à la Cour
70, rue de l'Abbé de l'Épée
33000 - BORDEAUX - TEL 05 56 00 82 33

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, 30 Rue des Frères Bonie 33000 BORDEAUX

UN STUDIO

TALENCE «Résidence de la Verrerie» 52 rue Jean Jaurès

MISE A PRIX : 50.000 €

LE 21 MARS 2024 A 15 H 00

DESIGNATION

UN STUDIO SITUE A TALENCE «Résidence de la Verrerie» 52 rue Jean Jaurès

Les biens et droits immobiliers dans un ensemble immobilier dénommée « Résidence de la Verrerie » cadastré dite ville section AR 709 et le lot n°66 : au 3^{ème} étage un studio, composé d'une entrée, salle d'eau, une pièce de vie et un coin cuisine, le tout d'une superficie de 25,9 m² et les 125/10000^{èmes}

Le logement était inoccupé mais encombré d'objets abandonnés et déchets en tout genre lors de l'établissement du procès-verbal descriptif du 21 juillet 2023.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX et au Cabinet d'Avocat poursuivant la vente.

(Renseignements téléphoniques tous les jours de 14 h 30 à 15 h 00)

Visites : le 5 mars 2024 de 09 h à 11 h et le 6 mars 2024 de 14 h 30 à 16 h 30.

L24EJ05238

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(Livre V du Code de l'environnement)
Commune de BIGANOS

Par arrêté préfectoral du 13 février 2024, est prescrite une consultation publique de quatre semaines pour connaître l'avis du public sur la demande de dérogation Industrielle Emissions Directive (IED) présentée par la société SMURFIT KAPPA - CELLULOSE DU PIN située sur le territoire de la commune de Biganos (demande de dérogation IED pour obtenir une nouvelle échéance afin d'obtenir les meilleurs techniques disponibles prévues par l'arrêté préfectoral dérogatoire du 13 novembre 2019 conformément à l'article R515-68 du Code de l'environnement).

Cette consultation se déroulera du 4 mars 2024 au 2 avril 2024 inclus.

Un dossier de consultation sera déposé à la mairie de Biganos où le public pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde (www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations peuvent être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Biganos;

- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la demande de dérogation sollicitée par un arrêté complémentaire en application du dernier alinéa de l'article L. 181-14 du code de l'environnement.

L24EJ08667

SELARL RODRIGUEZ & CARTRON
AVOCAT A LA COUR
18 RUE JULES FERRY - 33500 LIBOURNE
Tél : 05.57.50.10.50
marjorie.rodriguez@avocavance.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE AU PALAIS DE JUSTICE - 22 RUE THIERS

IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION

«7 impasse de Barreau» 33500 LIBOURNE

MISE A PRIX : 55 000 €

ADJUDICATION DU 05 AVRIL 2024 À 14 HEURES

CREANCIER POURSUIVANT : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, Société coopérative à capital variable, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 434 651 246, dont le siège social est «106 quai de Bacalan» 33300 BORDEAUX, prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualité audit siège, ayant pour avocat plaçant la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON représentée par Maître Marjorie RODRIGUEZ

DESIGNATION : Un immeuble à usage d'habitation, sis commune de LIBOURNE (33500) «7 impasse de Barreau» et cadastré dite commune section AM n°92 pour une contenance de 02 a 96 ca.

Maison récente de plain-pied sur un terrain d'environ 300 m².

Elle est composée d'une cuisine, de trois chambres, d'un couloir, d'un wc, d'une salle de bains, d'un salon/séjour d'environ 20 m², d'un garage et d'une grande véranda d'environ 30 m².

Le bien est loué.

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE sous les références 23/00028 et de la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères pour toutes personnes solvables.

VISITE : se renseigner auprès de la SCP BOUSSARD - ADO Commissaires de Justice à BLAYE (05.57.42.63.40)

L24EJ07581



Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AS 33 23 0284 01 Descriptif : Deux parcelles en nature de vignes en AOC Lalande -de-Pomerol **LALANDE-DE-POMEROL** 1 ha 46 a 15 ca - 'Aux champs des landes': C- 494[218] - 'Brouard': B- 961[412] Document d'urbanisme : Suivant RNU (LALANDE -DE-POMEROL)

AP 33 23 0349 01 Descriptif : Parcelle de pré **FONTET** 4 ha 46 a 59 ca - 'Meylon': ZE- 164[83] Document d'urbanisme : Zone A du PLU (FONTET)

AS 33 23 0453 01 Descriptif : Une parcelle de vigne AOC Lalande-de-Pomerol **LALANDE-DE-POMEROL** 2 ha 07 a 00 ca - 'Au canton de Jean gue nord': A- 351[76] Document d'urbanisme : Suivant RNU (LALANDE-DE-POMEROL)

AS 33 24 0081 01 Descriptif : Parcelles de bois, terres et prés **MADIRAC** 1 ha 60 a 80 ca - 'Aux mignons': A- 60- 62- 64- 67- 68- 69 **SADIRAC** 1 ha 90 a 85 ca - 'Le pont de nouguey': AL- 30 **LA SAUVE** 13 ha 33 a 39 ca - 'Champ de la croix de bois': AN- 129 - 159 - 'Jeantilheau': AE- 270- 274 - 'La biarnaise': AN- 123- 124- 125- 126- 321[119] - 323[120]- 325[230] Document d'urbanisme : Zone N du PLU (MADIRAC) / Zone N du PLU (SADIRAC) / Zone N du PLU (LA SAUVE)

AS 33 24 0084 01 Descriptif : Vignes & terres & prés et bois **JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC** 10 ha 87 a 19 ca - 'A la franque': D- 1450- 1451 - 'Du centre': C- 1035[F1] - 1035[F2] - 'Le laguna': C- 33- 35- 36- 37 - 'Loirac': C- 1030- 1031- 1032- 1033- 1034- 1036- 1037- 1038 - 'Lousteauneou': C- 255[F1]- 255[F2] - 'Moulin du broustera-ouest': D- 2592[1448](*)[F1]- 2592[1448](*)[F2] Document d'urbanisme : A et/ou N du PLU (JAU -DIGNAC-ET-LOIRAC)

AS 33 24 0087 01 Descriptif : Parcelle de terre **SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE** 2 ha 55 a 48 ca - 'La tonnelle': YE- 202[189](*) Document d'urbanisme : Zone N de la carte communale (SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 04/03/2024** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33525 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

L24EJ08546

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention de la commissaire enquêtrice à l'adresse mail : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde. Les observations pourront aussi être adressées par correspondance à la commissaire enquêtrice à la mairie concernée, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment dédié à l'accueil du public (DDTM) à la cité administrative - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

La commissaire enquêtrice, Madame Georgette PEJOUX, urbaniste, se tiendra à la disposition du public à la mairie de LES PEINTURES, pour recevoir les observations, le :

- lundi 12 février 2024 de 10h00 à 12h30
- mercredi 14 février 2024 de 16h00 à 19h00
- lundi 26 février 2024 de 10h00 à 12h30
- mardi 12 mars 2024 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront consultables pendant un an, à la mairie de LES PEINTURES, à la DDTM de la Gironde et sur le site internet des services de l'État de la Gironde : <http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales>. Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur les demandes de permis de construire déposées par la société URBA 423.

L24EJ03809



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Autorisation Environnementale pour le projet de travaux de confortement sur le système d'endiguement de Saint Jean Belcier Bègles au droit du tronçon N°3 sur les communes de BÈGLES et de BORDEAUX Quartier Sud.

Une enquête publique est prescrite du lundi 12 février 2024 au mardi 12 mars 2024 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet de travaux de confortement sur le système d'endiguement de Saint Jean Belcier Bègles au droit du tronçon N°3 sur les communes de Bègles et Bordeaux Quartier Sud.

Le responsable du projet est BORDEAUX MÉTROPOLE - Esplanade Charles de Gaulle 33045 BORDEAUX Cedex. Les informations relatives au projet peuvent être demandées à Monsieur Philippe KERLAN au tél : 05 56 99 76 38.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable à la Mairie de Bègles et de Bordeaux Quartier Sud aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'État en Gironde www.gironde.gouv.fr rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques 2024».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêtrice à l'adresse mail suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'État en Gironde.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé au commissaire enquêtrice à la Mairie de Bègles, siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Gérard CHARLES Officier Général 2^{ème} section, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations à la Mairie de, selon le calendrier ci-après :

- lundi 12 février 2024 de 09h00 à 12h00 à la Mairie de Bordeaux Sud
- mardi 20 février 2024 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Bègles
- mardi 27 février 2024 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Bordeaux Sud
- mercredi 06 mars 2024 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Bègles
- lundi 11 mars 2024 de 14h00 à 18h00 à la Mairie de Bègles
- mardi 12 mars 2024 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Bordeaux Sud

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Bègles et de Bordeaux Quartier Sud, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'État de la Gironde www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales.

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer, par un arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

L24EJ00831



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET FLOTTANTE COMMUNE DE LES PEINTURES

Une enquête publique est prescrite sur le territoire de la commune de LES PEINTURES, du lundi 12 février 2024 au mardi 12 mars 2024 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs, afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol et flottante dans cette commune.

Le projet se situe au niveau des lieux-dits «Les Sauzes», «Champ de Doussain», «La Boujade» et «La Jarouille», au sein d'une ancienne carrière à ciel ouvert de sables et graviers. La surface clôturée de la centrale est d'environ 42,9 hectares. Le projet est composé de deux entités clôturées distinctes : une entité nord et une entité sud, chacune occupée par un plan d'eau sur lequel seront installés des panneaux photovoltaïques flottants. Le reste de l'entité sud sera équipée de photovoltaïques terrestres, aux abords du lac. Le projet sera composé d'environ 58830 modules photovoltaïques, d'une puissance unitaire d'environ 490 Wc.

Le responsable du projet photovoltaïque est la société URBA 423, située 75 allée Wilhelm Roentgen 34961 MONTPELLIER cedex 02. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au représentant du maître d'ouvrage, Madame Anne -Sophie BAUCHE - Responsable développement centrale au sol Ouest - URBASOLAR à l'adresse mail : bauche.anne-sophie@urbasolar.com ou par téléphone au 06 43 07 84 61.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant les dossiers de permis de construire, avec une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire ainsi que les divers avis émis sur ce projet, à la mairie de LES PEINTURES, située 13 le bourg 33230 LES PEINTURES, où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde à l'adresse suivante : www.gironde.gouv.fr rubriques «publications», «publications légales», «Enquêtes publiques et consultations du public».



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole, a l'honneur de porter à la connaissance de la population de Saint-Vincent-de-Paul, qu'une enquête publique est prescrite sur le projet suivant : déclassement d'une emprise du domaine public de 936 m² environ - angle des avenues Gustave Eiffel et de l'Etang.

Le dossier sera déposé pendant 15 jours consécutifs à la mairie de Saint-Vincent-de-Paul située à l'espace Gérard Lesnier, où les habitants pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet du 6 au 20 mars 2024 inclus, aux jours et heures d'ouverture des services municipaux.

Pendant cette période, un exemplaire sans registre de ce dossier sera déposé pour information à Bordeaux Métropole, au Pôle territorial rive droite, situé 1 rue Romain Rolland, 33310 Lormont, où il pourra être consulté pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Monsieur Jean-Daniel ALAMARGOT, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la Mairie le 6 mars 2024, de 9h à 12h et le 20 mars 2024, de 9h à 12h, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet, qui seraient éventuellement formulées par les intéressés.

L24EJ04455



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE BASSENS

Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole, et Monsieur Alexandre RUBIO, Maire de la commune de Bassens, ont l'honneur de porter à la connaissance de la population de Bassens, qu'une enquête publique est prescrite sur le projet suivant : **PRU Quartier Avenir - secteur Prévert - le Moura - Déclassement d'emprises du domaine public communal et du domaine public métropolitain.**

Le dossier sera déposé pendant 15 jours consécutifs à la mairie de Bassens, 42 avenue Jean Jaurès, où les habitants pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet du 13 au 27 février 2024 inclus, aux jours et heures d'ouverture des services municipaux.

Pendant cette période, un exemplaire sans registre de ce dossier sera déposé pour information à Bordeaux Métropole, au Pôle territorial rive droite, situé 1 rue Romain Rolland, 33310 Lormont, où il pourra être consulté pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Monsieur Jean-Daniel ALAMARGOT, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la mairie de Bassens le 13 février 2024, de 9h à 12h et le 27 février 2024, de 14h30 à 17h30, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet, qui seraient éventuellement formulées par les intéressés.

L24EJ04095

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS

SOIT 52 NUMÉROS

SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte SSP en date du 20 novembre 2023, il a été constitué une société par actions

Simplifiée ayant pour
- Dénomination : B INVEST IMMO
- Siège social : 13 Allée de Chartres 33000 BORDEAUX
- Durée : 99 ans
- Capital : 1000 €
- Objet :

La participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle des filiales exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou libérale ; et, le cas échéant et à titre purement interne, la fourniture à ces filiales & participations des services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers, immobiliers ; commerciaux, d'administration et de direction générale, et de mandataire social ; La détention, la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tout type.

- Président: Monsieur Nassim BOUKHEMKHEM, demeurant à 10 Sente Armande Lacaze - Pilotis Yucca A - Apt 502 - 33100 BORDEAUX

- Actions et droits de vote : chaque action donne droit à une voix
- Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à agrément

L24EJ02935



CF
Compagnie
Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commerciale aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@grouppcf.com

EXPERTS BATIMENT ASSOCIES

SARLU au capital de 1 000€

Siège social : 7 chemin de Marticot - Zone d'Activité de Marticot 33610 CESTAS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CESTAS du 01/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARLU
Dénomination sociale : EXPERTS BATIMENT ASSOCIES
Sigle : EBA
Siège social : 7 chemin de Marticot - Zone d'Activité de Marticot, 33610 CESTAS

Objet social : Le conseil aux entreprises et aux sociétés commerciales ; Toutes prestations de services se rapportant à l'administration et la gestion d'entreprises, le conseil en organisation et en gestion auprès des entreprises et des sociétés commerciales, la communication des entreprises ; L'organisation de réunions, séminaires, conférences, colloques pour les professionnels ; Toutes prestations de services dans le domaine de l'Internet, de l'intranet, du multimédia, de l'informatique, de la télématique, de la communication, du commerce électronique, se rapportant aux activités précitées et comprenant notamment des prestations de conseil et d'études, réseaux ou sites et de promotion de services en ligne, d'accompagnement logistique, de gestion et d'administration.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000€
Gérance : Mme Cécile BERNARD demeurant 36 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33610 CESTAS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L24EJ06437

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 18.01.2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : **OLMA**

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Siège social : 33 rue Tastet Girard 33290 BLANQUEFORT

Capital : 100 euros

Gérance : Madame Anne-Sophie LA-TOUR demeurant 78 rue Mandron 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L24EJ06567



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 février 2024, à MARGAUX CANTENAC.

Dénomination : **D M MAÇONNERIE.**

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.

Siège social : 49 B COURS PEY BERLAND, 33460 Margaux Cantenac.

Objet : Activité Principale : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, Activité secondaire : Travaux de couverture, terrassement, assainissement.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur DYLAN DEHRI, demeurant 49 B COURS PEY BERLAND, 33460 Margaux Cantenac

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L24EJ07401



HARPPELLARD
RUE DE LA SERRAVALLE
33000 BORDEAUX
TÉL : 05 57 14 07 55

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 05 février 2024, de la SASU «**JSCS**» capital : 500 euros, siège social : 28 avenue Henri IV 33000 BORDEAUX. La société a pour objet l'activité de holding, l'organisation d'événements et spectacles vivants, la vente et location de matériels relatifs à ces activités, toutes activités annexes et connexes pouvant se rapprocher à cet objet. Elle sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Sa durée est de 99 années.

Monsieur Julien SAMSON demeurant 28 rue Henri IV 33000 BORDEAUX, a été nommé Président pour une durée illimitée.

L24EJ07597

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée **BDAC SECRETARIAT**

SIEGE SOCIAL : 15 avenue de Bayonne 33850 LEOGNAN

OBJET : prestations de secrétariat, préparation de documents, autres activités spécialisées de soutien de bureau

DUREE : 99 années

CAPITAL : 200 euros

Président : Madame Anne-Cécile DUCOSSON demeurant 6 Hameau de la Bécassière 33650 CABANAC ET VILLAGRAINS

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX

L24EJ07599

DOMAINE DE LA CROUSTILLE

S.A.S. au capital
de 100.000 € porté à 200.000 €
Domaine de Lagunan - Route de Pauillac
33990 HOURTIN
884 015 801 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 30 janvier 2024, le capital social a été augmenté de la somme de 100.000 € par suite du remboursement d'obligations remboursables en actions, pour être porté de 100.000 € à 200.000 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

Le Président

L24EJ07376

HN AVOCATS

21 rue Edouard Vaillant 37001 TOURS
tours@steeringlegal.com

LES BUFJASSES

Société civile
Au capital de 8.350 euros
Siège social : 18 Chemin de Lourqueyre,
33360 CAMBLANES ET MEYNAC
490 586 625 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 21.12.2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 18 Chemin de Lourqueyre, 33360 CAMBLANES ET MEYNAC à Zone Artisanale de Belle Aire Nord - Rue de la Pérouse - 17440 AYTRE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux

Pour avis

La Gérance

L24EJ07397



ELOMAN Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros Siège social : 13 rue Fabre d'Eglantine, 33850 LEOGNAN 532 393 352 RCS BORDEAUX Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29/12/2023 : - il a été pris acte de la démission de M. Sylvain SANZ de ses fonctions de gérant et de la nomination en qualité de nouveaux gérants de Mme Céline TERRANCLE, demeurant 5 avenue du Périgord, 33370 SALLEBOEUF et de Monsieur Christophe DA SILVA, demeurant 16 avenue de Verdun, 33450 MONTUSSAN, pour une durée illimitée. - il a été décidé de transférer le siège social du 13 rue Fabre d'Eglantine, 33850 LEOGNAN au 5 avenue du Périgord, 33370 SALLEBOEUF et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance

L24EJ07399

NON REMPLACEMENT D'UN CO-GERANT DEMISSIONNAIRE

SCI DE SOURIGUEY

Société civile immobilière
au capital de 35.264 euros
Siège social : 66 Allée des Lettres Per-
sanes
33650 LA BREDE
352 595 615 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 janvier 2024, il a été pris acte de la démission de Monsieur Pierre OHRENSSTEIN de ses fonctions de cogérant, à compter du même jour, et décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,

La Gérance

L24EJ07457



19 Avenue du Président JF Kennedy
CS 60073
33692 MERIGNAC

GROUPE LAFAYETTE
SAS au capital de 146.412 €
85 Avenue du Président JF Kennedy
33700 MERIGNAC
341 941 508 RCS BORDEAUX

Par délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/12/2023, les associés ont constaté l'expiration du mandat du Commissaire aux comptes titulaire, MAZARS FIGEOR SAS et décidé de ne pas le renouveler et de ne pas le remplacer.

L24EJ07460

GROUPE ARGOS

Société par actions simplifiée
au capital de 79 744 038 euros
Siège social : 29, Esprit des Lois, 33000
Bordeaux
852 299 759 R.C.S. Bordeaux

Le 18/01/2024, le Président a constaté qu'à compter de cette date le capital social a été augmenté de 999 036 € par apport en numéraire et a ainsi été porté de 78 745 002 € à 79 744 038 €. Article 6 des statuts modifiés en conséquence. Modification au RCS de Bordeaux.

L24EJ07475



AD 33 Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : Lieudit Mutin, Route de Casteljaloux 33690 GRIGNOLS 539 582 544 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 12/01/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du Lieudit Mutin, Route de Casteljaloux, 33690 GRIGNOLS au 50 Impasse du Peyrama, 47700 CASTELJALOUX à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance

L24EJ07543

KING COIFFURE

SARL au capital de 1 500,00 €
Siège social : Résidence le Clos Manon,
25 avenue Georges Clémenceau,
33150 CENON
RCS BORDEAUX 877 582 122

CHANGEMENT DE GERANCE

Aux termes d'une assemblée générale en date du 18 janvier 2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de nouveau Gérant, Monsieur Youssef KOUCHIH, né le 18/08/1981 à Douar Berdil (MAROC), demeurant 12 boulevard Odilon Redon, Résidence Carrier, Apt. 252, 33310 LORMONT, de nationalité marocaine, à compter du 18 janvier 2024 pour une durée illimitée.

La Gérance

L24EJ07568



A D V PEINTURE

SAS au capital de 37.000 €
6 avenue de la Madeleine
33170 GRADIGNAN
503 353 518 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale du 27 février 2023 a décidé de ne pas renouveler les mandats de Commissaire aux comptes titulaire de la société AREVCO et de Commissaire aux comptes suppléant de M. Olivier BOUTROS TONI, et de ne pas procéder à leur remplacement.

L24EJ07587



A la suite des décisions unanimes des associés du 22/12/2023 et des décisions du Président du 05/01/2024 de la société **SELF & INNOV**, SAS, Capital : 200.409,40 euros, Siège social : 64 rue Pomme d'Or - 33000 BORDEAUX, 818 782 997 RCS BORDEAUX :

- il a été procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 62.936 euros pour le porter de 200.409,40 euros à 263.345,40 euros par l'émission de 314.680 actions de préférence de 0,20 euros de valeur nominale. Les articles des statuts ont été modifiés en conséquence ;

- il a été décidé de supprimer la procédure d'agrément en cas de transfert de titres ;

- il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire Monsieur Bruno LESTAGE, demeurant 5 cours d'Alsace et Lorraine à BORDEAUX (33000), dont le numéro SIREN est le 810 752 261, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028 ;

- il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant la société CIRON PERRET & ASSOCIES, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé 5 cours d'Alsace et Lorraine à BORDEAUX (33000), immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 790 248 363, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L24EJ07602

BARROS-OLIVEIRA
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 3 Rue Jean Larrieu
33260 LA TESTE DE BUCH
884 624 826 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 11 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L24EJ07610

SOCIETE LES VARIETES
Société à responsabilité limitée
au capital de 183 196 euros
Siège social : 29 Cours Héricart de Thury
33120 ARCACHON
596 050 104 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 janvier 2024, les associés ont décidé de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 1er mars 2123, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Pour avis La Gérance

L24EJ07722

GÉRANT

Dénomination : **AGHINOUS**.

Forme : SARL.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 28 COURS VICTOR HUGO, 33000 Bordeaux.

915 068 480 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 janvier 2024, à compter du 15 janvier 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :

- Monsieur Sabir MOMAND, demeurant 67 COURS LE ROUZIC APT 2, 33100 Bordeaux en remplacement de RHINOUS YAALA Youssef

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L24EJ07750

ANDERN'OZ

Société à responsabilité Limitée
Capital 216 000,00 euros
Siège ANDERNOS-LES-BAINS (33510),
20 avenue des Chênes
RCS BORDEAUX 891779019

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29 janvier 2024 les associés ont décidé de transférer le siège social à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2024, d'ANDERNOS-LES-BAINS (33510) 20 av. des chênes, à OZ (33114), 5127 Roberand. En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié. Gérant M. Pascal CHAUVET demeurant à ANDERNOS-LES-BAINS (33510) 20 av. des chênes. La société sera radiée du RCS de BORDEAUX et sera immatriculée au RCS de GRENOBLE désormais compétent .

Pour avis

La gérance

L24EJ07761



DIMENSIONS
SARL au capital de 72 500€
Siège social : Zone d'Activités de Lalande,
Route de la Lalande, Lot. N°1,
33450 Montussan
447 586 389 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Le 31/12/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la société DIMENSIONS en SAS à compter du 31/12/2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Capital social reste fixé à la somme de 72 500€. Gabriel GONZALEZ, demeurant 4 bis Place Aristide Briand, 33360 Quinsac, est nommé Président de la Société sous sa nouvelle forme de SAS. Pour avis

L24EJ07772

Par ordonnance du 4 décembre 2023, le président du tribunal judiciaire de LIBOURNE a nommé en tant qu'administrateur provisoire de la **SCI CHAUVEAU**, SCI au capital social de 1 219.59 €, ayant son siège social sis Chauveau, 33420 ESPIET, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° 441 503 836, la SELARL AJASSO-CIES, prise en la personne de Me Maxime LEBRETON, 27, Cours Raphaël Binet, CS 33141, 35031 RENNES, avec pour mission de :

- Administrer la SCI CHAUVEAU et assurer sa représentation légale.

- Régulariser une liquidation amiable après cession de l'immeuble ou judiciaire (si un état de cessation des paiements est constaté après réalisation de l'actif).

L'Administrateur Provisoire

Me Maxime LEBRETON

L24EJ07824

AGB

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 10 Place de la Cassine
33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE
832 729 297 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} Février 2024, il résulte que :

- L'objet social a fait l'objet d'une adjonction d'activité : la personnalisation signalétique, notamment la signalisation et la personnalisation sur vitrines, vêtements et ustensiles

- L'article 2 sera modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Libourne.

Pour avis,

L24EJ07825

Aux termes des décisions de l'associée unique de la société S&H ATLANTIQUE, SASU au capital de 500 €, siège social : 3 rue de la Mignonne, 33170 GRADIGNAN, RCS BORDEAUX 812 507 234, en date du 10/01/2024, il résulte que : - le siège social de la société est transféré du 3 rue de la Mignonne, 33170 GRADIGNAN au 3 avenue Paul Langevin, ZI Bersol, Enora Park, bâtiment 2, 33600 PESSAC, à compter de ce jour ; - la société APEX ENERGIES, SAS au capital de 5 475 000 euros, dont le siège social est 889 rue de la Vieille Poste, Parc Majoria, bâtiment Cassiopée, CS 60038, 34060 MONTPELLIER CEDEX 2, immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 382 499 499, a été nommée en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Johnny SCHLOSMACHER, démissionnaire. En

conséquence, l'article 4 relatif au siège social a été modifié, et les articles 38 à 42 des statuts, relatifs à la constitution de la société, ont été supprimés. Pour avis : le président.

L24EJ07855



LA BIODYSSEE DE CLOE

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 €
Siège social : 13 Ter Chemin de
Doumayne, 33500 LIBOURNE
830 135 794 RCS LIBOURNE

Par délibération de l'AGOA du 30 juin 2023 il résulte que le mandat de la société AREVCO, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ07971

SCI LOUISA

Société civile immobilière
Au capital de 762,25 €
Siège social : rue de la République
33141 VILLEGOUGE
R.C.S. LIBOURNE : 351 591 177

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 07 Février 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social de : rue de la république 33141 VILLEGOUGE au 28 cité les Garigas 33133 GALGON à compter du 07 Février 2024.

Pour insertion - Me Mathieu BARON
L24EJ07988

KHMER STREET FOOD
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 6, Place Stalingrad, 33100
BORDEAUX
843 301 623 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 décembre 2023, il résulte que :

- Monsieur Dara Reasey ENG, demeurant 10 Rue Léonie 33300 BORDEAUX a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Sophana NUTH, démissionnaire.

POUR AVIS
Le Président

L24EJ08020



19 Avenue du Président JF Kennedy
CS 60073
33692 MERIGNAC

Le gérant de la société **SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DU DOMAINE DE GALABEN**, Société civile d'exploitation agricole au capital de 2.099.700 euros, Lieu-dit «Blagon», Domaine de Galaben, 33138 LANTON, 316 880 525 RCS BORDEAUX, donne avis de ce que le 23/01/2024 le capital a été réduit de 300 € pour être ramené de 2.100.000 € à 2.099.700 €.

L24EJ08044



IDEALAMBARD

Société par actions simplifiée
au capital de 4 471 000 €
Siège social : 13 Chemin de Doumayne,
33500 LIBOURNE
820 539 617 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 29 décembre 2023, il résulte que le mandat de la société AREVCO, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ08127



SOCIETE DE TAXIS M.G. MORAS ET CIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 927,34 euros
Siège social :
199, rue de la Craste Neuve
33127 ST JEAN D ILLAC
464 200 385 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal des délibérations d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/02/2024, les associés ont décidé de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 21 février 2123, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis, la Gérance

L24EJ08132

COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Société par actions simplifiée
Au capital de 11 000 000 euros
Siège social :
68 Quai de Paludate 33800 BORDEAUX
320 153 984 RCS BORDEAUX

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte en date du 23/01/2024, du certificat délivré le 23/01/2024 par les Commissaires aux Comptes de la Société, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société, du procès-verbal des décisions du Président du 24/01/2024 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté :

- de 62 941,56 € par voie d'apport en nature de droits sociaux, au moyen de la création de 2 706 actions nouvelles ;

- de 171 519,24 €, par émission de 7 374 actions nouvelles de numéraire ;

- de 2 862,50 € par incorporation de prime d'apport, par élévation de la valeur nominale des 483 618 actions existantes.

Le capital a ainsi été porté de 11 000 000 € à 11 250 000 €.

Les articles 7 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Aux termes de la même délibération en date du 23/01/2024, l'Assemblée Générale a décidé d'étendre l'objet social aux activités de fourniture de prestations de conseils et de services auprès des entreprises et organisations publiques ou privées dans le domaine de la définition des stratégies, la conduite des changements, le recrutement, la gestion des ressources humaines, la gestion des carrières, le management et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L24EJ08137

LA MISSION

Société civile immobilière
au capital de 500 €
Siège social : Résidence Moulin Chapelle,
Bât A, apt 66 - 4 rue du Professeur
Villemain (33170) GRADIGNAN
RCS BORDEAUX 813 368 545

Aux termes d'un procès-verbal du 9 février 2024, l'Assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Frédéric HYDIE de ses fonctions de Gérant.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

L24EJ08142



EARL DU CHATEAU DE BILLEROND

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 7 800 €
Siège social : 2 Mitrotres,
33330 ST LAURENT DES COMBES
433 669 892 RCS LIBOURNE

Aux termes des délibérations de l'AGO du 22.12.2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Jean-Pierre ROBIN de ses fonctions de cogérant à compter du 31.12.2023. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

La Gérance

L24EJ08259



www.opteam-avocats.com

CG MANAGEMENT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 61, RUE DU CHATEAU
D'EAU - 33000 BORDEAUX
823 658 489 RCS BORDEAUX

Par décision, 30 juin 2021, l'associée unique a pris acte de la démission de la Société C.M.A. CABINET PH. MANEY & ASSOCIES de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire et de la démission de la Société AUGENTUR de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant.

Compte tenu du fait que la Société n'a plus l'obligation de désigner un commissaire aux comptes, l'associé unique a décidé de ne pas remplacer les commissaires aux comptes démissionnaires.

Pour avis,
Le Président.

L24EJ08265

NOTRE SERVICE ANNONCE LÉGALE VOUS RÉPOND AU :

05 56 52 32 13



GUIBOLDI
SCI au capital de 1 000€
Siège social : 11 Allée Arago, Résidence
Les Terrasses du Golf, 33200 BORDEAUX
840 167 209 RCS BORDEAUX

MODIFICATIONS DIVERSES

Le 31/07/2023 et 17/11/2023 la collectivité des associés a décidé 1) de nommer Jean-Christophe PY, demeurant au 2 Impasse des Pêcheurs, 31150 BRUGUIERES, en qualité de Gérant pour une durée illimitée en remplacement de Thierry DUCOS ; et 2) de transférer le siège social du 11 Allée Arago, Résidence Les Terrasses du Golf, 33200 BORDEAUX au 7 Rue Benjamin Franklin, 31140 LAUNAGUET à compter du 17/11/2023. Modification sera faite au GTC de Bordeaux.
Pour avis

L24EJ08373



ENJOY 33 FM DAB
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 allée François Armand de
Saige 33140 CADAUJAC
914 790 217 RCS BORDEAUX

CESSION DE FONDS DE COMMERCE ET TRANSFERT DE SIÈGE

Par ASSP du 02/02/2024, enregistré le 08/02/2024 au SDE de Bordeaux, dossier 2024 00005666, référence 3304P61 2024 A 00746

L'association ADEVAC, association déclarée dont le siège social est 27 rue du Moulin Noir 33140 CADAUJAC, numéro SIREN 398 782 298, a cédé à la société ENJOY 33 FM DAB, SAS au capital de 1 000 euros dont le siège social est 6 allée François Armand de Saige 33140 CADAUJAC, inscrite au RCS de Bordeaux sous le numéro 914 790 217.

Son fonds de commerce d'exploitation d'une bande FM qu'elle exploitait au 218 cours Gambetta 33400 TALENCE,

Cette vente a été consentie au prix de 25 000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 11 035 € et aux éléments incorporels pour 13 965 €

Date d'entrée en jouissance le 15 décembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet SELARL CGAVOCATS, 26 rue Beck - 33800 BORDEAUX.

Suivant PV du 08/02/2024, l'AGE de la SAS ENJOY 33 FM DAB a décidé de transférer le siège social du 6 allée François Armand de Saige à CADAUJAC (33140) à l'adresse sise 218 cours Gambetta à TALENCE (33400) à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis et mention.

L24EJ08520



SCI LAGRUA
Société Civile Immobilière
Au capital social de 1.000 €
Siège social : 12, rue de la Fontaine Saint-Jean 33260 La Teste De Buch
RCS Bordeaux : 981 402 084

Suivant AGE du 12/01/2024, la dénomination «SCI LAGRUA» a été remplacée par «OIKOS» à compter du 12/01/2024 et l'article 3 des statuts «dénomination» a été mis à jour en conséquence. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Pour avis. La Gérance

L24EJ08554



AMBULANCES DU MONTEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 8 rue Pierre Paul de Riquet
33610 CANEJAN
539 525 170 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Par AGE du 07/02/2024, les associés ont décidé de transférer le siège social du 8 rue Pierre Paul de Riquet, 33610 CANEJAN au Parc d'activités Actipolis, 4-6 avenue Ferdinand de Lesseps 33610 CANEJAN à compter du 01/02/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L24EJ08556



AVY RH

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
porté à 30 000 euros
Siège social : 74, rue Georges Bonnac -
Jardin Gambetta - 33000 BORDEAUX
797 634 144 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 12/02/2024, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 27 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
Capital social : 3 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 30 000 euros
Pour avis, la Gérance

L24EJ08605



TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **NORD-EST.**

Forme : SARL.

Capital social : 100000 euros.

Siège social : 1 Place DE LA LIBERTE,
33250 PAULLAC.

803612662 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 juillet 2023, les associés ont décidé, à compter du 31 juillet 2023, de transférer le siège social à 8 RUE JEANNE D'ARC, 33250 Pauillac.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L24EJ08619



CASTAING RACING TEAM
Société par actions simplifiée
au capital de 200 euros
Siège social : 18 ter avenue de Camps
33470 LE TEICH
918 825 837 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 12 février 2024, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS. Le Président

L24EJ08631



SCI LE MADRIGAL

Société civile immobilière
au capital de 30 489,80 €
Siège social : 12 rue Roborel de Climens
33000 Bordeaux
RCS Bordeaux n° 378 031 033

AVIS DE DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Par ordonnance du tribunal judiciaire de Bordeaux rendue le 26 décembre 2023, la Selarl FHBX en la personne de Maître Sylvain Hustaix, 76 cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux, a été désignée en qualité d'administrateur provisoire de la SCI Le Madrigal.

Pour avis.

L24EJ08637

DÉNOMINATION SOCIALE

Dénomination : **AQUITAINE 33 CONCEPT BATIMENT (A33CB).**

Forme : SARL au capital de 25000 euros.

Siège social : 1 Rue JEAN WALTON,
33450 MONTUSSAN.

885394684 RCS Bordeaux.

Aux termes d'une décision en date du 1 février 2024, l'associé unique a décidé à compter du 1 février 2024 de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination **AVENIR BATIMENT.**

Le sigle devient **A33CB.**

L'associé unique en plus du changement de dénomination sociale décidée à partir du 1^{er} février 2024 :

- de modifier l'objet social qui est désormais «Entreprise générale du bâtiment, tous travaux de construction et de rénovation».

- d'augmenter le capital social de la société en le passant de 25 000 euros à 75 000 euros par capitalisation du compte report à nouveau et de réaliser cette augmentation de capital par voie d'élevation du nominal des 1000 parts existantes, la répartition demeurant inchangée.

Mention sera portée au RCS Bordeaux
L24EJ08683



SARL MEYER FAMILY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500,00 euros
134 RUE DU PALAIS GALLIEN,
33000 BORDEAUX
909 563 017 R.C.S. BORDEAUX

CONTINUATION MALGRE PERTES ET TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Le 7 février 2024 l'associé unique a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS de Bordeaux.

Le 7 février 2024 l'associé unique a décidé de ratifier le transfert du siège social au 11 rue Galin - 33100 BORDEAUX à compter du 1^{er} janvier 2024. Mention au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

L24EJ08750

SNC LOUIS SNC au capital de 1000 €
Siège social : 29 rue de la république
33790 PELLEGRUE RCS BORDEAUX
885212712 Par décision de la gérance du 22/12/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 36 rue de la république 33790 PELLEGRUE à compter du 01/01/2024 Modification au RCS de BORDEAUX.

L24EJ08751

ATELIER SILFRA SARL au capital de 2 000 euros Siège social : 7 Rue de la Faïencerie 33300 BORDEAUX 910 769 207 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 15.01.24, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de BORDEAUX (33300), 7 Rue de la Faïencerie, à MERIGNAC (33700) 58 Avenue Marcel Dassault, Immeuble Cockpit, à compter de ce même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance

L24EJ08774



POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



ALAIN ROYER SELECTIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 250 €

Siège social : 3 rue Clos Alby - Les Tamaris, 33260 LA TESTE DE BUCH
888 569 241 RCS BORDEAUX

Par décisions en date du 1^{er} février 2024, l'AGE a décidé :

- de modifier la clause d'agrément. Ancienne mention : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Nouvelle mention : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

- de nommer en qualité de Directeur Général M. François ROYER, 8 rue Tolosane, 31000 TOULOUSE, pour une durée indéterminée.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification sera faite au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ08803

BAO.B

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 euros
10 rue Maréchal Joffre
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 841 089 683

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés réunie au siège social le 31 12 2021 a décidé :

de transférer le siège social de la société, ainsi que l'établissement principal, de 10 rue du Maréchal Joffre - 33000 BORDEAUX au 43 rue de Cheverus - 33000 BORDEAUX à compter du 31 12 2021.

de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Pour avis.

L24EJ08833

DISSOLUTIONS

SASU COTÉ COIFFURE

Société par action simplifiée à associé unique en liquidation
Siège social : 13 rue des Genêts
33520 BRUGES
Capital social : 1 000 €
RCS BORDEAUX : 809 986 599

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes des décisions de l'assemblée unique en date du 31/12/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2023 et sa mise en liquidation.

L'associé unique Madame Fatima LOPES demeurant 13 rue des Genêts 33520 BRUGES exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

ABONNEZ VOUS

Le siège de la liquidation est fixé 13 rue des Genêts 33520 BRUGES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis,

L23EJ60783

GBH, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 €, Siège social : 3 Lotissement le Vallon, 33240 VERAC, 905 353 355 RCS LIBOURNE. Par décision du 30 septembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2023 et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur Monsieur Damien CABOFIGUE, demeurant 3 Lotissement le Vallon 33240 VERAC. Les fonctions de Président de Monsieur Damien CABOFIGUE ont pris fin à compter du 30 septembre 2023. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 3 Lotissement le Vallon 33240 VERAC. Mention au RCS de LIBOURNE.

L24EJ03909



LUKA

SC en liquidation au capital de 100€
Siège social et de liquidation : 50 Le Bourg
33710 ST CIERS DE CANESSE
831917976 RCS LIBOURNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 26 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Nicolas CARVALHO, demeurant 50 Le Bourg 33710 ST CIERS DE CANESSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 50 Le Bourg 33710 ST CIERS DE CANESSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le Liquidateur

L24EJ05634

SARL CASA PRO

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 10 RUE FRANCOIS ARAGO
33270 FLOIRAC
RCS de BORDEAUX n°523 264 281

L'assemblée générale extraordinaire du 31/01/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/01/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme ALVES DA SILVA GOMES Sylvie, demeurant 10 rue François Arago, 33270 FLOIRAC et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L24EJ06754



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

CONCIERGERIE DES DUNES
Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 1 000 euros
Siège : 24 rue Panhard et Levassor, ZA,
33510 ANDERNOS LES BAINS
Siège de liquidation : Résidence le Parc
des Verdier, Bâtiment 104, 26B rue des
Chasseurs 33510 ANDERNOS-LES-BAINS
909 788 333 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE réunie le 31/01/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Nelly DEBONNIERE, demeurant Résidence le Parc des Verdier, Bâtiment 104, 26B rue des Chasseurs 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Résidence le Parc des Verdier, Bâtiment 104, 26B rue des Chasseurs 33510 ANDERNOS-LES-BAINS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L24EJ06820

ETABLISSEMENTS JEAN BERNARD SABY

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 800 euros
Siège : 7 Lieu-dit le Sable,
33330 SAINT-LAURENT-DES-COMBES
314174731 RCS LIBOURNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/12/ 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/12/ 2023 et sa mise en liquidation amiable dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean Bernard SABY, demeurant 7 Lieu-dit Le Sable 33330 SAINT-LAURENT-DES-COMBES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE. Pour avis, Le Liquidateur.

L24EJ07418



DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **QUINCAILLERIE PAULLACAISE.**

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 1500 euros.

Siège social : 2 Rue FRANKLIN, 33250 PAULLAC.

827970930 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 décembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 décembre 2023. Monsieur OLIVIER BENOIT, demeurant 2 RUE FRANKLIN 33250 Paulliac a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L24EJ07567

DSE

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 8 000.00 euros
Siège social : LA ROTONDE - RD 2089
33500 ARVEYRES
814 737 391 RCS LIBOURNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 novembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable conformément aux stipulations statutaires à compter du 20 novembre 2023.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Bertille DEPRAETERE, demeurant 19 Route de Beychac - 33750 SAINT GERMAIN DU PUCH, pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation, lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, est fixé au 19 Route de Beychac - 33750 SAINT GERMAIN DU PUCH.

Pour avis

L24EJ07577



SO'PISCINES BY BENOIT Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 5 000 euros Siège social et siège de liquidation : 415 chemin du dragon, 33290 LE PIAN MEDOC 813 677 762 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 08/02/2024 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Benoit JOUBERT, demeurant 415 chemin du dragon 33290 LE PIAN MEDOC, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 415 chemin du dragon 33290 LE PIAN MEDOC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

L24EJ07707

POUR ÉCOURTER LES DÉLAIS,
PENSEZ À NOTRE SUPPORT NUMÉRIQUE :

echos-Judiciaires.com



SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FAVARD

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 1 524,49 euros
Siège social et de liquidation
10 Rue des Prairies
33740 ARES
422 184 093 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie le 01/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. M. Edouard NAU, demeurant 10 Rue des Prairies 33740 ARES, ancien gérant, a été nommé en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 10 Rue des Prairies, 33740 ARES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS. Pour avis, Le Liquidateur

L24EJ07882



LAZAC

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social et de liquidation: 20 avenue Ausone, 33110 LE BOUSCAT
921 211 397 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Patrick SIMON, demeurant 20 avenue Ausone, 33110 LE BOUSCAT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 20 avenue Ausone, 33110 LE BOUSCAT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur
L24EJ07918

LES BAINS DE SARAH SPA THALGO

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 460 AV DU LAS
33127 SAINT JEAN D'ILLAC
RCS de BORDEAUX n°800 191 629

L'assemblée générale extraordinaire du 15/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme TENEZE EPOUSE BARRANCO Sarah, demeurant 14 B Rue Georges Clemenceau, 33380 BIGANOS et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
Sarah TENEZE-BARRANCO
L24EJ08057

LONGCHAMPS INFIRMIÈRES

Société civile de moyens
au capital de 500 €
Siège social : 30 rue Claude Bernard
33200 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 750 561 656

L'assemblée générale extraordinaire du 30/04/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 30/04/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateurs Madame BREHIER Hélène, demeurant 16 rue Marx Dormoy, 33700 MERIGNAC et Madame LEGERON Marie, demeurant 32 rue de la Morandière, 33185 LE HAILLAN et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX.
L24EJ08225



NOTRE DAME DES MONTS PATRIMOINE

SAS en liquidation
au capital de 303 538 euros
Siège social : 20 Rue
Notre Dame Des Monts
33260 LA TESTE DE BUCH
893 081 497 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alain BERTHOU, demeurant 20 Rue Notre Dame Des Monts, 33260 LA TESTE DE BUCH pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 20 Rue Notre Dame Des Monts, 33260 LA TESTE DE BUCH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
L24EJ08276



JPA WG SAS au capital de 1 000 € siège social : 8 rue Louis Sabourin 33200 BORDEAUX 894 365 774 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE du 12.02.2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29.02.2024. Elle a nommé comme liquidateur : la SARL JPW EXPERT, siège social : 8 rue Louis Sabourin 33200 BOR-

DEAUX, et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, le liquidateur

L24EJ08349



PEVIM

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 768 000 euros
Siège social et siège de la liquidation : 94 cours de la Somme, 33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 451 544 514

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 9 février 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Béatrice PERISSE demeurant 47, rue Verte 33200 BORDEAUX ; pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 94 cours de la Somme, 33800 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
L24EJ08461

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : LAURE LEI.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 29 Rue DU GRAND MAURIAN, 33000 BORDEAUX.
811 720 143 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 1 février 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 février 2024. Madame LI PATUREAU, demeurant 24 Rue de la Croix Blanche 33000 Bordeaux a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. Pour avis.

L24EJ08475

DES TABELLIONS SCI en liquidation au capital de 800 € Siège social : 11 Rue Saint Romain 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE Siège de liquidation : 11 Rue Saint Romain 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE 793 852 948 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGEX réunie le 15/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Philippe LAVEIX, demeurant 10 rue Saint Léger 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 11 Rue Saint Romain 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.
L24EJ07712



SOPHIE TORTEY CRÉATRICE D'HARMONIES

Société à responsabilité limitée
à associée unique
en liquidation au capital de 3.000,00 €
Siège social : 13, avenue Jean Jaurès
33240 LUGON-ET-L'ÎLE-DU-CARNAY
888 883 238 RCS LIBOURNE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décisions du 07/02/2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 07/02/2024, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.

L'associée unique exercera personnellement les fonctions de liquidateur en vue de réaliser l'actif et d'acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, soit au 13, avenue Jean Jaurès, 33240 LUGONNET- L'ÎLE-DU-CARNAY.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Libourne.

Pour avis,
Le liquidateur
L24EJ07742

SERVICE ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE
BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

CAT'IMMO

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 183 Boulevard Godard,
33110 LE BOUSCAT
Siège de liquidation : 183 Boulevard
Godard, 33110 LE BOUSCAT
910 202 878 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur François CATILLON, demeurant 183 boulevard Godard, 33110 LE BOUSCAT, ancien Président de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 183 Boulevard Godard, 33110 LE BOUSCAT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ08616

CLÔTURES

SCEA ZABEL

SCEA au capital de 28 660,42 €
Siège social : LA PERROTTE
33390 EYRANS
RCS de LIBOURNE n°402 286 777

L'assemblée générale extraordinaire du 28/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme ZABEL Marie-Hélène de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis
Le Notaire

L24EJ02409



SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE CONSTRUCTION ET D'ATTRIBUTION 53 RUE VICTOR BILLON

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 900 euros
Siège social : 32 avenue de la Grange
Noire 33700 MERIGNAC
Siège de liquidation : 32 avenue de la
Grange Noire 33700 MERIGNAC
882 322 993 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 23 janvier 2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alain DRIVET, demeurant 42 avenue de la vigne 33970 LEGE-CAP-FERRET, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L24EJ04161



GE2L

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 9 chemin du Négrot, 33360
CAMBLANES ET MEYNAC
Siège de liquidation : 9 chemin du Négrot
33360 CAMBLANES ET MEYNAC
851 014 522 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 janvier 2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Emilie AUBOIN, demeurant 6 impasse clos de la forêt 33880 CAMBES, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L24EJ05618

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

PFBX

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège de liquidation : 23 Boulevard George
V, 33000 BORDEAUX
897 596 615 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023 au 23 Boulevard George V, 33000 BORDEAUX, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Laurent POSTULKA, demeurant 89 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ07733

B TO B - THE BEAUTY TO BEAUTY AGENCY

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 1 impasse des Pêcheurs
33640 BEAUTIRAN
RCS de BORDEAUX n°532 748 530

L'assemblée générale ordinaire du 31/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LATOUCHE Benoît de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ08604

LOCATIONS GERANCES

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Suivant acte ssp en date à BORDEAUX du 05/02/2024, **M Alain GUERY**, domicilié à MONTUSSAN (33450), 20 rue de l'Aubarède, a donné en location-gérance le fonds artisanal se rapportant à une exploitation de taxi n°394 de la commune de BORDEAUX (33000), à la **SASU TAXI DJOURO** représentée par DJOURO-VITCH Quentin, ayant son siège social à FLOIRAC (33270), 6 rue Albert Camus, (980 861 322 au RCS BORDEAUX), pour une durée de 12 mois à compter du 01/03/2024, renouvelable par tacite reconduction.

Le présent avis a pour but de prévenir les tiers qu'à compter de ce jour, la SASU TAXI DJOURO sera seule responsable de cette branche d'activité.

L24EJ07484

La location gérance du fonds de commerce de ÉPICERIE sis et exploité au 8 ALLEE MICHEL MONTAIGNE, 33780 SOULAC SUR MER.

Confiée par acte sous seing privé en date du 01/04/2023 par **SIBLU FRANCE**, SAS au capital de 3 113 288 euros, ayant son siège social 10 Avenue Leonard de Vinci, 33600 PESSAC, immatriculé au RCS BORDEAUX sous le n°321 737 736 à **TATITOUILYS**, SAS au capital de 3 000 euros, ayant son siège social 60 IMPASSE DE L'ORQUE, 33780 SOULAC SUR MER, immatriculé au RCS BORDEAUX sous le n°532175395, elle est réiliée d'un commun accord, à compter du 04/11/2023.

MAY BARNABY

L24EJ07739

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Suivant acte ssp en date à BORDEAUX du 08/02/2024, **Mme ESCLAFER Christine**, domiciliée à SAINT LOUBES (33450), 2 impasse du Rouille, a donné en location gérance le fonds artisanal se rapportant à une exploitation de taxi n°223 de la commune de BORDEAUX (33000), à l'El **Lucas ESCLAFER** ayant son siège social à ST LOUBES (33450), 2 impasse du Rouille, (en cours d'immatriculation au RM GIRONDE), pour une durée de 12 mois à compter du 01/08/2024, renouvelable par tacite reconduction.

Le présent avis a pour but de prévenir les tiers qu'à compter de ce jour, l'El Lucas ESCLAFER sera seule responsable de cette branche d'activité.

L24EJ07829



OLYMPIAIE
Société par actions simplifiée
Au capital de 150 000 euros
Siège social : 3, Rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33520 BRUGES

DEBUT DE LOCATION - GERANCE

Suivant acte sous signature privée en date à BRUGES du 12 Février 2024.

La Société SAGEC, Société Anonyme au capital de 521 000 euros, ayant son siège social 3, Rue Pierre et Marie Curie,

33520 BRUGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 300 853 793 RCS Bordeaux,

A donné en location-gérance à :

La Société OLYMPIAIE, Société par Actions Simplifiée au capital de 150 000 euros, ayant son siège social 3, Rue Pierre et Marie Curie Parc de Chavailles, 33520 BRUGES, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux, un fonds libéral de gestion de la paie, de conseils en ressources humaines sis 3, Rue Pierre et Marie Curie Parc de Chavailles, 33520 BRUGES, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 300 853 793 RCS Bordeaux, à compter du 1^{er} Février 2024 pour une durée de cinq (5) années.
Pour avis

L24EJ07933

FONDS DE COMMERCE



SAS BALOUGA

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Bordeaux du 30 janvier 2024 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 5 février 2024, dossier 2024 00005002, réf. 3304P61 2024 A 00540,

La Société BALOUGA, SAS au capital de 1 200 €, dont le siège social est sis 25 Place Jean Jaurès, 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 843 009 895, représentée aux présentes par la SELARL PHILAE, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX.

Agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SAS BALOUGA dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 4 octobre 2023,

A CEDE A

Monsieur Patrick CLOCHARD, né le 8 novembre 1950 à VALLET (17), de nationalité française, demeurant 6 allée des Hibiscus, 33700 MERIGNAC,

Agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée LE CLOCHARD ET LA BELLA PIZZERIA, SARL dont le capital sera de 100 €, dont le siège sera situé 25 Place Jean Jaurès, 33700 MERIGNAC, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restauration et alimentation au détail sis 25 Place Jean Jaurès, 33700 MERIGNAC, moyennant le prix de QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS (90 000 €), s'appliquant comme suit :

aux éléments incorporels, pour la somme de 75 000 €

aux éléments corporels, pour la somme de 14 794 €

aux marchandises en sus, pour la somme de 206 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 30 janvier 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL PHILAE sise 123, avenue Thiers 33100 BORDEAUX.

Pour avis

L24EJ07660

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 13 13

publicite@echos-judiciaires.com

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 février 2024,

Monsieur Michel ARRU, en son vivant retraité, demeurant à CARIGNAN-DE-BORDEAUX (33360) 4 allée de l'Etoile du Berger EHPAD LES MURIERS.

Né à BORDEAUX (33000), le 9 août 1950.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à CARIGNAN-DE-BORDEAUX (33360) (FRANCE), le 9 décembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Franck DAVID, Notaire en la résidence de FARGUES SAINT HILAIRE (33370), 47 avenue de l'entre deux mers, CRCPEN 33215, Notaire soussigné au sein de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES» Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux ayant son siège à BORDEAUX (Gironde) 14 rue de Grassi, le 8 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Franck DAVID, notaire à FARGUES SAINT HILAIRE, référence CRCPEN : 33215, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24EJ07759



MAITRE Luc Ambroise VINCENS de TAPOL,
NOTAIRE
ETUDE VINCENS de TAPOL,
LEBLOND et JOUANDET
notaires associés

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe 13 novembre 2013, **Madame Rolande MENGELLE**, née à BORDEAUX, le 01 octobre 1928, demeurant à PESSAC (33600), 14 avenue du 11 novembre, célibataire, décédée à PESSAC, le 20 novembre 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, suivant procès-verbal en date du 31 janvier 2024, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 08 février 2024.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire à PESSAC (33600), 74 avenue Pasteur, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis - Luc Ambroise VINCENS de TAPOL

L24EJ08801

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'annonce L24VE00792 parue le 26 janvier 2024 relatif à la société **HOUSE DESIGN**. Il faut lire que l'assemblée générale s'est réunie le 31 octobre 2023 et non le 30 octobre 2023 comme indiqué. Pour avis

L24EJ08630



CAAB

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L24EJ03079 dans l'édition du 26/01/2024. Il fallait lire : Le siège social est fixé au 3, rue Caroline Aigle 33185 LE HAILLAN

L24EJ08703

RECTIFICATIFS



M2N
SAS au capital de 1 500€
Siège Social : 133 Route de la Petite Lande, 33570 Petit-Palais-et-Cornemps

AVIS DE RECTIFICATION

Rectificatif à l'annonce parue dans LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS le 09/02/2024, concernant la société M2N, SASU au capital de 1 500€, 133 Route de la Petite Lande, 33570 Petit-Palais-et-Cornemps, en formation, lire « RCS de Libourne » en lieu et place de « RCS de Bordeaux ». Pour avis

L24EJ07404

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans Les Echos Judiciaires Girondins du 2 février 2024, concernant la société **SCI Jin MF**, 39 Chemin de DOUMAYNE, 33500 Libourne. OBJET : Il y a lieu de lire Vente exceptionnelle ne portant pas atteinte au caractère civil de la société, et non pas : Achat/Revente, promoteur, lotisseur, marchand de bien.

L24EJ07588

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans Les Echos Judiciaires Girondins du 16 février 2024, concernant la société **BLACKWHITE**, 10 Rue Petite Rue de Saintonge, 33000 BORDEAUX. Il y a lieu de lire : Président : MYH Investissement EURL 10 rue Petite rue de Saintonge 33000 Bordeaux RCS Bordeaux 980 611 818 représentée par M. MARTIN Hugo. Directeur Général : AMS Invest. 2 rue de la République 65690 BARBAZAN-DEBAT RCS Tarbes 981 058 928 représenté par M. OBER Axel ET non pas : Président : AMS Invest EURL 2 rue de la République 65690 BARBAZAN DEBAT immatriculée au rcs de Tarbes sous le numéro 981058928 représentant permanent OBER Axel.

L24EJ08591

ADDITIFS

additif à l'annonce n°L24EJ02402 du 19 janvier 2024 sur Echos Judiciaires Girondins concernant la société **GROUPEMENT FORESTIER DU MONT SUD**. Il y a lieu d'ajouter ce qui suit en gras souligné : « (...) **ont approuvé l'apport en nature en nue-propriété** (...) »

L24EJ08540

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 février 2024)

SARL VSL, 88 Avenue de la Poterie, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 323 076 281. Fabrication, transformation, importation, exportation, négoce, vente à la commission de tous les articles de sports et de loisirs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 3 janvier 2024, désignant liquidateur Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560013566

SARL IMMO SKY 33, 3 Rue Ariane, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 750 147 720. Intermédiaire en transactions immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560013569

SAS SPECIFIC ADS, 4 Rue de Rivière, Apt 17, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 832 716 450. Achat vente d'espaces publicitaires ; conseil en stratégie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2023, désignant liquidateur Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560013572



COMMUNE DE BEGLES

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le public est informé qu'en application des codes de l'urbanisme et de l'environnement, le Maire de Bègles soumet aux formalités de la participation du public par voie électronique prévue à l'article L123-19 du code de l'environnement la demande de permis de construire relatif au :

Projet immobilier composé d'un ensemble immobilier
situé Avenue Alexis Capelle à Bègles (lot 1)

Ce projet prévoit la réalisation d'un ensemble immobilier mixte composé de 10 bâtiments (16 999 m² de surface de plancher) comprenant une résidence étudiante (180 chambres), d'une résidence de service pour jeunes actifs (270 chambres), de commerces, d'un local d'activité et de serres en toiture.

Ce projet ayant donné lieu à une évaluation environnementale après examen au cas par cas, il fait l'objet de la procédure de participation du public par voie électronique. Le dossier mis à la disposition du public comprendra notamment la demande de permis de construire précitée, l'étude d'impact liée au projet, l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement et la réponse du maître d'ouvrage à cet avis. Au terme de la procédure de participation du public par voie électronique, les décisions pouvant être adoptées sont la délivrance (avec éventuellement des réserves ou des prescriptions) ou le refus du permis de construire. L'autorité compétente pour statuer est M. le Maire de Bègles.

La participation du public se déroulera par voie électronique, à partir de la page internet <https://www.mairie-begles.fr/actualite/appele-a-participation-du-public-pour-deux-projets-immobiliers-avenue-alexis-capelle/> dédiée à cet effet pendant une période de 31 jours consécutifs du :

04 MARS 2024 au 04 AVRIL 2024 INCLUS

Pendant cette durée, le public pourra consulter le dossier du projet et consigner ses observations à partir de la page internet <https://www.mairie-begles.fr/actualite/appele-a-participation-du-public-pour-deux-projets-immobiliers-avenue-alexis-capelle/> dédiée à cet effet. A noter qu'un exemplaire papier du dossier pourra également être consulté sur rendez-vous à l'accueil du Service Urbanisme de la mairie de Bègles (Service urbanisme, Hôtel de Ville, 77 rue Calixte Camelle, 33130 Bègles).

Des informations sur le projet peuvent être obtenues auprès de :

VILOGIA Nouvelle Aquitaine, 280 boulevard Jean-Jacques Bosc, 33323 Bègles Cedex.

Monsieur Renaudin - 06 76 81 23 80 - olivia.sainson@vilogia.fr (contact assistante)

LP PROMOTION CIRCEE, 28 allée de Tourny 33000 Bordeaux

Monsieur Vallat - 06 81 01 30 43 - etienne.vallat@lppromotion.com

Des informations sur la procédure de participation par voie électronique peuvent être obtenues auprès du Service Droit des Sols du Pôle Territorial Sud (droitdesolsud@bordeaux-metropole.fr).

A l'issue de la participation, un rapport de synthèse de l'ensemble des observations et propositions ainsi que celles dont il aura été tenu compte seront tenus à la disposition du public sur la page internet <https://www.mairie-begles.fr/actualite/appele-a-participation-du-public-pour-deux-projets-immobiliers-avenue-alexis-capelle/> pendant une durée de 3 mois.

L24EJ08161

SAS JARDINS D'ALESSANDRO, 5 l'Église, 33410 Donzac, RCS BORDEAUX 852 407 923. Jardinage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2023, désignant liquidateur Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudege 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560013587

SARL ADENA PISCINES, 2 Rue Jacques Cartier, 33290 Blanquefort, RCS BORDEAUX 848 826 541. Conception et réalisation de piscines et de tous les abords annexes - vente de piscines - vente de matériels et accessoires de piscines - Sav - nettoyage de piscines. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 décembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560013578

SARL JARO, 316 Boulevard Jean Jacques Bosc, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 850 533 514. Restauration rapide sur place et à emporter (sans vente de boissons alcoolisées). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 décembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560013584

SAS Miss Sirikwan, 15 Rue Racine, 33530 Bassens, RCS BORDEAUX 840 067 961. Food truck autrement dit la fourniture au comptoir d'aliments et de boissons alcoolisées de moins de 18° et de boissons non alcoolisées, à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables et/ou réutilisables et dont la vente peut être dans une salle sur place ou dans des Équipements mobiles, restauration à domicile ou chef à domicile, cours de cuisine à domicile. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2023, désignant liquidateur Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudege 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560013575

(Jugement du 07 février 2024)

KERWICH William Jean, Bp 38, 33480 Castelnau-De-Médoc, RCS BORDEAUX 338 990 427. Commerçant Forain : Jeux Et Animations Publiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128901

SARL L.A.L., 2 Avenue de l'Europe, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 448 909 713. Boulangerie, pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128907

SARL SOARES EDOUARD & FILS, 3 Rue Henri Brulle, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 509 279 154. Non communi-

quée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128916

SAS SUNBOOSTER, Avenue Descartes et Avenue Gay I Bât A2, Parc Descartes, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 522 754 480. Optimiser la production et la vente d'électricité d'origine photovoltaïque au nom de la société et exploiter un brevet. La vente et la pose de systèmes électriques et notamment ceux liés aux énergies Renouvelables et leurs dérivés, la réalisation de travaux de rénovation dans le cadre de la pose de centrales Photovoltaïques, la construction de structures en vue de la pose de centrales Photovoltaïques, la commercialisation de matériel et matériaux liés à Ces activités, l'entretien le nettoyage et la maintenance de centrales Photovoltaïques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 décembre 2024, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128919

SAS ActifRéso, 71 Boulevard du Président Wilson, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 809 358 534. Formation, conseil, Coaching, d'une part auprès des organisations (entreprises, collectivités, écoles, associations, etc.) et d'autre part auprès des personnes en recherche d'emploi, en transition professionnelle, dans le cadre d'une mobilité interne, en création d'Entreprise et dans le développement de leur Activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 janvier 2024, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128934

SARL L'AMIRALE BIÈRE, 5-7 Rue Saint-James, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 809 500 192. Petite restauration, restauration rapide (origine : achat) ; l'activité de petite restauration rapide incluant la fabrication de sandwich, hamburgers, tartes, wraps, salades, à emporter ou à consommer sur place, et toutes activités connexes et annexes ; le commerce de détail de produits d'épicerie et d'épicerie fine et notamment le commerce d'alimentation générale, de tous produits alimentaires et non alimentaires à titre sédentaire et non sédentaire ; la vente de produits dérivés ; la prestation à domicile de conseil en dégustation ; la location de matériel en rapport avec l'activité de l'objet social ; la conception, le développement et la production de spectacles et d'événementiels pour enfants et adultes ; cave à bières ; création, développement, administration de sites internet ; achat, vente d'espaces publicitaires ; prise de participation, achat ou vente de site internet ; promotion, Référencement de site internet ; vente sur internet et par correspondance de bières et d'objets divers ; toute activité annexe ou connexe en relation avec internet ; l'activité de restauration traditionnelle et de micro-brasserie (origine : création). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128937

SARL NATHALIE TRAITEUR, 1 Impasse Franklin, 33530 Bassens, RCS BORDEAUX 517 994 976. Traitier fabrication de plats préparés à emporter et à consommer sur place boutique conserves fines et vins. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 juin 2023, désignant

13302560128937

liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128946

SAS MENUISERIE LANNELUC (M.L.), 154 Piaut, 33430 Bernos-Beaulac, RCS BORDEAUX 831 334 735. Fabrication et pose de Menuiseries intérieures et extérieures et tous travaux de menuiserie générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128951

SAS LUM1, 3 Rue Alfred Tonnelle, Lotissement la Montagne, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 833 870 991. Édition de logiciels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128954

SAS CHRISTINE BOUCHARD ARCHITECTE, 45 Allée des Cigales, 33160 Saint-Aubin-De-Médoc, RCS BORDEAUX 838 874 378. Architecte. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2024, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128958

SAS MEC HANOT, 3 Rue de Poupay, Pavillon 10, 33160 Saint-Médard-En-Jalles, RCS BORDEAUX 852 778 356. Mécanique et carrosserie à domicile sur tous types de véhicules terrestres et maritimes ; l'entretien Courant de tous types de véhicules terrestres et maritimes ; l'achat et vente de véhicule d'occasion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128962

SAS BRUNETTI NELLO CONSTRUCTIONS, 21 Route du Val de l'Eyre, 33770 Salles, RCS BORDEAUX 884 713 363. Plâtrerie sèche pose de Menuiseries, travaux de maçonnerie générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128973

SARL INFINIMENT IMMO (I II), 6 Rue Pierre Lafitte, 33410 Béguey, RCS BORDEAUX 888 828 167. Agence immobilière, transactions immobilières, recherche, vente et/ou location de biens immobiliers neufs et d'occasion, prestations de services liés à l'activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2024, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles

L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128976

SAS LES PANIERS DE KINETTE, 5 Rue Bertal, 33670 Créon, RCS BORDEAUX 911 885 036. La vente au détail de fruits et légumes, la vente de produits alimentaires, la découpe et la transformation de fruits et légumes (quatrième gamme). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 août 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128984

SAS NG NEGOCE, 180 Avenue du Maréchal Leclerc, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 918 348 822. Transport public routier de marchandises de marchandes et/ou loueur de véhicules avec conducteur au moyen de véhicules n'exédant pas 3.5t de Pma. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128987

SAS MIA'DOM, 69 Cours du 14 Juillet, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 919 253 278. Services à la personne, et plus précisément aux personnes en situation de handicap quel que soit la nature, aux personnes Agées de soixante ans et plus, aux autres personnes dès lors qu'elles ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile ou d'une aide à la mobilité dans l'environnement de proximité, l'accompagnement et l'aide aux personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne, l'accompagnement et l'aide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128990

SAS M MERIGNAC, 46 Avenue de la Somme, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 917 418 337. Restauration sur place, vente à emporter et livraison, traiteur, salon de thé et toutes activités en lien avec l'objet sans boissons alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2024, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560128993

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 06 février 2024)

SARL GIGA ARENA, 155 Rue Bourbon, Apt B501, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 850 258 138. Mise à disposition de tous produits d'appareils de mise en forme pour utilisation privée sans enseignement ni suivi, négoce d'équipements sportifs et de produits énergétiques, d'esthétique et diététiques, location de salle pour prestataires extérieurs, barbier, ostéopathe, masseur... Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023 désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302560013581

SARL ASYR, 388 Boulevard J.J. Bosc, 33323 Bègles Cedex, RCS BORDEAUX 839 174 299. Bâtiment général tout corps d'état. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 avril 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302560128996

SARL P.L.P., 60 Boulevard Jean-Jacques Bosc, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 489 297 952. Commerce de gros et demi-gros importation exportation : alimentation générale, Europe,Asie, principalement exotique, petits Électroménagers, HiFi, textile, droguerie, bibeloterie, arts de la table , décoration, bibelots, commerce de détail alimentaire et activité de traiteur. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302560128911

SARL ADOM PRO, 61 Cours des Fos-sés, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 530 321 058. Nettoyage Courant de tous types de bâtiments. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 6 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302560128924

SAS EXPERT INGENIERIE, 29 Rue Faidherbe, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 813 754 165. Maîtrise d'oeuvre, ingénierie Bet, bureau d'études technique de la construction, Opc, assistance à maîtrise d'ouvrage, audit, diagnostic et expertise du bâtiment, transaction immobilière, apporteur d'affaires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302560128940

SARL LANGRY JOHANA, 8 Rue Jenny Lépreux, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 819 856 881. Vente de prêt-à-porter de chaussures, accessoires de mode en magasin et sur marchés ambulants. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 août 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302560128943

SARL OUTLINE, 56 Rue Borie, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 853 673 036. Restauration rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302560128965

SARL AQUITAINE RENOVATION DU BATIMENT (ARB), 29 Rue Faidherbe, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 884 190 257. Contractant général tout corps d'états dans tous types de bâtiments, neufs et anciens, individuels et collectifs. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 décembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302560128970

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 07 février 2024)

SAS LE DECK, 1 Rue d'Enghien, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 752 788 885. Promotion immobilière, marchand de biens, achat vente , location de bâtiments neufs et anciens, industriels et privés, de terrains industriels et privés, pour son compte ou pour le compte de tiers intermédiaires dans les cessions de fonds de commerce. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. 13302560128927

SARL L'HERMITAGE MERIGNAC, 5 Rue Georges Negrevergne, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 800 156 168. Exploitation d'une résidence avec services. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan la SCP CBF ASSOCIES, 58 rue Saint Genès, 33000 BORDEAUX. 13302560128930

SAS GROUPE TRIANGLE INVESTISSEMENTS (GTI), 1 Rue d'Enghien, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 351 343 116. Holding financier et immobilier (agent commercial, promoteur constructeur, marchand de biens, étude de marché et de faisabilité, conseil en urbanisme, construction et implantation commerciale, maîtrise d'ouvrage déléguée et conduite d'opérations déléguée en tous corps d'état, audit d'aménagement, activité commerciale). Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. 13302560128904

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 février 2024)

SAS DE TOURTEL, 1-11 Rue Blanqui, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 890 335 813. La promotion et la vente des produits de terroir de ses membres ou de produits issus de coopératives agricoles, artisans alimentaires et producteurs non membres ayant une activité de production agricole. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. 13302560128979

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 12 février 2024)

SARL DIMATEP 2000, 26 Cours Aristide Briand, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 350 376 141. Duplication, reprographie, copie service. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357631

SARL LE LOCAL D'ALEX, 12 Cours Balguerie Stutzenberg, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 922 705 793. Restauration rapide ou traditionnelle, sur place ou à emporter, activité de traiteur, organisation d'événements et réception, sans débit de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357695

BOUQUEY Didier César, 71 Rue de Monnet, 33710 Tauriac, RCS BORDEAUX 338 555 345. Carrosserie Peinture, Transports Publics Routiers De Voyageurs, Mécanique Automobile, Dépannage Remorquage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357636

SARLU INFORMATIQUE ET SERVICES DU BAZADAIS (I S B), 7 Cours Gambetta, 33430 Bazas, RCS BORDEAUX 429 874 431. Commerce de détail d'ordinateurs d'unité périphérique et de logiciel en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357639

SAS LE 48, 16 Rue Jean Mermoz, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 433 877 032. Fabrication industrielle de pains et de pâtisseries fraîches fabrication chocolats exploitation d'un fonds de commerce de vente de pains pâtisseries fraîches Chocolateries vente de biscottes confiseries glaces traiteurs avec restauration sur place ou à emporter. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357642

MANSRI Ammar, 11 Rue Louis Pergaud, Appartement 763, 33150 Cenon. Construction De Maisons Individuelles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357645

SARL EPDV, Rue du Courant, Domaine du Courant, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 504 897 000. Travaux de peinture, de vitrerie, de revêtement de mur et de tous sols, parquets. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357647

SARL ISVA, 2 Rue Charles Chaumet, 33680 Lacanau Océan, RCS BORDEAUX 750 916 843. Discothèque bar petite restauration. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357650

SARL WORLD TRANSIT (WORLD TRANSIT, GROUPE YAPO ET FILS), 52 Rue Camille Pelletan, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 790 394 100. Transport et location de véhicules de plus ou moins 3,5 tonnes, commissionnaire de transports. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357653

SARL CEPHALOTOV 42, 32 Place Pey Berland, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 799 869 805. Piercing tatouages. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357656

SARL CLOISONS ISOLATION PLAFONDS, 95 Chemin de Droquet, 33240 Saint-Romain la Virvee, RCS BORDEAUX 801 583 519. Travaux de plâtrerie Plaquiste carreleur petite maçonnerie petits travaux du bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357659

SAS AUTO GRAND PHARE, 15 Rue Francis Garnier, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 808 256 952. Achat vente et location de tout type de véhicules et d'équipements automobile neufs ou d'occasions sans chauffeur, dépannage et remorquage de tout type de véhicules. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357662

SARL CHEZ KARMINN, 8 Route d'Auros, 33190 la Reole, RCS BORDEAUX 813 148 632. Alimentation générale. 13302560357634

Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357665

SARL MKM, 17 Rue du Père Louis Jabrun, Centre Commercial, Saint-Christoly, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 818 654 485. Salon d'esthétique, vente de produits et vente d'articles de parfumerie et d'esthétique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357668

SAS KRJ-AEROTECH, 8 Rue du Cardinal Lecot, 33290 Blanquefort, RCS BORDEAUX 824 149 587. Réalisation de formations, de missions de conseil, d'audits auprès des professionnels ou des particuliers dans le domaine de l'aéronautique, ainsi que du support pour Ces mêmes activités tels que de l'ingénierie pédagogique, le suivi ou l'apport d'affaires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357671

SARL C.J.O RECEPTIONS, 5 Avenue de la Gardette, 33560 Carbon Blanc, RCS BORDEAUX 824 531 438. Traiteur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357674

SAS CMP DISTRIBUTION, 3 Mas-siot, 33760 Lugasson, RCS BORDEAUX 828 784 587. Achat, vente de pièces détachées pour véhicules automobiles, agricoles, outillages, matériels de garages. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357677

SARL POPGAME, 20 Place Saint-Martial, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 832 008 395. Activités commerciales se rapportant au commerce de jouets et jeux de sociétés, de produits alimentaires , de boissons alcoolisées et non alcoolisées. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357680

SAS PSO HABITAT, Rue Robert Caumont Immeuble P, les Bureaux du Lac II, 33049 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 833 994 908. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357683

SARL NCMB, 8q Chemin de Tournon, 33370 Bonnetan, RCS BORDEAUX 844 175 794. Sans activité depuis le 10 juillet 2020. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357686

SAS MA DROGUERIE ZERO DECHET, 2 Rue Claude Kogan Apt 402, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 888 016 235. Vente de produits d'hygiène et cosmétiques en vrac ou à la coupe et accessoires pour la maison, conçus de manières Éco responsable. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357689

SAS FIT BY SAB, 60 Avenue Jean Jaurès, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 903 311 967. Commerce de détail de produits diététiques, de conseils en matière de nutrition et de diététique, la vente d'aliments diététiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357692

SARL PASCAL BILLION, 80 Avenue du 8 Mai 1945, et Rue de Vincennes, 33210 Toulence, RCS BORDEAUX 411 868 516. Fabrication et pose de charpente. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 13302560357634



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
6 - 7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND
33500 LIBOURNE



À VENDRE
MATERIEL D'EXPLOITATION ET VEHICULES
A SAINT MAGNE DE CASTILLON (33350)

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Romain RABUSSEAU 6 et 7 Boulevard A. Briand 33506 LIBOURNE **avant le 08/03/2024 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 44509

Coordonnées de la personne en charge du dossier : amandine.elizondo@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS

SELARL LAURA LAFON - MANDATAIRE JUDICIAIRE
155 RUE FONDAUDEGE
33000 BORDEAUX

A VENDRE
DROIT AU BAIL DE :
CONCEPT STORE DÉDIÉ AU VÉGÉTAL
ET À LA VENTE DE DÉCORATION

A BORDEAUX (33)
39 RUE HUGUERIE
Local de 63 m² environ
Loyer mensuel : 1.350€ non assujetti à TVA
CA exercice 2022 : 45.980 €

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : contact@mandatairesjudiciaires.eu

Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au :
vendredi 1^{er} mars 2024 à 12h

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



À VENDRE FONDS DE COMMERCE
DE SUPERETTE BIO
L'Eau Vive
33700 MERIGNAC

Dossier n° **13474** sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**, Mandataires Judiciaires
23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux
Courriel : bbaujé@mjsb.fr

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



À VENDRE VEHICULE UTILITAIRE
VÉHICULE MERCEDES-BENZ SPRINTER FOURGON
1^{er} immatriculation 17/12/2015
217.000 km au compteur

Dossier n° **13977** sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**, Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux
Courriel : fxbuteux@mjsb.fr

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

Transmission d'entreprise

Salarié ou proche

comment ça marche ?

L'abattement applicable à l'assiette des droits de mutation est porté à 500 000 euros pour les cessions et donations d'entreprise à un salarié ou à un membre de la famille.

La loi de finances pour 2024 porte à 500 000 euros, au lieu de 300 000 euros, le montant de l'abattement sur l'assiette des droits de mutation dus en cas de transmission d'une entreprise à un salarié ou à un proche. L'abattement sur l'assiette des droits d'enregistrement concerne les transmissions de fonds de commerce, fonds artisanaux, fonds agricoles ou de clientèles d'une entreprise individuelle. Il s'applique aussi à la transmission de parts ou actions d'une société, à hauteur de la fraction de

la valeur des titres représentative du fonds ou de la clientèle. En cas de cession, l'acquéreur peut être un salarié de l'entreprise ou un membre de la famille (Code général des impôts, article 732).

LIMITE DE 500 000 EUROS

En cas de donation, l'abattement ne s'applique que si le bénéficiaire est un salarié de l'entreprise, à l'exclusion des proches du donateur (Code général des impôts, article 790 A). La limite de 500 000 euros est applicable aux cessions et donations réalisées à compter du 1^{er} janvier 2024. En cas de cession en pleine propriété, le cédant doit détenir le fonds de commerce ou les titres depuis plus de deux ans s'il les a acquis à titre onéreux. Le ou les acquéreurs doivent être :

- soit des salariés en contrat à durée indéterminée depuis au moins deux ans, à plein temps, ou en contrat d'apprentissage ;
- soit des proches du cédant (conjoint, partenaire de Pacs, ascendants ou descendants en ligne directe, frères ou sœurs).

MONTANT DE L'ABATTEMENT SUR LES GAINS DE LA CESSION

Les acquéreurs doivent poursuivre l'activité de l'entreprise pendant les cinq ans qui suivent la cession, à titre d'activité professionnelle unique et de manière effective et continue. L'un des acquéreurs doit assurer la direction effective de l'entreprise. Rappelons que la loi de finances pour 2022 a déjà porté à 500 000 euros le montant de l'abattement sur les gains de la cession par le dirigeant de l'intégralité de ses parts ou actions (Code général des impôts, article 150-0d ter). De même, a été porté à 500 000 euros, le plafond de l'exonération d'impôt sur les plus-values de cession d'une entreprise individuelle ou d'une branche complète d'activité (Code général des impôts, article 238 quinquies). Au-delà, le plafond de l'exonération partielle a été porté à un million d'euros. ■

Référence : Loi de finances pour 2024, n° 2023-1 322 du 29 décembre 2023

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+5,97 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE	
PLAFOND MENSUEL	
2024 : 3 864 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
VOITURES PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	DÉCEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,16	118,39	+ 3,7 %
INDICE HORS TABAC	113,42	117,50	+ 3,6 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
4 ^e TRIMESTRE 2023	142,06	+ 3,5 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,65 €	1 766,96 €		

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 621,60	2,1%	1,0%	14,9%	7 689,80	7 318,69	France
SBF 120	5 772,24	1,8%	0,7%	13,4%	5 826,33	5 555,78	France
EURO STOXX 50	4 688,33	4,6%	3,7%	19,9%	4 746,35	4 403,08	Europe
S&P 500	4 968,73	3,9%	4,2%	25,8%	5 026,61	4 688,68	USA
NASDAQ 100	17 693,71	5,1%	5,2%	53,1%	17 962,40	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 508,52	-1,5%	-2,9%	1,8%	7 733,24	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	16 876,03	1,0%	0,7%	17,4%	17 037,35	16 431,69	Allemagne
SMI	11 134,71	-0,8%	0,0%	0,4%	11 443,13	11 091,58	Suisse
NIKKEI	37 963,97	6,7%	13,4%	35,9%	37 963,97	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	2 865,90	-0,6%	-3,7%	-7,1%	2 974,94	2 702,19	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	13,30	-1,1%	1,5%	47,8%	13,60	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	8,25	-13,2%	-13,1%	-17,5%	9,65	8,20	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	0,0%	-2,4%	3,20	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	8,10	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,73	7,1%	3,8%	164,0%	2,98	2,41	-
CHEOPS TECHNOLOGY	63,50	-2,3%	-1,6%	1,6%	65,00	56,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	494,00	2,9%	4,7%	9,3%	496,00	470,00	7,7%
EAUX DE ROYAN	88,00	3,5%	-3,3%	2,3%	91,00	84,00	7,0%
EUROPLASMA	0,002	-54,5%	-71,7%	-99,9%	0,005	0,001	-
FERMENTALG	0,91	224,3%	200,7%	-43,3%	0,91	0,27	-
GASCOGNE	3,46	-1,1%	-4,9%	-12,0%	3,64	3,42	-
GPE BERKEM	2,40	-29,4%	-21,6%	-54,6%	3,68	2,32	-
GPE PAROT (AUTO)	8,25	0,6%	0,0%	291,0%	8,30	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	9,56	-13,1%	-24,1%	-61,2%	12,70	9,56	-
HUNYVERS	13,95	-1,8%	-0,4%	19,2%	14,25	13,50	-
I.CERAM	4,28	39,0%	47,6%	-62,8%	5,25	2,54	-
I2S	6,35	14,4%	9,5%	0,8%	6,80	5,10	2,2%
IMMERSION	2,00	0,0%	3,1%	-57,8%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,07	12,9%	12,2%	-56,6%	0,09	0,06	-
KLARSEN DATA	2,46	-27,2%	-9,6%	26,8%	3,38	2,39	-
LECTRA	31,20	0,8%	-0,2%	-8,4%	33,20	29,15	1,5%
LEGRAND	90,96	-0,5%	-3,3%	15,3%	94,10	89,28	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	7,90	-2,0%	-	-	8,19	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,25	25,0%	19,0%	0,0%	0,25	0,20	-
OENEO	11,20	-7,8%	-13,2%	-18,5%	12,90	10,75	3,1%
POUJOLAT	14,90	-5,7%	-9,7%	-34,1%	16,50	14,65	2,1%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	3,97	0,3%	12,8%	5,0%	4,34	3,45	-
VALBIOTIS	4,00	-13,0%	-20,0%	12,7%	5,12	3,97	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Jeanne

FAIRE DE LA
GONDOLE À
VENISE
APPRENDRE LE
TANGO
REPRENDRE
LE PIANO

Guérie d'un cancer du côlon

**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?
Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer**

Plus d'informations sur

www.fondationbergonie.fr



FONDATION
Bergonié
Fondation d'Entreprises